

CREDOC
BIBLIOTHÈQUE

CENTRE DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION
SUR LA CONSOMMATION

COMITE D'ORGANISATION DES
RECHERCHES APPLIQUEES SUR
LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET SOCIAL

SITUATION DU TRAVAIL DES FEMMES EN 1971

ET PREMIERES ANALYSES DES ATTITUDES SUR LE TRAVAIL FEMININ

Sou1973-2123

1973

Situation du travail des femmes
en 1971 et premières analyses
des attitudes sur le travail féminin
/ N. Tabard. (Juil. 1973).

CREDOC•Bibliothèque



127 193

Centre de Recherches
et de Documentation
sur la Consommation

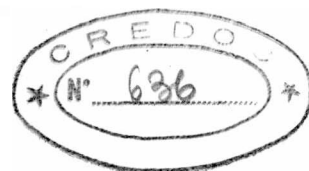
CREDOC
BIBLIOTHÈQUE

Comité d'Organisation des
Recherches Appliquées sur
le Développement Economique
et Social.

Convention de Recherche n° 40/1972

Rapport intermédiaire n° 1

SITUATION DU TRAVAIL DES FEMMES EN 1971
ET PREMIERES ANALYSES DES ATTITUDES SUR LE TRAVAIL FEMININ



Les recherches de la convention CORDES n° 40/1972 bénéficient d'une subvention complémentaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et sont réalisées à partir des données de l'enquête CNAF 1971 sur les besoins et aspirations des familles et des jeunes.

Programmes de calculs et traitement des fichiers : D. PRANGERE
Présentation des tableaux et graphiques : C. DRILLET - C. DUBOIS - F. POISSON

Nicole TABARD/cd - n° 4208 - 26 Juillet 1973

R⁵ 19

S O M M A I R E

Ce texte comporte un examen de la situation des femmes qui travaillent du point de vue de leurs caractéristiques socio-économiques et une analyse des opinions à l'égard du travail féminin. Les femmes étudiées sont mères de deux enfants au moins et relèvent du régime général des Allocations Familiales, section "salariés".

On s'aperçoit d'un changement dans la diffusion du travail féminin entre 1962 et 1968 en examinant les recensements de la population et les enquêtes emplois effectués par l'INSEE : la présence d'enfants en bas âge est de moins en moins un frein à l'exercice d'une activité professionnelle pour les jeunes femmes et le travail se diffuse rapidement dans les catégories aisées.

Le taux d'activité des femmes tend à augmenter en fonction du statut socio-professionnel de leur mari dans les familles de moins de 4 enfants. Cette évolution entraîne de nouvelles formes d'inégalités sociales entre professions et entre types de familles qui pourraient constituer une forme de pression vis-à-vis des catégories les plus opposées au travail féminin : mères de famille nombreuse des catégories les plus pauvres. Le travail féminin pourrait apporter une compensation matérielle au désir réprimé de mobilité sociale, entretenu par l'idéologie de la croissance économique.

L'analyse des opinions utilise une variable construite à partir d'un grand ensemble de questions d'attitude. Elle mesure le degré d'opposition (ou d'adhésion) au travail féminin.

Cette variable est le résultat d'une analyse des correspondances entre les questions concernant strictement le travail des femmes, à l'exclusion de thèmes plus généraux : répartition des tâches dans le couple, de l'autorité de la famille. Le choix d'un corpus homogène est un préalable fondamental à l'analyse systématique des questionnaires, conditionnant la fiabilité, stabilité et non-ambiguïté, des résultats du point de vue de leur signification.

Il n'est donc pas étonnant que les premiers facteurs obtenus automatiquement épuisent rapidement le thème analysé, la méthode apparaissant comme un procédé de résumé et de transformation en variables mesurables d'un vaste corpus qualitatif.

Le premier axe d'inertie exprime les plus larges antagonismes, des partisans aux adversaires du travail féminin. Il épuise l'essentiel des attitudes par rapport au thème lui-même (avec un pourcentage d'inertie double de celui du 2ème axe) y compris des nuances significatives :

- les plus favorables au travail féminin le sont moins par intérêt du travail en lui-même que par une hostilité à l'image traditionnelle des rôles féminins. A l'inverse les adversaires du travail le sont moins par une adhésion à ces modèles que par une hostilité au travail. Des deux côtés il s'agit d'un refus : refus pour les premières d'une "discrimination", pour les secondes d'un double travail, du surmenage et des tensions qu'impose le cumul des tâches familiales et du travail à l'extérieur. Les premières travaillent à temps plein, même avec des enfants en bas âge, sont souvent d'origine modeste mais ont des métiers assez

bien rémunérés (en comparaison des autres), des postes de responsabilité et des activités syndicales. Les secondes sont celles qui ont les conditions de vie les plus pénibles : femmes de manoeuvres, beaucoup d'enfants à charge. Elles sont moins nombreuses à travailler et lorsqu'elles travaillent ont un salaire faible.

Sur le second axe, les attitudes extrêmes (pour et contre le travail féminin) s'opposent à une masse importante de modérées : ni très "pour", ni très "contre", respectant à la fois l'idéologie de la femme au foyer et la morale du travail. Ces femmes appartiennent en général à la moyenne bourgeoisie : femmes de cadres, elles-mêmes employées (ou cadres ayant cessé de travailler). Parmi elles se trouvent les adhérentes d'associations familiales et religieuses.

Mais l'opposition modérés-extrémistes pourrait se retrouver dans d'autres thèmes : politique familiale, socialisation des enfants. Son analyse éclaire la question des résistances aux tendances majoritaires ou même des déviations.

Le troisième facteur est inattendu : il oppose les "oui" aux "non" quelle que soit la question posée, donc avec les contradictions que cela implique. Le plan des second et troisième facteurs étale de façon frappante les formes d'attitudes vis-à-vis de l'enquêteur quel que soit le contenu de l'entretien : hostilité ou défiance, conformité ou peut-être même crainte... spontanéité ou reproduction appliquée d'une image... Ces réactions sont probablement renforcées par la présence de l'enquêteur, délégué d'un système devant un individu isolé. Mais plus profondément la forme question-réponse exclut la réciprocité. Cela remet-il en cause (du seul point de vue de la recherche) l'observation par enquête, à moins que la forme ne soit plus signifiante que le fond ?

TABLE DES CHAPITRES

	Pages
SOMMAIRE	I
I - EVOLUTION DU TRAVAIL FEMININ	1
1 - EVOLUTION DU TRAVAIL FEMININ DEPUIS 1962	1
1-1. La diffusion du travail féminin se fait par les jeunes	1
1-2. L'activité des jeunes mères de famille augmente	3
1-3. Différence entre catégories socio-professionnelles	5
2 - CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DU TRAVAIL FEMININ EN 1971	5
2-1. Activité féminine et charges familiales	8
2-2. Activité des femmes et profession du mari	11
2-3. La cessation d'activité	14
2-4. Inégalités économiques et travail féminin	17
II - ANALYSE DES ATTITUDES DES FEMMES A L'EGARD DU TRAVAIL FEMININ	24
1 - OBSERVATIONS DIRECTES DE QUELQUES REponses	24
1-1. Cohérence des réponses à deux questions	24
1-2. Cohérence des réponses à trois questions	26
2 - ATTITUDES DOMINANTES RESSORTANT D'UNE ANALYSE AUTOMATIQUE	29
2-1. Variables concernées et méthode utilisée	29
Traitement des non-réponses	
2-2. Signification des trois premiers facteurs	30
2-2.1 Premier facteur	30
Proportions des "pour" et des "contre"	35
2-2.2 Deuxième facteur	36
2-2.3 Troisième facteur	37
3 - QUI EST POUR ? QUI EST CONTRE LE TRAVAIL FEMININ ?	38
3-1. Variation des attitudes selon l'activité de la mère	38
3-2. Niveau de salaire et attitude par rapport au travail féminin	41
3-3. Les variations selon l'âge de la femme	45
4 - LE FOND ET LA FORME	47

TABLE DES ANNEXES

1 - Taux d'activité des mères de famille T, et travail à plein temps P, selon la profession du père et le nombre d'enfants	52
2 - Aide ménagère selon les charges familiales, l'activité de la femme et la profession du mari.	53
3 - Répartition des familles selon l'activité de la mère et la catégorie socio-professionnelle du père	54
4 - Age moyen des mères de familles selon la profession du père et le nombre d'enfants	55
5 - Répartition des familles selon l'activité de la mère dans chaque type de famille (Nombre d'enfants)	56
6 - Répartition des familles selon la profession actuelle de la mère dans chaque type de famille (Nombre d'enfants)	57
7 - Salaires des deux conjoints selon la profession de la mère et sa durée de travail	58
8 - Répartition des familles selon le salaire de la mère dans chaque catégorie socio-professionnelle.	59

	Pages
9 - Taux d'activité des mères de famille selon le nombre d'enfants et la catégorie de commune de résidence	60
10 - Répartition des familles selon l'activité de la mère dans chaque catégorie de commune	61
11 - Pourcentage des familles où la mère travaille selon le niveau de vie, le nombre d'enfants et l'âge du plus jeune	62
12a - Attitudes des mères de familles par rapport au travail, selon leur activité	63
12b - Attitudes des mères de famille par rapport au travail, selon leur activité	64
13 - Questions retenues pour l'analyse des correspondances et fréquence des réponses des femmes interrogées	65
14 - Relation entre les attitudes par rapport au travail des femmes et le salaire selon la profession du père	66
15 - Relation entre les attitudes par rapport au travail des femmes et le salaire selon l'appartenance à des associations	67
16 - Relation entre les attitudes des femmes et le salaire selon le nombre d'enfants	68
17 - Attitudes par rapport au travail féminin - premier et second facteurs - Projection de variables illustratives	69
18 - Attitudes par rapport au travail féminin - second et troisième facteurs - Présentation des observations (personnes interrogées).	70

I - EVOLUTION DU TRAVAIL FEMININ

Cette première partie est consacrée à l'examen de la situation du travail féminin : évolution au cours des dix dernières années observée à partir des recensements et des enquêtes effectués par l'INSEE et variations entre groupes sociaux telles qu'elles ressortent de l'enquête CNAF 1971.

1 - EVOLUTION DU TRAVAIL FEMININ DEPUIS 1962.

Du fait de l'allongement continu de la scolarité et d'un avancement progressif de l'âge de la retraite, l'évolution de l'activité féminine ne peut s'apprécier à la lecture des seuls taux globaux d'activité. En outre l'activité féminine était très élevée en milieu agricole. L'émigration agricole a entraîné une diminution du taux global d'activité féminine jusqu'en 1962. Ce phénomène masquait l'extension du travail des femmes dans la population non agricole : le taux d'activité des femmes, mesuré dans les groupes d'âge actif (20 - 64 ans) et restreint à la population non-agricole, augmente régulièrement depuis 1954 (1). Mais l'extension du travail féminin s'accélère au cours des dix dernières années. On peut prévoir une accélération continue du phénomène dans les années proches. Cette conjecture ne ressort pas de l'évolution récente des taux globaux : beaucoup trop de facteurs inter-agissent cumulant ou annulant leurs effets. Elle repose sur l'observation des variables en relation avec les taux d'accroissement les plus élevés. La diffusion du travail féminin se fait par les jeunes (25 - 40 ans), même lorsqu'il y a des charges de famille et surtout un retournement s'opère entre les classes sociales : le taux d'accroissement est le plus élevé chez les femmes de cadres supérieurs. Les données ci-après tirées des enquêtes sur l'emploi de l'INSEE ou des recensements de la population en 1962 et 1968 sont intéressantes à observer des trois points de vue précédents.

1-1. La diffusion du travail féminin se fait par les jeunes

Les chiffres du graphique 1 sont tirés des enquêtes emploi effectuées par l'INSEE. Elles ont le mérite d'être assez fréquentes et fournissent les estimations les plus récentes. Les évaluations portent sur l'ensemble de la population des ménages ordinaires, population agricole incluse.

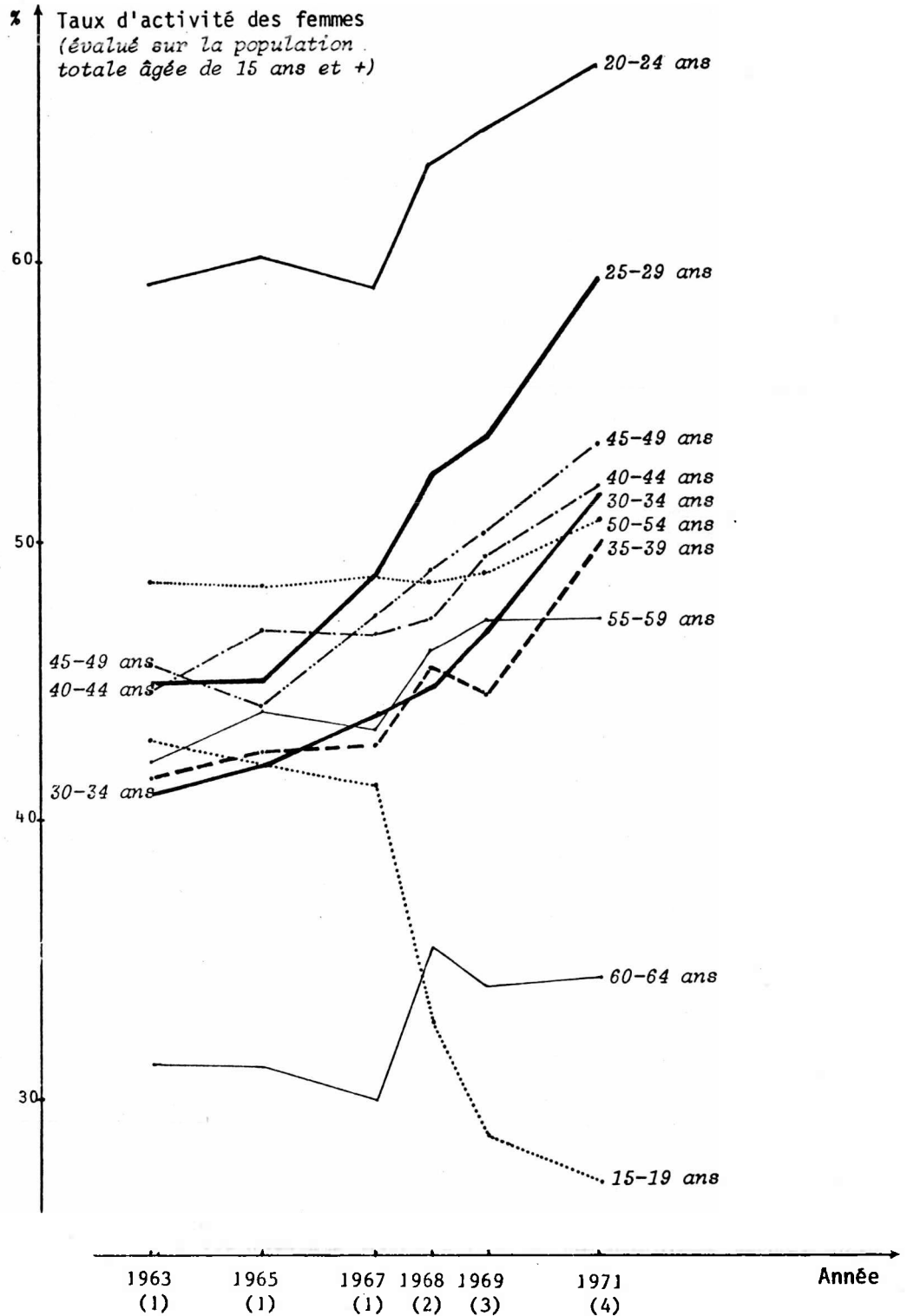
L'accroissement du taux d'activité féminine commence dès la seconde tranche d'âge (20 - 24 ans), en dépit de l'allongement continu des études : la forte proportion de jeunes femmes entrant dans la vie active à ces âges, fait plus que compenser l'augmentation de la durée des études pour d'autres - Un graphique analogue au graphique 1 établi pour les hommes montrerait que le taux d'activité masculine décroît dans cette classe d'âge de 89% en 1963 à 82% en 1971 (2).

(1) - Alfred NIZARD : La population active selon les recensements depuis 1946 - Population n° 1, 1971.

(2) - L'effet de l'abaissement de l'âge de la retraite sur l'évolution du taux d'activité dans les classes d'âge se situant après 60 ans est également plus net chez les hommes que chez les femmes.

Graphique 1

EVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITE DES FEMMES
PAR TRANCHE D'AGE, DE 1963 A 1971



Sources : Résultats
des enquêtes sur
l'emploi.
Collection INSEE, D,
démographie, emploi

- (1) vol. 7 p. 91
- (2) vol. 18 p. 46
- (3) vol. 18 p. 98
- (4) vol. 12 p. 44

Les trois courbes relatives aux femmes de 25 à 29 ans, de 30 à 34 ans et même de 35 à 39 ans ont leur concavité tournée vers le haut : l'augmentation (écart entre deux années) du taux d'activité des femmes est de plus en plus grand. L'accélération est particulièrement forte à partir des années 1967 - 1968.

L'augmentation du taux d'activité des jeunes femmes n'est sans doute pas sans rapport avec la baisse de fécondité observée depuis 1964 (1). Une présentation différente des données du recensement serait nécessaire pour analyser la relation entre les deux phénomènes. Les données publiées montrent cependant qu'il y a de plus en plus fréquemment cumul des deux fonctions à la fois : maternité et activité professionnelle.

1-2. L'activité des jeunes mères de famille augmente

Les jeunes femmes ayant des enfants en bas âge travaillent de plus en plus fréquemment. Le graphique 2 illustre cette observation pour les mères de 2 enfants. Il est évident que le nombre d'enfants est un frein à l'activité professionnelle des mères de famille. Mais ce qui est révélateur c'est que ce frein semble jouer de moins en moins. L'accroissement le plus fort du taux d'activité concerne les plus jeunes mères de famille, donc celles dont les enfants sont en moyenne les plus jeunes. Le taux d'activité a presque doublé pour les 25-29 ans.

Le découpage en trois catégories selon l'âge des deux enfants n'est pas suffisamment fin pour que l'on puisse nettement dissocier les variations selon l'âge de la mère et selon les charges familiales.

Les types familiaux sont sans doute plus homogènes lorsque les deux enfants ont de 7 à 16 ans, graphique supérieur. On peut considérer que les contraintes domestiques diffèrent peu selon l'âge de la mère ; tout au plus se desserrent-elles lorsque cet âge augmente (les enfants sont plus près de 16 ans que de 7). La diminution du taux d'activité observable sur le graphique supérieur est bien un phénomène d'âge. Les disparités entre les jeunes femmes et les femmes plus âgées vont s'accroissant de 1962 à 1968. Le travail se diffuse rapidement chez les premières, non chez les autres.

Les contraintes imposées par la présence d'un enfant en bas âge ne doivent pas être les mêmes en fonction de l'âge de la mère dans les graphiques inférieurs malgré les précautions prises : l'âge moyen des enfants diminue évidemment en fonction de l'âge de la mère. Les courbes reflètent un double mouvement ; le taux d'activité croît chez les jeunes femmes entre 25 et 35 ans au fur et à mesure que les enfants grandissent. Au delà les variations imputables à l'âge l'emportent et le taux d'activité diminue.

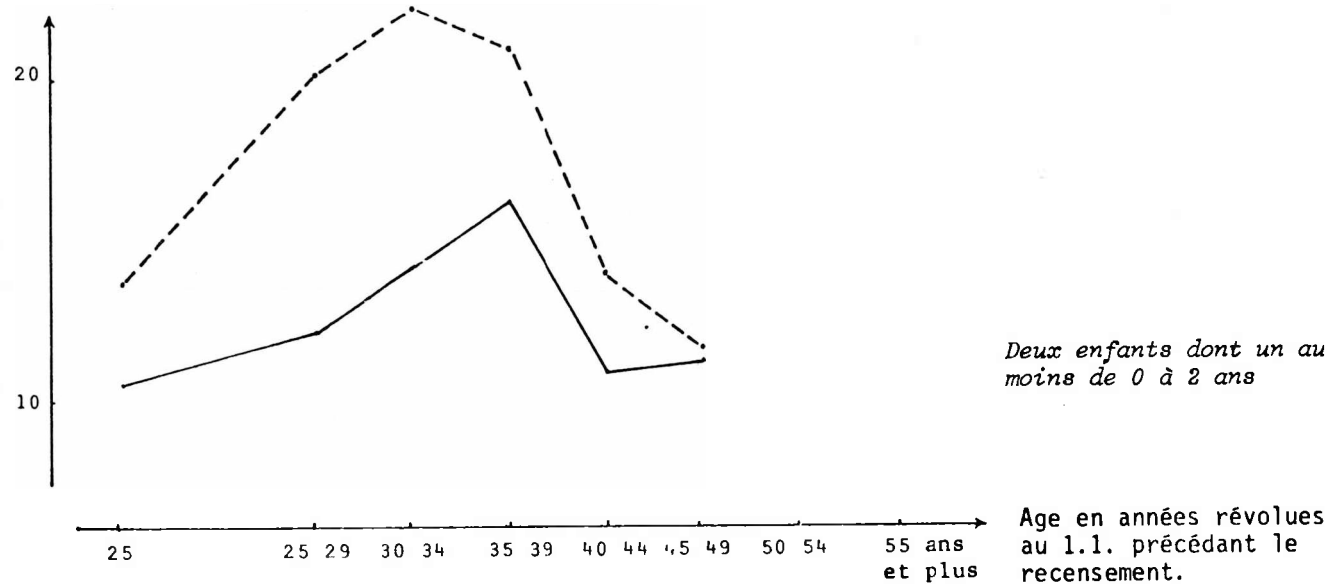
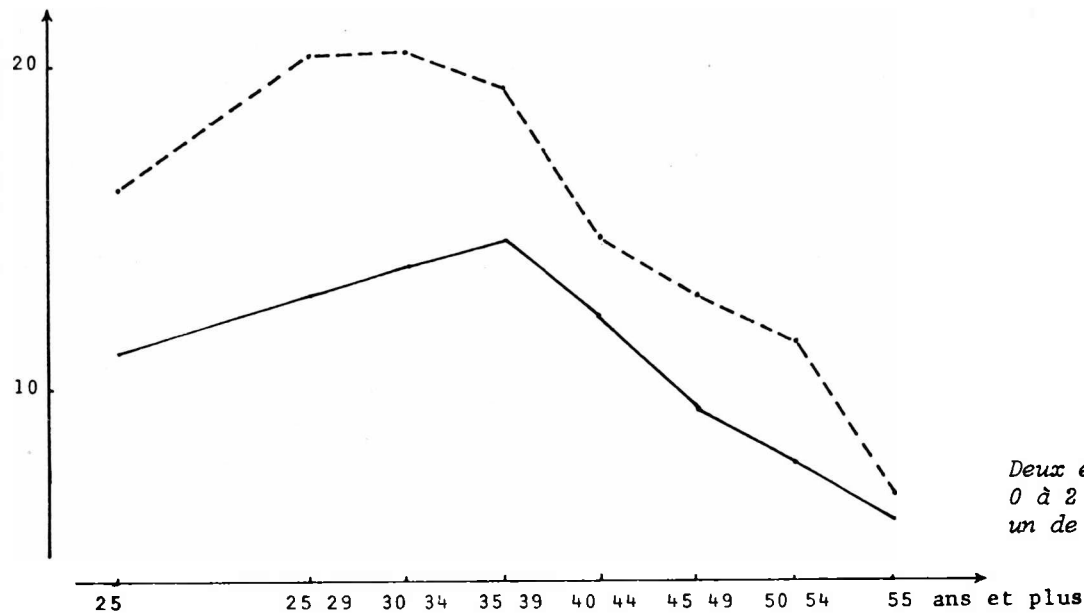
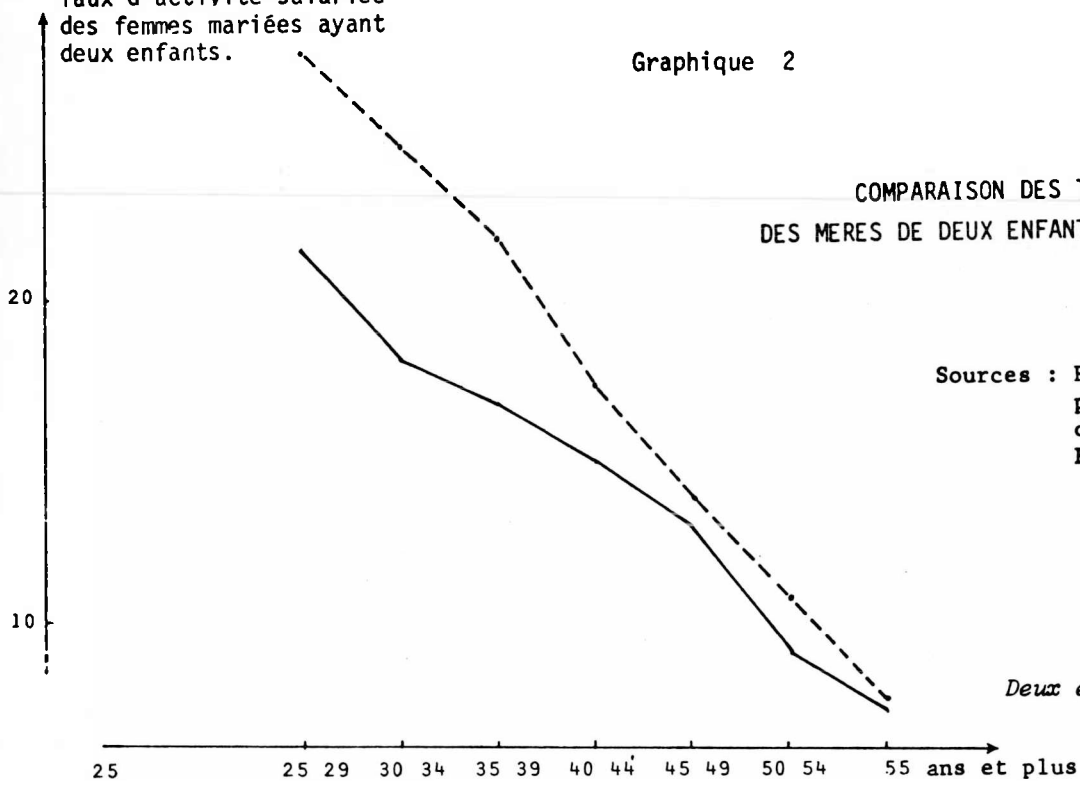
(1) - G. CALOT et S. HEMERY : L'évolution de la situation démographique française au cours des années récentes. Population n° 4, 1967 pages 629-692.
et L'évolution récente de la fécondité et de la nuptialité en France, Population n° 2, 1969 pages 263-292.

Taux d'activité salariée
des femmes mariées ayant
deux enfants.

Graphique 2

COMPARAISON DES TAUX D'ACTIVITE
DES MERES DE DEUX ENFANTS EN 1962 ET EN 1968.

Sources : Recensement de la
population ; résultats
du sondage au 1/20
Population active
— 1962, p.161
--- 1968, p.186



Age en années révolues
au 1.1. précédant le
recensement.

1-3. Différence entre catégories socio-professionnelles.

Jusqu'en 1962, le taux d'activité salariée des femmes mariées était le plus bas aux deux extrémités de l'échelle sociale : chez les femmes des cadres supérieurs et celles de manoeuvres. La position relative des courbes présentées au graphique 3 pour l'année 1962 est en partie cohérente avec les variations de fécondité que l'on observe entre les groupes sociaux. Le taux d'activité élevé des femmes de cadres moyens et employés est en relation avec leur nombre d'enfants plus faible que dans les autres groupes. C'est l'inverse chez les manoeuvres dont les femmes travaillent moins, en dépit de la pression économique, mais où le nombre moyen d'enfants est le plus élevé. La cohérence entre fécondité et activité féminine est moins nette en ce qui concerne les cadres supérieurs qui devraient se situer à peu près au même niveau que les ouvriers qualifiés ou les contremaîtres. Si les informations du graphique 3 avaient été disponibles par type de familles - pour un nombre d'enfants donné - le taux d'activité des femmes de cadres supérieurs serait certainement plus fort encore qu'il y paraît, pour l'année 1962. La situation change en 1968. Le taux d'activité des femmes de cadres supérieurs augmente plus rapidement que dans toutes les autres catégories socio-professionnelles ; l'accroissement est plus rapide dans toutes les autres classes d'âge, mais il est particulièrement fort chez les jeunes (25 - 34 ans), graphique 4. A l'autre extrémité de l'échelle sociale, le taux d'activité des femmes de manoeuvres augmente lui aussi très rapidement, chez les jeunes seulement, tout en restant le plus faible. Ainsi l'augmentation du taux d'activité féminine intéresse surtout les deux catégories où ce taux était le plus bas.

Faute de statistique, il n'est pas possible de comparer ces résultats avec ceux concernant l'évolution de la fécondité par catégorie socio-professionnelle. Il ne serait pas étonnant que parallèlement à l'observation précédente la baisse de fécondité observée depuis 1964 ait affecté davantage les deux classes extrêmes : cadres supérieurs et manoeuvres, celles qui ont le plus d'enfants. Les évolutions 1962-1968 tendraient alors vers un nivellement relatif de la fécondité et du travail féminin entre les catégories sociales.

2 - CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DU TRAVAIL FEMININ EN 1971

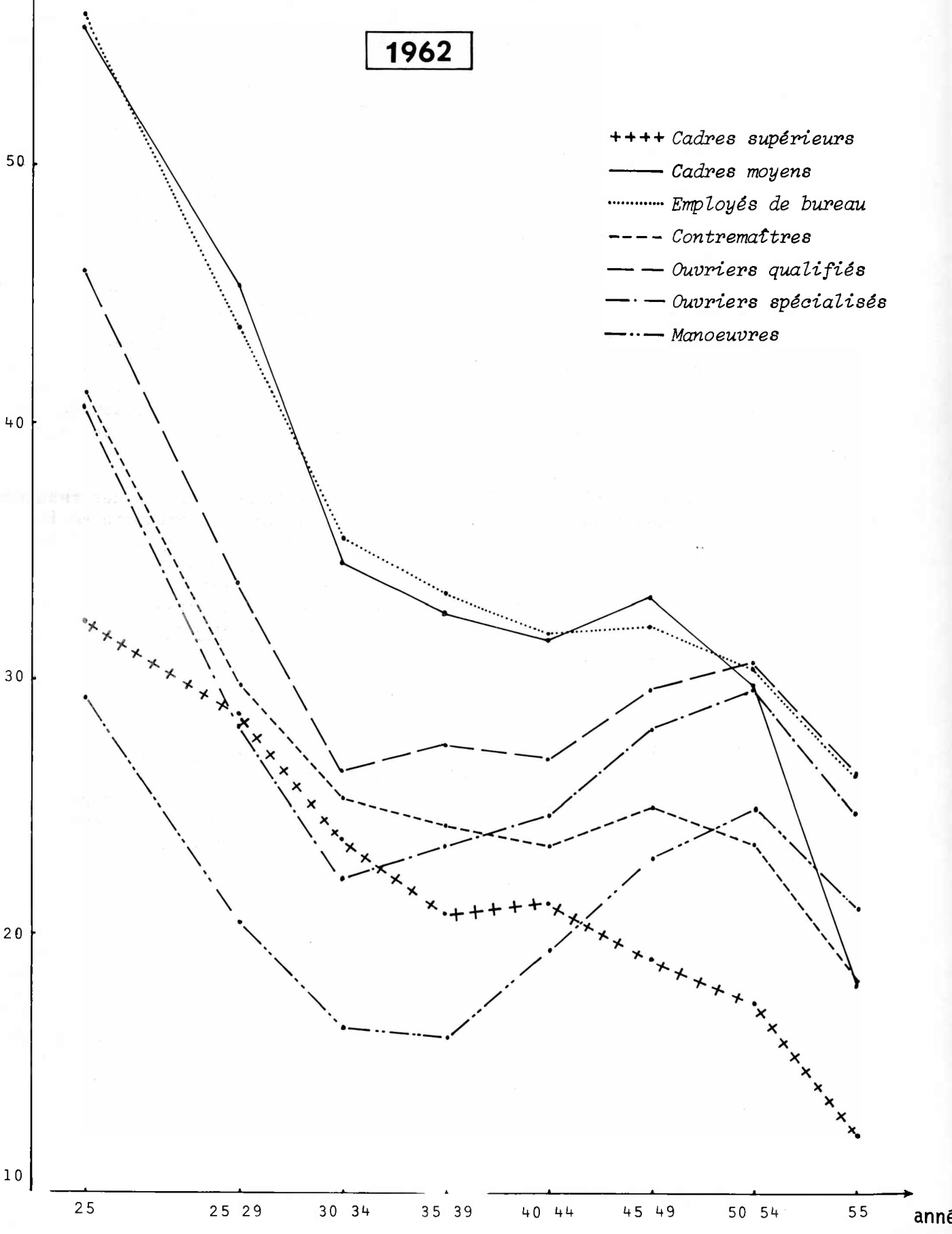
L'enquête ne permet pas une estimation du taux d'activité féminine, pour l'ensemble de la population française puisque l'échantillon n'a pas été tiré à partir d'un fichier unique de cette population. Elle n'est représentative qu'en ce qui concerne les familles relevant du régime général des allocations familiales, section salariés, résidant dans les unités urbaines de 10000 habitants ou plus, et ayant de 1 à 5 enfants bénéficiaires des allocations familiales, ensemble dit "échantillon CAF".

Sauf mention contraire, les comparaisons socio-économiques selon l'activité de la mère ne porteront que sur les familles de 2 à 5 enfants de cet échantillon CAF, c'est-à-dire là où la mère peut ou non travailler. Les familles allocataires d'un enfant ont le salaire unique ; les inclure introduirait une dissymétrie du point de vue du travail féminin. Lorsqu'elles seront prises en compte, les couples ayant un enfant et ne percevant pas le salaire unique le seront également pour rétablir l'équilibre. Mais ce dernier sous-échantillon ne peut pas être considéré comme représentatif.

% Taux d'activité

1962

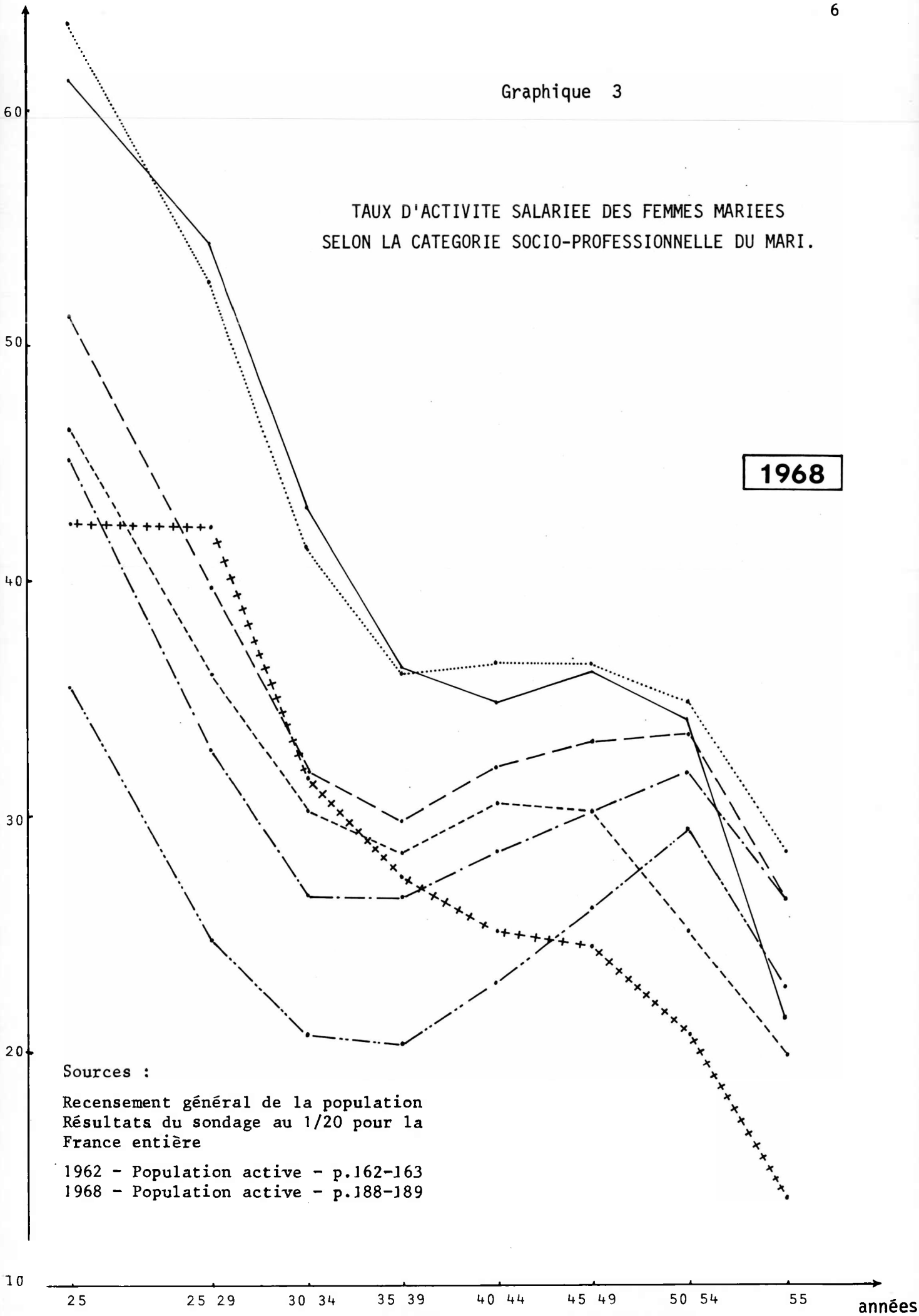
- ++++ Cadres supérieurs
- Cadres moyens
- Employés de bureau
- - - Contremaîtres
- Ouvriers qualifiés
- · - Ouvriers spécialisés
- · · - Manoeuvres



Graphique 3

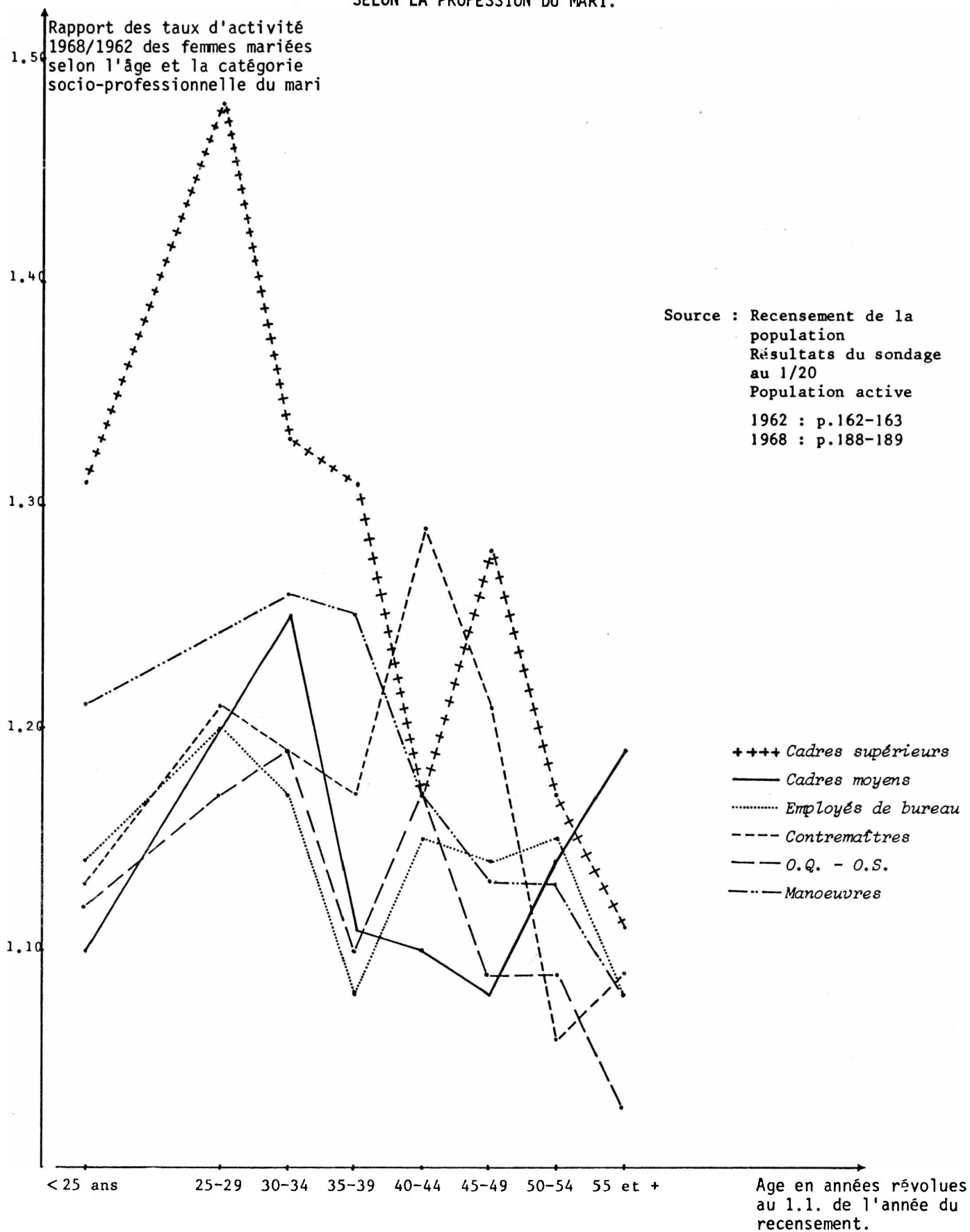
TAUX D'ACTIVITE SALARIEE DES FEMMES MARIEES
SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU MARI.

1968



Graphique 4

ACCROISSEMENT DU TAUX D'ACTIVITE
DES FEMMES MARIÉES DE 1962 A 1968
SELON LA PROFESSION DU MARI.



L'échantillon a été constitué de façon à permettre une analyse du travail féminin : les taux de sondage ont été calculés pour obtenir autant de familles de 2, 3, 4 ou 5 enfants, que la mère travaille ou non, précaution indispensable car d'une part le nombre de familles de n enfants décroît rapidement en fonction de n et d'autre part le taux d'activité féminine diminue lui aussi rapidement lorsque le nombre d'enfants augmente. Un taux de sondage uniforme aurait conduit à des effectifs très faibles ou nuls dans les familles nombreuses.

En dépit de ces précautions les variables discriminantes de l'activité féminine sont difficiles à isoler, encore plus à hiérarchiser, l'échantillon obtenu étant relativement petit : 800 femmes environ travaillant actuellement sur 2000 interrogées.

2-1. Activité féminine et charges familiales

Le nombre d'enfants et l'âge du dernier-né sont les variables les plus discriminantes du taux d'activité féminine (tableau 1), observation qui n'implique aucune idée de causalité. Les différences les plus importantes se situent autour de deux ans, en ce qui concerne l'âge du benjamin, entre les familles de 3 enfants ou moins et celles de 4 enfants ou plus.

Tableau 1

Pourcentage des mères de famille
exerçant actuellement une profession
(Familles allocataires ayant au moins 2 enfants)

Nombre actuel d'enfants	Age du dernier enfant										Ensemble	
	0-1 an		2 ans		3 ans		4-6 ans		7 ans et plus			
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
2	19	79	35	44	16	22	33	103	39	116	32	414
3	13	136	14	54	38	45	33	96	23	124	24	455
4	9	79	20	45	12	41	17	90	22	121	18	376
5 ou plus	4	134	12	47	25	36	18	105	19	131	16	453
Ensemble	15	428	25	190	24	144	29	394	30	542	26	1698

n : nombre de familles enquêtées.

Cette relation entre charges familiales et travail des mères semble triviale. Cependant les résultats globaux ci-dessus recouvrent des situations complètement différentes. On ne peut parler d'un choix entre le travail et la maternité comme si les deux termes avaient la même signification dans toutes les classes sociales. Le tableau 2 montre des différences d'attitudes très révélatrices :

- les femmes de cadres qui travaillent et ont au moins 4 enfants sont très favorables au travail féminin (1) (indice +0.46 et +0.15) alors que dans la même situation celles qui ne travaillent pas sont contre (-0.14, -0.24). Chez les ouvriers, les mères de 4 enfants qui travaillent ne sont guère moins hostiles au travail féminin (-0.13, -0.04) que celles qui ne travaillent pas (-0.19, -0.24).
- chez les cadres, les mères de 4 enfants ont un nombre d'enfants idéal très élevé qu'elles travaillent ou non. Chez les ouvriers la différence entre les femmes actives et les autres est très importante : 2,6 - 2,8 chez les premières (pas plus que chez celles qui ont moins de 4 enfants), 3,1 - 3,3 chez les secondes.

Tableau 2

Attitudes par rapport au travail féminin
et attitudes par rapport à la fécondité.

Nombre d'enfants actuellement	Le mari est cadre ou agent de maîtrise.				Le mari est employé, ouvrier ou manoeuvre.			
	Age du dernier né				Age du dernier né			
	0 à 2 ans		3 ans ou plus		0 à 2 ans		3 ans ou plus	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
	<i>Attitudes par rapport au travail féminin(1)</i>							
2, 3	-0.13	0.24	-0.06	0.29	-0.13	0.15	-0.21	0.10
4 ou plus	-0.14	0.46	-0.24	0.15	-0.19	-0.13	-0.24	-0.04
	<i>Nombre idéal d'enfants</i>							
2, 3	2.8	2.7	2.9	2.7	2.7	2.6	2.8	2.6
4 ou plus	3.1	3.5	3.2	3.2	3.1	2.6	3.3	2.8
1 : la femme est au foyer 2 : la femme travaille actuellement								

1) - On anticipe ici sur les résultats de la seconde partie, page 24. Il suffit de retenir que l'indice construit varie, sur données individuelles de -1 à +1, des attitudes les plus hostiles au travail féminin (valeurs négatives) aux attitudes les plus favorables (valeurs positives) ; il s'agit ici de moyennes calculées sur l'ensemble des femmes appartenant à chacun des groupes retenus.

Dans les classes aisées, les mères de famille nombreuse qui travaillent le font par choix délibéré : elles exercent plus souvent des fonctions de responsabilité (les deux tiers des femmes de cadres supérieurs qui travaillent sont elles-mêmes cadres, annexe 3 page 54) et ont des salaires plus élevés (§ 2-4). Sur tous les plans : valorisation individuelle, contacts et avantages financiers, le bilan du travail est, pour celles qui le désirent, très positif. Certaines d'entre elles arrivent à concilier le travail professionnel et un idéal de fécondité élevé : leur choix est en accord avec leurs attitudes, comme l'indiquent les chiffres du tableau 2 (1). Pour celles qui ont moins d'enfants, la limitation des naissances est aussi un choix : le degré d'information sur la contraception augmente en même temps que le statut professionnel. Il y a dans ce cas concurrence entre la maternité et le travail professionnel.

Le travail n'a pas la même signification ni les mêmes conséquences dans les familles ouvrières. Le plus souvent il s'agit d'un travail d'exécution (plus de la moitié des femmes qui travaillent sont elles-mêmes ouvrières ou femmes de ménage). Le salaire est faible, nettement inférieur à 10000 francs par an. Les possibilités de recevoir une aide à la maison sont limitées : une femme de ménage rarement, plus souvent quelqu'un de la famille (annexe 2). Le travail est une nécessité : le salaire du mari (tableau 3) est particulièrement faible dans ces catégories.

Tableau 3

Salaire annuel du mari (10³ francs)

Nombre d'enfants	Le mari est cadre ou agent de maîtrise.				Le mari est employé, ouvrier ou manoeuvre.			
	Age du dernier-né				Age du dernier-né			
	0 à 2 ans		3 ans et plus		0 à 2 ans		3 ans et plus	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
2, 3	33	31	36	35	18	17	19	18
4 ou plus	40	34	33	31	16	15	16	15

A la question concernant le nombre idéal d'enfants dans une famille les mères de famille nombreuse répondent en général un chiffre élevé, supérieur à trois enfants. Il est significatif que l'activité professionnelle ne change pas l'attitude sur ce sujet des femmes des catégories aisées ; tandis que chez les employées et les ouvrières, le modèle idéal des mères de famille nombreuse est nettement plus réduit lorsqu'elles travaillent. Si le travail est pour elles une contrainte, la fécondité n'est pas pour autant volontaire. Il leur sera plus aisé dans l'avenir de réduire ou d'espacer les naissances que d'échapper à la pression du travail, de toutes les forces en présence, les inégalités économiques semblant les plus coercitives.

1) - Elles ont plus souvent que les autres une aide domestique : femme de ménage, bonne à tout faire, jeune fille au pair. La description des modes de garde pour les catégories retenues dans ce paragraphe figure à l'annexe 2 page 53.

2-2. Activité des femmes et profession du mari

C'est la profession de la femme qui importe dans la cessation d'activité et la concurrence entre travail et fécondité. Mais les variations du taux d'activité féminine ne peuvent s'analyser qu'à travers la situation du mari, beaucoup de femmes (16% des mères de 2 enfants au moins) n'ayant jamais travaillé.

L'activité des mères de famille (deux enfants ou plus) ne semble pas varier beaucoup d'une catégorie socio-professionnelle à l'autre : le travail féminin est un peu plus fréquent chez les cadres moyens, un peu moins chez les ouvriers spécialisés et les manoeuvres (1). Ces résultats confirment ceux des recensements rappelés dans les pages précédentes.

Profession du mari	{	Cadres supérieurs, professions libérales	24%
		Cadres moyens, maîtrise	28%
		Employés	23%
		Ouvriers professionnels et qualifiés	25%
		Ouvriers spécialisés	21%
		Manoeuvres, personnel de service	15%

Les variations professionnelles du taux d'activité ont globalement la même allure que celles de la fécondité. La difficulté sera de prendre en compte simultanément profession et nombre d'enfants et de découvrir des régularités à travers les fluctuations souvent imputables à des effectifs trop petits. Ici encore les moyennes globales marquent des disparités plus significatives.

Le graphique 5a par exemple ne présente pas de variations très nettes ni très systématiques entre les catégories socio-professionnelles à charges de famille égales : le taux d'activité des femmes reste relativement élevé dans les classes moyennes - cadres moyens, employés - quel que soit le nombre d'enfants. Les femmes de cadres supérieurs travaillent moins que les autres lorsqu'il y a beaucoup d'enfants.

(1) - Le découpage socio-professionnel adopté ici est rudimentaire. Il y a beaucoup de raisons pour qu'une rubrique soit hétérogène du point de vue statut social, niveau de vie, modes de vie, valeurs etc... La prise en compte de certaines caractéristiques disponibles (l'origine sociale surtout) serait très efficace pour rendre plus précises les frontières entre catégories. La taille de l'échantillon ne le permet pas. Signalons seulement ici une source d'hétérogénéité à laquelle on ne pense pas : l'âge. Les catégories retenues sont relativement mouvantes au cours du cycle de vie, la proportion de ménages plus âgés chez les cadres moyens et surtout chez les cadres supérieurs en témoigne. Les variations de l'âge de la mère sont très nettes à l'annexe 4. Ce n'est pas inutile de le signaler ici car la diffusion de l'activité professionnelle des femmes est plus rapide chez les jeunes. Les comparaisons socio-professionnelles ne sont pas tout à fait exemptes de phénomènes d'âge.

Des régularités apparaissent au graphique 5-b où des regroupements ont été effectués :

- lorsqu'il y a 3 enfants ou moins, le taux d'activité des femmes augmente avec le statut socio-professionnel du mari, avec une diminution légère chez les cadres supérieurs. Le résultat serait le même si au lieu des catégories de professions on avait considéré des tranches de revenu. Le taux d'activité des femmes tend à augmenter avec le revenu dans les familles de moins de 4 enfants, avec un fléchissement dans les catégories de revenus les plus élevés.
- dans les familles nombreuses (4 enfants ou davantage) le taux d'activité féminine est constant quel que soit le statut socio-professionnel ou le revenu, exception faite chez les cadres supérieurs dont les femmes travaillent nettement moins.

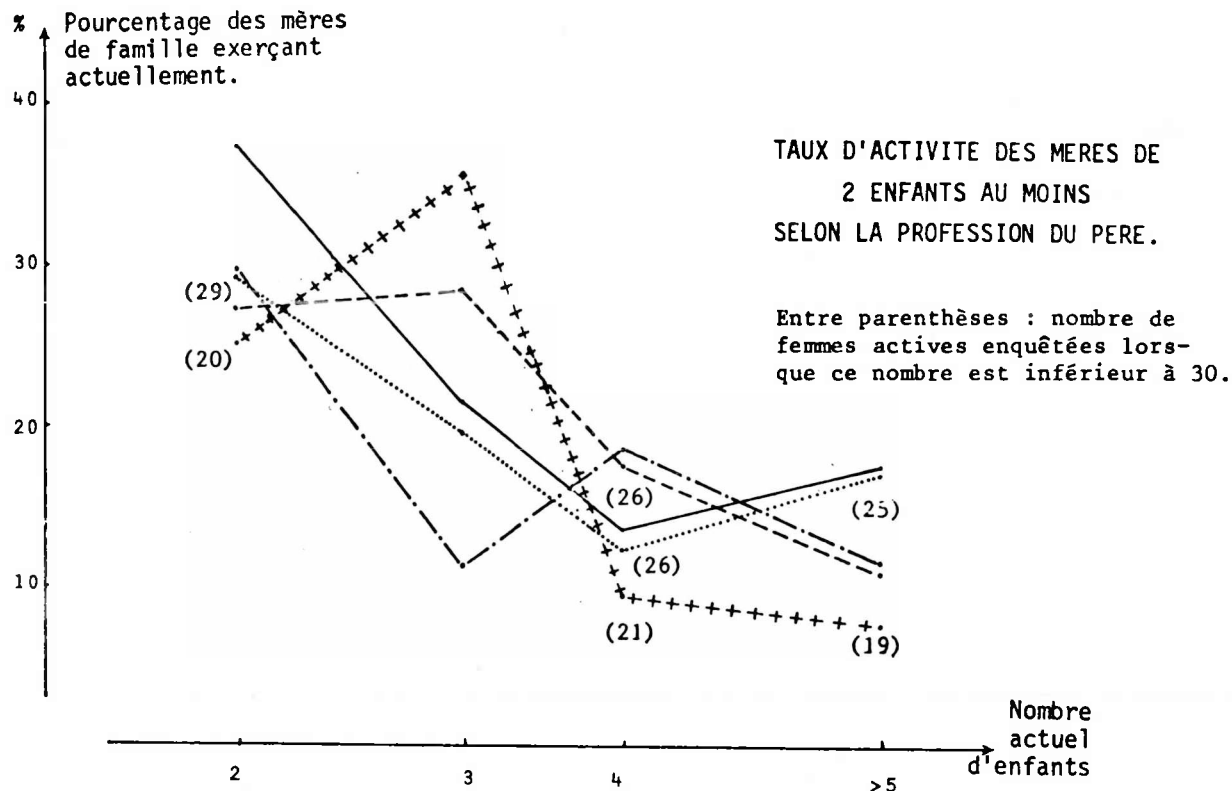
C'est seulement à partir d'un certain niveau de statut qu'on peut parler d'un choix entre travailler ou rester au foyer, exercer une profession ou avoir des enfants : pour les femmes de la classe ouvrière le travail est une contrainte qui se desserre lorsque le revenu du mari augmente ; dans les classes aisées le travail est beaucoup plus fréquemment un moyen d'accomplissement. Ses avantages de tous ordres augmentent de façon concomitante au revenu.

Le graphique 5-b met bien en évidence le desserrement des contraintes : lorsque les ressources (ou le statut) s'élèvent deux chemins s'ouvrent séparant les femmes qui répondent à l'offre de travail de plus en plus intéressante¹ et optent pour une famille de taille moyenne, des femmes qui élèvent une nombreuse progéniture. Pour ces dernières la cessation d'activité est le cas le plus fréquent ; celles des milieux aisés qui continuent de travailler le font véritablement par choix ; les femmes de cadres supérieurs qui ont au moins 4 enfants et travaillent ont à la fois le nombre d'enfants idéal le plus élevé (3.6) et l'indice d'attitude par rapport au travail féminin le plus favorable (0.55) et pour cause : 86% d'entre elles sont elles-mêmes cadres, 62% cadres supérieurs.

Le choix pourrait s'apprécier dans la possibilité qu'ont les femmes de cesser de travailler (tableau 4). Les taux d'activité ou de cessation d'activité sont trop massifs encore pour qu'il ressorte autre chose sur ces moyennes que les variations connues :

(1) L'indice d'attitude par rapport au travail féminin croît tout au long de la courbe supérieure du graphique 5-b. Il est maximum chez les femmes de cadres supérieurs en dépit du fléchissement de leur taux d'activité. Tandis que la fécondité idéale est constante, 2.7 enfants, dans les 5 catégories.

Graphique 5 - a



Graphique 5 - b

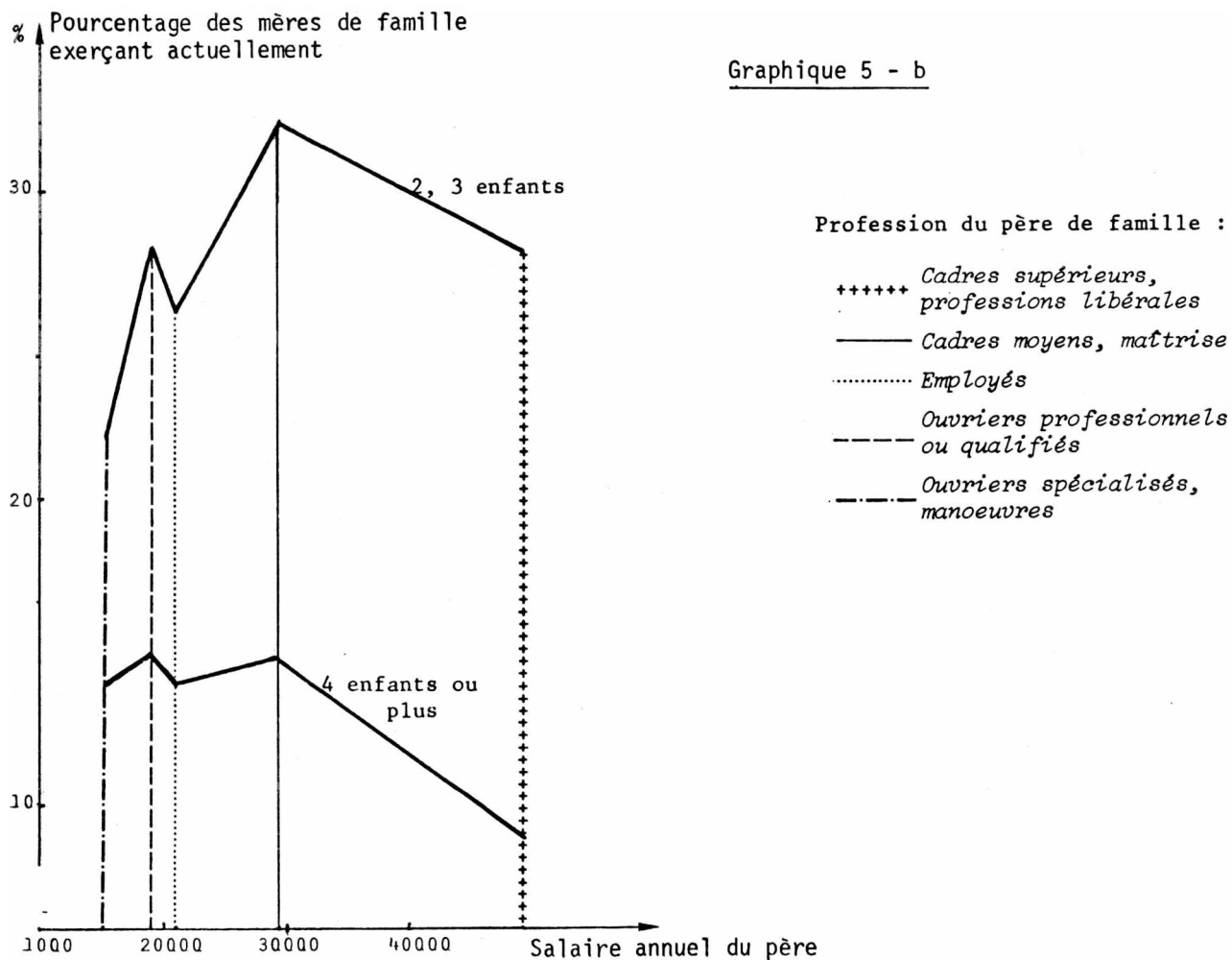


Tableau 4

Pourcentage des mères de famille n'ayant jamais exercé d'activité professionnelle (A) et ayant cessé définitivement (B).

Profession du mari	3 enfants ou moins			4 enfants ou plus		
	A	B	B'	A	B	B'
Cadres supérieurs	11	49	55	20	59	74
Cadres moyens	9	39	43	21	51	65
Employés	18	35	43	22	44	56
O-P, O-Q	13	39	45	31	48	70
O-S, manoeuvres	18	39	48	20	55	69
Ensemble	14	39	45	22	49	63

$B' = B/(100-A) =$ pourcentage des femmes ayant cessé définitivement parmi celles qui ont travaillé dans le passé.

Apparemment ce sont les femmes de cadres qui cessent le plus fréquemment quel que soit le nombre d'enfants. Mais en seconde position viennent les femmes de manoeuvres. Les femmes d'employés cessent plus rarement (1). Des signes de changement sont perceptibles lorsqu'on prend en compte la qualification de la femme, non celle du mari.

2-3. La cessation d'activité

Les variations du taux de cessation d'activité sont surtout importantes lorsque le nombre d'enfants augmente (tableau 5). Mais elles varient considérablement en fonction de la qualification de la femme : les cadres cessent moins vite et, souvent, c'est avec l'intention de reprendre plus tard. Les employées cessent plutôt un peu plus vite que les ouvrières non pas en moyenne mais "à nombre d'enfants égal". Elles ont moins souvent l'intention de reprendre. En conséquence les arrêts de travail contribuent à une augmentation globale de qualification des femmes restant actives. La structure de qualification des mères de famille nombreuse n'est pas pour autant supérieure à celle des femmes n'ayant que deux enfants (2) ; mais cela tient à un autre phénomène qui

) - On remarquera sur les chiffres du tableau 4 la différence entre les familles nombreuses et les autres concernant le pourcentage des mères n'ayant jamais exercé d'activité professionnelle. Il semblerait que l'option pour le travail chez la jeune fille, même si ce n'est pas pour durer, coïncide (ou coïncidait car les femmes étudiantes ont 35 ans en moyenne) avec un idéal de fécondité moins élevé, surtout chez les cadres.

) - On verra à l'annexe 6, page 57 la répartition des qualifications des femmes exerçant actuellement ; la proportion des ouvrières augmente sensiblement quand on passe des familles de taille réduite aux familles nombreuses ; mais également la proportion de cadres ne diminue pas sensiblement.

joue plus massivement : les femmes de qualification moins élevée ont davantage d'enfants (1).

Tableau 5

Cessation d'activité des mères
ayant travaillé selon leur statut
par chaque type de famille (2).

Statut dans la profession		Nombre d'enfants			Ensemble de familles allocataires ayant au moins 2 enf
		2	3	4 et plus	
Cadres	exerce actuellement	51	62	34	52
	a cessé momentanément	31	18	18	24
	a cessé définitivement	18	20	48	24
Employées	exerce actuellement	40	27	21	33
	a cessé momentanément	23	17	13	20
	a cessé définitivement	37	56	66	47
Ouvrières	exerce actuellement	32	24	23	27
	a cessé momentanément	32	19	13	21
	a cessé définitivement	36	57	64	52

Si les interruptions d'activité sont plus fréquentes chez les femmes de cadres, elles proviennent surtout d'employées. Les abandons sont chez elles de plus en plus fréquents au fur et à mesure que l'on monte dans l'échelle sociale. Pour les autres on n'observe pas de régularité.

Quelle que soit la profession du mari, ce sont les cadres qui abandonnent le moins fréquemment leur activité (tableau 6). La multiplicité des contraintes exerce une sorte de sélection au profit des catégories où la qualification est plus importante. Le renforcement de qualification des femmes restant actives, quand le nombre d'enfants augmente, est évidemment plus sensible dans les classes aisées : 86% de cadres chez les

(1) - On a rappelé plus haut que la fécondité est plus élevée aux deux extrémités de l'échelle sociale, plus basse dans les classes moyennes, ceci quand on prend en considération le statut du père. Il semble que lorsqu'on prend en compte le statut de la mère la fécondité varie en fonction inverse de celui-ci :

Répartition des mères ayant travaillé selon leur
statut passé ou actuel pour chaque type de famille

Statut professionnel passé ou actuel	Nombre d'enfants			
	2	3	4	5 ou plus
Cadres	20	13	12	12
Employées	48	39	37	26
Ouvrières	32	48	51	62
	100	100	100	100

(2) - Résultats détaillés à l'annexe 5

cadres supérieurs, 41% chez les cadres moyens, puisqu'il y a, de toutes façons, peu de femmes cadres chez les autres. Autrement dit les inégalités de qualification des mères augmentent avec le nombre d'enfants. C'est encore peu sensible au niveau de l'ensemble de la population parce que peu de mères de famille nombreuse travaillent. Il faut s'attendre à ce que ces inégalités s'accroissent.

Tableau 6

Qualification des femmes et cessation d'activité
selon la profession du mari.

Profession du mari	Pourcentage de CADRES (1) parmi les femmes.			
	qui exercent actuellement		qui ont cessé momentanément ou définitivement de trav.	
	2, 3 enfants	4 enfants ou plus	2, 3 enfants	4 enfants ou plus
Cadres supérieurs	66	86	44	36
Cadres moyens	32	41	13	9
Employés	24	9	7	7
O-P, O-Q.	12	14	3	18
O-S., manoeuvres	14	9	2	1
Ensemble (2)	27	19	12	12
	Pourcentage d'EMPLOYEES (1) parmi les femmes			
Cadres supérieurs	34	14	52	43
Cadres moyens	54	25	58	60
Employés	42	38	60	36
O-P, O-Q.	39	6	39	21
O-S., manoeuvres	32	20	29	18
Ensemble (2)	44	29	46	33
	Pourcentage d'OUVRIERES (1) parmi les femmes			
Cadres supérieurs	0	0	4	21
Cadres moyens	14	34	29	31
Employés	34	53	33	57
O-P, O-Q.	49	80	58	61
O-S., manoeuvres	54	71	69	81
Ensemble (2)	29	52	42	55

(1) - Ces pourcentages sont calculés pour les femmes qui sont ou ont été salariées. Les indépendantes sont exclues, les professions non ou mal déclarées aussi. La somme des trois tableaux ci-dessus est donc égale à 100, terme à terme. Ces tableaux concernent les familles allocataires ayant au moins deux enfants.

(2) - Y compris indépendants et professions non déclarées.

2-4. Inégalités économiques et travail féminin

Le travail des femmes n'étant plus un phénomène marginal, ses répercussions sur les inégalités sociales peuvent engendrer une nouvelle forme de pauvreté.

Actuellement déjà les différences ne sont pas négligeables : au salaire du père qui est en moyenne de 24000 francs il s'ajoute pour un tiers des familles le salaire de la mère qui est en moyenne de 13000 francs. Mais ce supplément de ressources varie et se répartit très différemment selon les groupes sociaux.

Les écarts s'accroissent entre catégories socio-professionnelles. La qualification de la femme variant en moyenne dans le même sens que celle de son conjoint, l'accroissement (l'écart absolu) des ressources de la famille dû au travail féminin est beaucoup plus important dans les catégories aisées au niveau des moyennes des groupes sociaux (1), le phénomène joue d'autant plus que le taux d'activité féminine ne diminue plus lorsque le statut s'élève.

Les écarts augmentent selon le nombre d'enfants. L'accroissement des charges familiales agit de façon directe : la fréquence des interruptions ou du travail à temps partiel augmente avec le nombre d'enfants.

Mais les écarts s'accroissent encore lorsqu'on tient compte à la fois des deux variables précédentes.

Le tableau 7-a donne une estimation de l'apport du salaire de la mère selon la profession du père et le nombre d'enfants (2). La moyenne ainsi calculée est une résultante des transformations de structure de qualification et des variations de fréquence du travail à temps partiel. L'effet sélectif de l'accumulation des contraintes lorsque le nombre d'enfants augmente est bien traduit sur ces moyennes :

- chez les cadres (profession du mari) le salaire moyen des femmes qui travaillent ne diminue pas en dépit de la fréquence croissante du temps partiel (3) - il aurait même plutôt tendance à augmenter ; chez les ouvriers et les manoeuvres il diminue régulièrement et de façon importante (de 10400 francs à 7700). Dans les familles de taille réduite - 2 ou 3 enfants - les écarts de salaires des mères entre catégories socio-professionnelles vont du simple au double - à peine ; dans les familles nombreuses ils sont presque de 1 à 3.

(1) - Il s'agit d'agrégats incorporant trois variables ayant leurs variations propres : le taux d'activité, la proportion d'activité à temps partiel, le salaire calculé sur la base d'un travail à plein temps.

(2) - On trouvera dans les annexes 7 et 8 l'estimation des salaires et leur distribution selon la profession exercée par la mère.

(3) - L'annexe 1 présentée de la même façon que les tableaux 7 donne une estimation de la fréquence du travail à temps partiel.

- La présentation du tableau 7-b est un peu grossière pour répondre à la question : les femmes travaillent-elles plus souvent lorsque le pouvoir d'achat de leur famille est plus faible que celui des familles de même milieu et de mêmes charges familiales ? Les résultats cependant ne sont pas dépourvus de signification : si dans la majorité des cas le salaire du mari est plus élevé lorsque la femme ne travaille pas, d'une part il y a des exceptions, d'autre part les différences sont faibles.

Une exception concerne les ouvriers professionnels dans un cas seulement : les familles de deux enfants (1). L'autre exception concerne les cadres pères de 3 ou 4 enfants ; mais on peut ajouter que dans les familles de 5 enfants le salaire des cadres est à peu près le même que leur femme travaille ou non.

Toutes les autres différences vont dans l'autre sens : lorsque la femme est au foyer le salaire du père est plus élevé ; mais chez les cadres moyens les différences ne sont significatives qu'à partir de 4 enfants.

Ces différences de salaires, étonnamment faibles, le seraient peut-être un peu moins si les catégories comparées étaient plus homogènes. Ainsi le taux d'activité féminine est plus élevé dans les grandes villes (2) où les salaires sont eux-mêmes plus élevés. Il y a donc davantage de salariés des grandes agglomérations dans les catégories du tableau 7-b où la mère travaille.

Le signe des différences, trop souvent le même pour qu'on ne s'y arrête, suggérerait l'idée d'une volonté de compensation dans le fait de travailler - surtout dans les catégories où le travail féminin est subi comme une contrainte et non revendiqué comme un facteur d'autonomie ; mais de quelle compensation s'agirait-il ? Le montant des différences, lui, est faible et, si la référence est la catégorie d'appartenance, le résultat du travail féminin est plus qu'une compensation ; il distance. Il apparaît alors comme une tactique de démarquage. A ce titre le travail féminin est un lieu d'analyse sociologique exemplaire, du moins en ce moment précis où il change de signification et n'est pas généralisé. Aussi fragiles que soient les données sur ce point (3) on

-
- (1) - Il semble qu'il s'agisse plutôt d'une sous estimation en ce qui concerne le salaire lorsque la mère est au foyer, la moyenne est faible et son coefficient de variation est élevé par rapport aux autres types de familles dans cette profession.
 - (2) - L'annexe 9 page 60, présente l'évolution du taux d'activité des mères selon le nombre d'enfants. Les disparités sont importantes : dans les petites villes et paradoxalement à Paris (dans la ville même), les femmes travaillent moins. Dans les grandes villes de province et dans la couronne entourant Paris, le taux d'activité est très élevé.
L'annexe 10 donne une répartition des femmes selon leur qualification, par catégorie de commune.
 - (3) - Les effectifs sur lesquels reposent les calculs sont indiqués intentionnellement. Ce n'est pas la seule critique à faire sur cette présentation : la définition et le repérage du statut professionnel sont imprécis. Pour le mari ce statut n'est pas définitif au moment de l'enquête. Les catégories retenues sont peu homogènes : les employés peuvent être vendeurs, employés de bureau, livreurs... Malgré cela on suppose qu'en moyenne il existe une certaine hiérarchie entre les catégories retenues dans les lignes et les colonnes du tableau 8.

Tableau 7-a

SALAIRE DES MERES DE FAMILLE TRAVAILLANT ACTUELLEMENT*
 SELON LA PROFESSION DU PERE ET LE NOMBRE D'ENFANTS

Catégorie socio-professionnelle du père de famille	2 enfants			3 enfants			4 enfants			5 enfants et plus			Ensemble des familles alloca- taires ayant 2 enfants et plus		
Cadres supérieurs	19700	.40	18	19500	.51	32	23900	.51	19	20100	.65	14	19800	.45	83
Cadres moyens, maîtrise	15200	.52	55	14400	.59	54	5900	1.10	32	13300	.35	33	14100	.58	174
Employés	12200	.50	25	14000	.38	36	11100	.44	20	7400	.71	23	12500	.47	104
Ouvriers professionnels et ouvriers qualifiés	13200	.34	30	10900	.51	48	8600	.55	26	8300	.57	28	11400	.47	132
Ouvriers spécialisés, manoeuvres et personnel de service	10400	.56	36	9400	.47	28	9100	.39	34	7700	.61	44	9900	.54	142
Ensemble (1)	13900	.51	183	13000	.57	211	9600	.70	153	10800	.52	162	13000	.56	709

(1) Y compris indépendants et professions non déclarées

* Qu'il s'agisse d'un travail à temps plein ou d'un travail à temps partiel

Les chiffres en italique sont les coefficients de variation du salaire (rapport de l'écart-type à la moyenne) pris comme indicateur de dispersion

Les chiffres en petits caractères : le nombre de réponses obtenues.

Tableau 7-b

SALAIRE DU PERE COMPARE ENTRE LES FAMILLES OU LA MERE TRAVAILLE ACTUELLEMENT
ET CELLES OU ELLE NE TRAVAILLE PAS, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS.

Catégorie socio-professionnelle du père de famille	2 enfants		3 enfants		4 enfants		5 enfants et plus		Ensemble des familles alloca- taires de deux enfants et plus. (2)	
	La mère est au foyer	La mère travaille actuellem.	La mère est au foyer	La mère travaille actuellem.	La mère est au foyer	La mère travaille actuellem.	La mère est au foyer	La mère travaille actuellem.		
Cadres supérieurs	46300 ¹⁹ .43	42700 ¹⁷ .36	54000 ²¹ .40	59500 ²⁶ .50	44400 ¹⁹ .43	54400 ¹⁹ .55	53400 ²³ .40	52600 ¹⁸ .59	48800 ⁸¹ .42	47700 ⁸⁰ .48
Cadres moyens, maîtrise	30100 ⁴⁶ .36	30000 ⁶⁰ .46	27900 ⁴² .31	27100 ⁵³ .35	28700 ⁴⁴ .38	24800 ³⁰ .16	30400 ²⁸ .28	25600 ³⁴ .46	29200 ¹⁶⁰ .35	28600 ¹⁷⁷ .44
Employés	22400 ²⁹ .47	18000 ²⁶ .36	21600 ³⁰ .37	18100 ³⁵ .45	18600 ³² .41	18400 ²³ .48	17800 ²⁸ .29	10200 ²³ .64	21200 ¹¹⁹ .43	17600 ¹⁰⁷ .41
Ouvriers professionnels et ouvriers qualifiés	18800 ⁴⁰ .43	22000 ³² .37	19600 ⁴⁴ .37	18200 ⁴⁸ .36	18300 ³⁷ .25	15400 ²⁶ .32	16500 ⁶⁸ .30	15300 ³⁰ .25	18500 ¹⁹¹ .38	19500 ¹³⁶ .39
Ouvriers spécialisés, manoeuvres et personnel de service	16300 ³⁹ .30	15700 ³⁶ .20	15900 ⁶² .35	14500 ²⁷ .20	15000 ⁴³ .35	13500 ³² .27	14300 ⁷³ .25	12700 ⁴⁴ .26	15700 ²¹⁷ .32	15000 ¹³⁹ .23
Ensemble (1)	26300 ¹⁹¹ .63	24900 ¹⁸² .56	24000 ²¹² .61	24500 ¹⁹³ .74	23700 ¹⁸⁹ .61	20400 ¹⁴³ .68	21100 ²³⁶ .67	18900 ¹⁵⁷ .78	24500 ⁸²⁸ .63	24000 ⁶⁷⁵ .62

Salaire et primes annuels en francs par ménage ; en italique : coefficient de variation (rapport de l'écart-type à la moyenne)

(1) Y compris indépendants et professions non déclarées.

(2) Nombre de réponses obtenues.

peut cependant s'attarder sur les résultats ci-dessous (tableau 8) : le taux d'activité des femmes est le plus faible lorsque la qualification de leur mari est la même que celle de leur père, c'est-à-dire lorsque leur situation est inchangée par le mariage

Tableau 8

Taux d'activité des femmes
selon la profession de leur père et celle de leur mari.

Profession du père	Profession du mari										Ensemble des familles alloc. ayant au moins deux enfants (1)	
	Cadres supérieurs		Cadres moyens Maîtrise		Employés		Ouvriers professionnels qualifiés		Ouvriers spécial. manoeuv. pers. de service			
Cadres supérieurs, professions libérales	17	29	46	17	39	8	35	5	-	0	27	69
Cadres moyens, maîtrise	42	17	15	19	16	7	44	12	16	12	26	76
Employés	24	10	30	28	19	15	19	9	34	16	28	86
Ouvriers professionnels ou qualifiés	39	10	23	38	35	20	22	26	24	34	27	139
Ouvriers spécialisés, manoeuvres, personnel de service	25	1	34	16	9	17	24	31	16	30	20	106
Ensemble (1)	24	95	28	187	23	116	24	140	20	149	26	769

En petits caractères : nombre de femmes actives ayant répondu à l'enquête.

(1) y compris indépendants, commerçants, familles d'origine agricole qui ne sont pas pris en compte à l'intérieur du tableau. Les marges ne sont pas le total des lignes ou des colonnes.

Lorsque les comparaisons à la diagonale se font dans le sens des flèches, il n'y a qu'une exception : le cas des filles d'ouvriers spécialisés dont le mari est employé.

La femme travaille plus fréquemment lorsque son mariage entraîne pour elle une certaine régression sociale (sens de la flèche horizontale). Lorsqu'il y a ascension sociale il semble qu'on doive interpréter la référence dans le sens de la flèche verticale (le salaire du mari, par exemple, augmente vers le haut dans chaque colonne alors qu'il s'agit d'une même qualification) :

Le travail de la femme permettrait une anticipation des pratiques de consommation et affermirait un statut encore précaire.

Le lien entre travail féminin, consommation et mobilité sociale mériterait d'être étudié pour lui-même. Le travail féminin peut entrer dans la "logique de l'identification anticipée" décrite par P. BOURDIEU (1) permettant la transformation "des attitudes et des modèles de comportement par lesquels les individus se préparent, au prix d'une sorte de socialisation anticipée, à occuper les positions sociales auxquelles ils ont des chances objectives d'accéder".

L'identification peut aussi être non une anticipation, mais une illusion : les différences dans les pratiques de consommation que permet le travail des femmes ayant pour effet de réprimer les tensions d'un vécu d'inertie sociale dans un consensus idéologique de croissance et de progrès. J. BAUDRILLARD : "C'est ce qui rend si complexe la lecture des objets : tantôt leur mobilité reflète le standing ascendant de telle catégorie sociale, en la signifiant positivement, tantôt elle vient compenser au contraire l'inertie sociale de tel groupe ou individu, dont alors le désir de mobilité, déçu ou contrarié, vient s'inscrire dans la mobilité artificielle du décor" (2).

Le travail des femmes n'a pas, en tous cas, fonction de compensation au sens matériel du terme, il provoque un décalage des niveaux de vie (3) que le graphique 6 met en évidence. La pression des inégalités s'impose dans la vie quotidienne. Chez les employés ou les ouvriers les familles où la mère travaille sont loin de l'aisance, cependant leur niveau de vie est d'au moins 1,5 fois celui des familles où la mère est au foyer, dans chaque profession et chaque type de famille (tableaux 7-a et 7-b). Les différences ne peuvent qu'accélérer la diffusion du travail des femmes même s'il doit en coûter le surmenage ou des tensions familiales.

1) - P. BOURDIEU : Différences et distinctions, dans le partage des bénéfices, ouvrage collectif - Editions de Minuit - 1966.

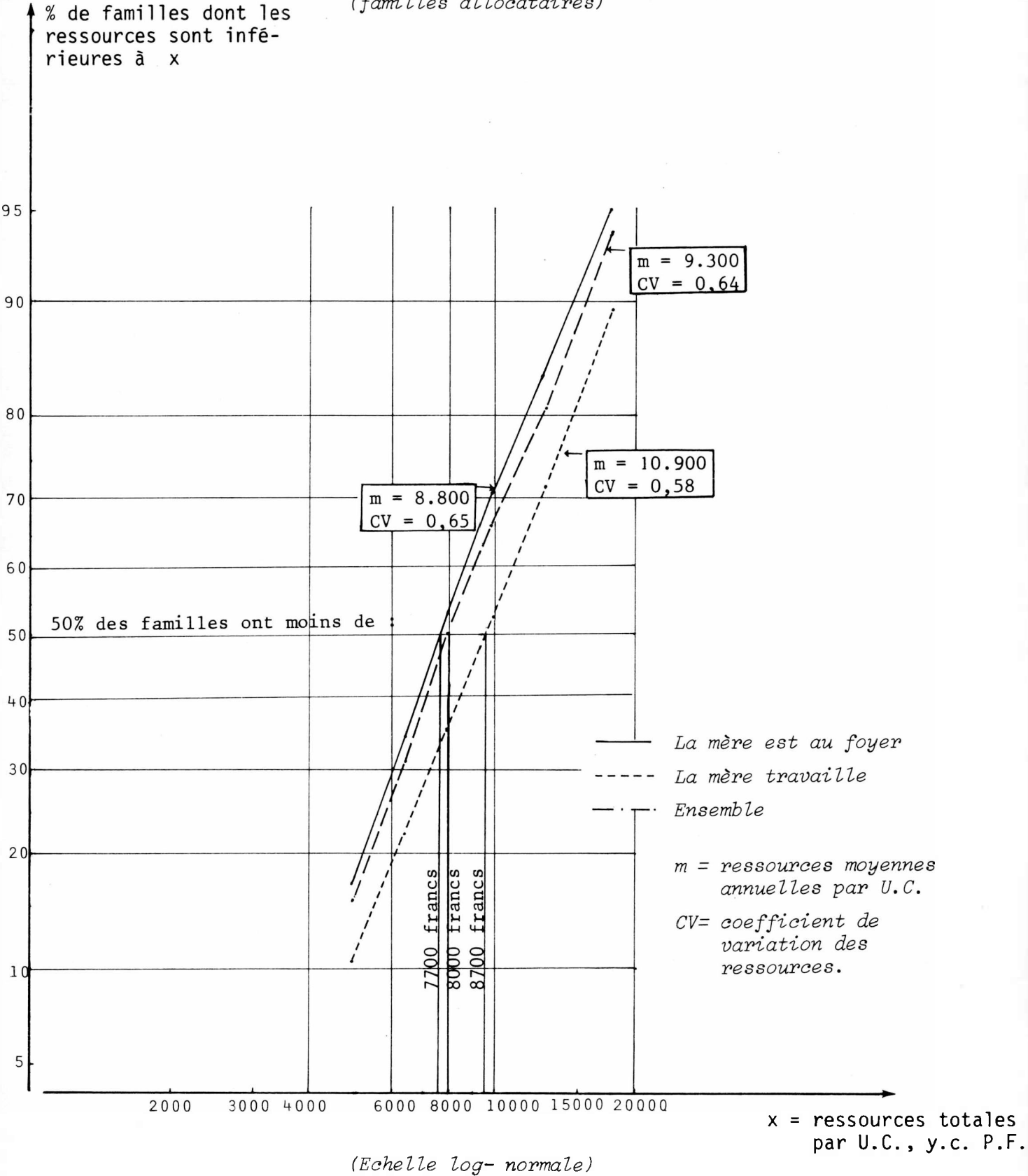
2) - J. BAUDRILLARD : La morale des objets, Communications n°13, 1969

3) - On a pris comme mesure de niveau de vie le quotient de l'ensemble des ressources, y compris les prestations familiales par le nombre d'unités de consommation calculé comme suit :

0 à 2 ans = 0.20	7 à 10 ans = 0.50	14 à 16 ans = 0.80	au delà de 19 ans 1.0
3 à 6 ans = 0.35	11 à 13 ans = 0.65	17 à 19 ans = 0.90	

Graphique 6
 DISTRIBUTION DES RESSOURCES PAR UNITE DE CONSOMMATION (y.c. P.F.)
 SELON L'ACTIVITE DE LA MERE

(familles allocataires)



II - ANALYSE DES ATTITUDES DES FEMMES A L'EGARD DU TRAVAIL

Cette partie est consacrée à la construction d'une variable de synthèse à partir d'un grand ensemble d'opinions exprimées sur le travail féminin. Au moyen de cette variable on étudie ensuite les variations d'attitudes à travers les groupes sociaux.

D'un point de vue heuristique, la méthode employée fait surgir des résultats inattendus qui invitent à une réflexion sur l'observation par enquête ou la signification d'un suffrage.

1 - OBSERVATION DIRECTE DE QUELQUES REPONSES

Ce paragraphe contient quelques exemples concrets de réponses. Il introduit à la constitution de variables plus abstraites mais plus précises, du point de vue du sens comme de la mesure ; il montre comment l'interprétation spontanée de réponses à des questions d'attitude conduit à une perte d'information, voire à un détournement du sens (1).

1-1. Cohérence des réponses à deux questions

Une question ne suffit pas pour départager les enquêtées en "pour" ou "contre". Les contradictions du tableau 9 le montrent bien. N'utiliser qu'une des deux questions y figurant reviendrait par exemple à considérer comme très favorables au travail féminin les 317 femmes choisissant le travail à temps plein comme activité souhaitable lorsque les enfants vont à l'école alors que 94 d'entre elles estiment que la famille idéale est celle où seul le mari travaille.

La réponse la plus discriminante de ce tableau est la réponse "rester au foyer" même lorsque les enfants vont à l'école (la même question était posée dans le cas où les enfants sont petits) : 85% des femmes exprimant cet avis trouvent également que la famille idéale est celle où seul le mari travaille. C'est la meilleure cohérence obtenue. Les 15% autres réponses impliquent une contradiction apparente.

(1) - Il n'y aura plus de traitement par question dans la suite de ce texte. Les annexes 12-a et 12-b fournissent des taux de réponses bruts à quelques questions, en fonction de l'activité professionnelle de la femme.

Tableau 9

Réponses simultanées à deux questions
d'attitude par rapport au travail féminin

La famille idéale est celle où :	Activité convenant le mieux à une mère de famille quand les enfants vont à l'école:			
	rester au foyer	travailler à mi-temps	travailler à plein temps	
les deux conjoints travaillent également	13 5	142 54	106 41	261 100
La mari a un métier plus absorbant que celui de sa femme	30 5	408 74	117 21	555 100
seul le mari travaille	241 27	573 63	94 10	908 100
	284 17	1123 65	317 18	1724 100

En gros caractères : nombre de réponses obtenues. En petits caractères et en italique les pourcentages en colonne et en ligne respectivement.

Les suffrages du mi-temps sont également insolites : cette réponse est majoritaire quelle que soit l'opinion sur la famille idéale - même lorsque le modèle préféré est celui où "les deux conjoints travaillent également". Bon nombre des femmes qui ont exprimé une préférence pour le travail à mi-temps ont choisi par modération cette réponse intermédiaire, alors qu'elles sont plutôt opposées au travail féminin : 51% d'entre elles choisissant le modèle familial où seul le mari travaille.

Sur les 1724 opinions exprimées, seules les réponses entourées, situées sur la diagonale, sont sans ambiguïté et paraissent délimiter partielles -modérées-hostiles. Mais on peut s'attendre à ce que l'introduction d'une troisième question, une quatrième.... réduise encore ce sous-ensemble en obligeant à laisser de côté de nouvelles contradictions.

1-2. Cohérence des réponses à trois questions

Aux deux questions précédentes on ajoute la question suivante : Etes-vous d'accord avec cette opinion : "les femmes qui ne travaillent pas se sentent coupées du monde" ? Quatre réponses étaient possibles : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas très d'accord, pas du tout d'accord.

On pourrait multiplier le tableau précédent par 4, les 9 couples de réponses qui y sont présentés pouvant être rencontrés avec les 4 réponses ci-dessus. Autrement dit les trois questions ensemble conduisent à 36 possibilités de réponses.

On a choisi une présentation différente qui met mieux en évidence le degré de cohérence des réponses du point de vue de l'attitude pour ou contre le travail féminin. Mais cette présentation repose sur les résultats de l'analyse automatique de l'ensemble des questions sur le thème. C'est une présentation a posteriori : la contribution des questions au facteur d'adhésion-opposition au travail féminin est connue ; la hiérarchie des réponses sur une échelle "pour ou contre" l'est aussi(1). En partant des résultats que fournit l'analyse des correspondances et en remontant aux données on donne une compréhension intuitive du contenu des facteurs qui seront manipulés par la suite.

Le tableau 10 présente en colonne les 10 réponses aux 3 questions choisies dans l'ordre du degré d'adhésion ou d'opposition au travail féminin qu'elles impliquent (2). Ces réponses donnent lieu à 36 combinaisons possibles, toutes rencontrées effectivement malgré les contradictions impliquées par certaines d'entre elles. Chacune des lignes du tableau concerne une combinaison de réponse (cf. note du tableau 10).

Si les questions n'avaient aucun lien entre elles, ou si les enquêtés avaient répondu n'importe comment, les 36 combinaisons auraient à peu près la même fréquence, autour de 48 (1724/36).

Au contraire si la signification des réponses était uni-dimensionnelle, exprimant seulement une plus ou moins grande opposition (ou adhésion) au travail féminin, certaines combinaisons comportant des réponses apparemment contradictoires ne devraient pas figurer (3). La présentation utilisée permet d'apprécier le degré de cohérence entre les réponses de ce point de vue : les combinaisons impliquant des contradictions, celles qui font intervenir des réponses très éloignées entre elles, y sont assez rares.

(1) - Les trois questions prises pour exemple dans ce paragraphe ne sont pas quelconques. Elles "s'étalent" bien sur le premier facteur, facteur adhésion-opposition. L'éventail des réponses n'est pas réparti de façon exagérément dissymétrique : on a éliminé les questions comportant une réponse très rarement observée.

(2) - Ordre de l'abscisse sur le premier facteur.

(3) - Elles sont barrées sur le tableau 10. Il ne resterait alors que les cases occupant la région diagonale.

Tableau 10

FREQUENCE DES DIFFERENTES COMBINAISONS DE REPONSES OBSERVEES

	Quand enfants à l'école mère doit rester au foyer.	Femmes au foyer coupées du monde pas du tout d'accord	Famille idéale : seul le père travaille	Femmes au foyer coupées du monde pas très d'accord	Quand enfants à l'école mère peut travailler à mi-temps	Femmes au foyer coupées du monde plutôt d'accord	Famille idéale : le mari travaille le plus que sa femme	Femmes au foyer coupées du monde tout à fait d'accord	Quand enfants à l'école mère peut travailler à plein temps	Famille idéale : les deux conjoints travaillent	Fréquence des combinaisons
1	⊕	△	●	△	⊕	△	●	△	⊕	●	91
2	91	91	91				⊗				⊗
3	⊗	⊗								⊗	⊗
4	68		68	68						⊗	68
5	53		53			53					53
6	⊗		⊗					⊗			⊗
7	⊗			⊗			⊗				⊗
8	⊗			⊗						⊗	⊗
9	⊗					⊗	⊗			⊗	⊗
10	⊗					⊗		⊗		⊗	⊗
11	⊗						⊗	⊗		⊗	⊗
12	⊗							⊗		⊗	⊗
13		184	184		184						184
14		⊗	⊗						⊗		⊗
15		59			59		59		⊗		59
16		⊗			⊗					⊗	⊗
17		⊗					□		⊗		⊗
18		⊗						⊗		⊗	⊗
19			157	157	157						157
20			⊗	⊗				⊗			⊗
21			135		135	135					135
22			⊗		⊗			⊗			⊗
23			⊗			⊗			⊗		⊗
24			⊗					⊗			⊗
25				73	73		73				73
26				23	23					23	23
27				25			25		25		25
28				14				14		14	14
29					133	133	133				133
30					38	38				38	38
31					143		143	143			143
32					54			54		54	54
33						33	33		33		33
34						33			33	33	33
35							44	44	44		44
36								51	51	51	51
Fréquence totale	284	426	908	394	1123	465	555	439	317	261	1724

1411

313

Les 36 combinaisons possibles figurent en ligne sur ce graphique ; chacune est identifiée par les trois réponses la constituant, au moyen de trois carrés placés dans les colonnes correspondantes.

Le chiffre du carré est la fréquence observée pour la combinaison, répétée à la dernière colonne.

Chacun des signes ⊕, △ ou ● permet de repérer les réponses à une même question. Dans chaque ligne (combinaisons de réponses) on trouve un élément de chaque signe et un seul.

L'ordre des combinaisons est systématique : d'abord toutes les combinaisons contenant la première variable (colonne); puis la seconde et ainsi de suite.

(Chiffres non redressés).

Les contradictions apparentes peuvent traduire non les contradictions dans lesquelles se trouve la personne enquêtée elle-même mais sa réaction devant les contradictions du monde extérieur vis-à-vis du travail féminin, réaction se traduisant, dans le formalisme du questionnaire, par une hostilité systématique.

La réponse "pas du tout d'accord" peut être une manifestation d'hostilité quel que soit le contenu de la question. (Rappelons que ce jugement porte ici sur l'opinion : les femmes qui ne travaillent pas se sentent coupées du monde). Cette réponse est quelquefois associée à des opinions apparemment contraires, par exemple : "la famille idéale est celle où les deux conjoints travaillent", lignes 3, 16, 18 du tableau 10, ou encore : "l'activité qui convient le mieux à une mère de famille lorsque les enfants vont à l'école est le travail à plein temps", lignes 14, 15 et 18. La co-occurrence de ces deux opinions n'est pas le fait du hasard ; elles ont en commun d'être très extrêmes - si l'on en juge par la fréquence des observations recueillies. Elles s'opposent ensemble on le verra plus loin à une majorité peu différenciée.

A l'inverse la réponse "tout à fait d'accord" peut avoir une autre signification que celle de l'adhésion à l'opinion émise. C'est une des réponses les plus fréquemment associées à des réponses contradictoires. En particulier on la trouve associée à une adhésion au modèle de la mère au foyer (lignes 6, 11, 12), au modèle familial où seul le père travaille (lignes 6, 24 et surtout 22). C'est-à-dire à l'image traditionnelle de la famille.

Il est significatif que cette réponse, "tout à fait d'accord", soit associée non seulement à des modèles traditionnels mais encore à des réponses modérées - on entend par là la réponse "du milieu" lorsqu'il y a un choix entre trois propositions graduées. Sa fréquence la plus forte, 143 réponses, correspond justement à ce type d'associations : ligne 31 du tableau 10. Ceci encore n'est pas le fait du hasard.

En conclusion :

- la réponse à une question directe ne peut fournir que des présomptions sur l'opinion de la personne interrogée.
- les contradictions sont aussi révélatrices que les attitudes apparemment rationnelles. Ce sont elles qui permettent de dépasser le sens du questionnaire. Mais rappelons que la présentation qui précède : choix des questions, mode de présentation et orientation de l'interprétation... a été faite après l'analyse automatique du questionnaire, c'est-à-dire connaissant les résultats. Sans cela on aurait probablement rejeté les incohérences comme relevant de l'aléatoire.

2 - ATTITUDES DOMINANTES RESSORTANT D'UNE ANALYSE AUTOMATIQUE

L'objectif initial du traitement statistique était de construire une variable exprimant le degré d'opposition (ou d'adhésion) au travail féminin, mesurable au niveau individuel et comportant le moins possible d'ambiguïté du point de vue de la signification, le moins possible d'erreurs du point de vue de la mesure.

2-1. Variables concernées et méthode utilisée

On a choisi 17 questions portant toutes sur le travail féminin à l'exclusion des thèmes connexes tels que la répartition des tâches dans le ménage, l'âge auquel un enfant peut être séparé de sa mère, la socialisation des enfants... Ceci afin d'éviter les risques d'interférence entre des problèmes différents mais non indépendants. L'analyse des attitudes par rapport à la famille relève d'une autre démarche.

La liste des questions dans leur libellé exact figure à l'annexe 13 ainsi que la répartition des réponses obtenues pour les mères des familles allocataires.

La méthode utilisée est l'analyse des correspondances ; son application au traitement de questionnaires individuels dont le contenu est qualitatif pose des problèmes du point de vue de l'interprétation des résultats. Une solution a été mise au point par L. LEBART, celle que nous appliquons ici (1) : l'analyse est celle des profils individuels de réponses à l'ensemble des questions retenues mises sous forme disjonctive. Les réponses à une question doivent être exclusives : chaque individu fournit une réponse et une seule de l'ensemble proposé. (Cette réponse est alors codée 1, les autres 0). Les données se présentent sous la forme d'un tableau de n lignes (n individus) et p colonnes, p étant la somme des modalités de réponses prévues pour toutes les questions. Ce tableau a aussi la forme de q sous-tableaux (q étant le nombre de questions) mis bout à bout, tous ayant le même poids. Cette dernière condition est essentielle pour l'interprétation des proximités entre les réponses.

Les 17 questions retenues conduisent à 60 modalités de réponses ou 60 variables ($p = 60$).

Traitement des non-réponses

Elles ne figurent pas en tant que variables, il y en a trop peu (33/1752 est la fréquence la plus élevée d'après l'annexe 13), et surtout, comme elles proviennent souvent des mêmes personnes, elles auraient constitué à elles seules des sous-constellations dans l'espace-individus qui pourraient nuire à la qualité des autres facteurs (2). Nous ne les avons

1) - Dans L. LEBART ; Recherches sur la description automatique des données socio-économiques, voir le chapitre II : Analyse de certaines correspondances multiples. Mars 1973 Convention de recherche CORDES n°13/1971.

Pour un exposé théorique, voir J-P. BENZECRI : "Sur l'analyse de tableaux binaires associés à une correspondance multiple". Laboratoire de statistique mathématique - Université de Paris VI.

2) - Sur les 2003 femmes mariées interrogées (y compris les échantillons hors CAF) 154 ont une non-réponse, 43 en ont au moins deux.

pas non plus éliminées, pour ne pas réduire l'échantillon. Afin de respecter la contrainte de l'égalité de poids entre les questions on a réparti aléatoirement les non-réponses sur l'ensemble des réponses exprimées ; chaque individu a ainsi une réponse et une seule à chacune des questions.

Deux analyses ont été faites l'une portant sur les 2003 femmes mariées interrogées l'autre sur les 1757 mères de familles allocataires. Elles donnent les mêmes résultats, c'est la seconde qui est représentée ici.

L'analyse se limitera à l'interprétation des 3 premiers facteurs La part d'inertie revenant aux 6 premiers facteurs est, dans l'ordre : 8.01 - 4.46 - 4.11 - 3.41 - 3.28 - 2.96. Le premier se détache nettement ; les second et troisième ont à peu près la même importance.

2-2. Signification des trois premiers facteurs

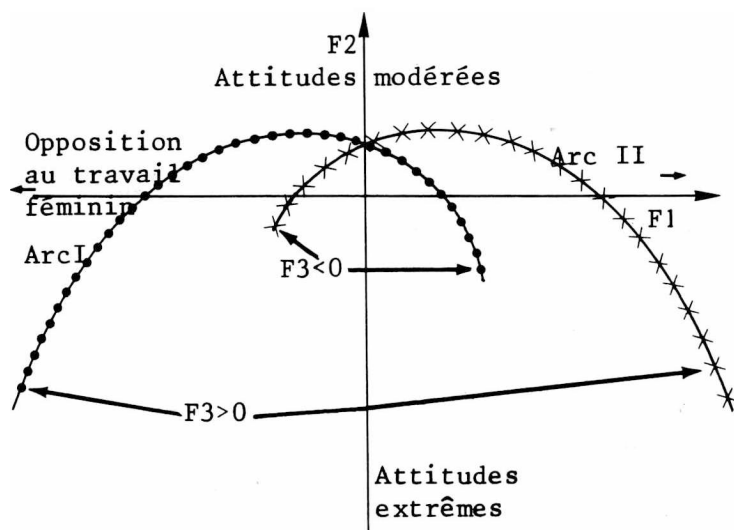
On s'intéresse d'abord ici à la signification des attitudes dominantes ; on verra au paragraphe 3 comment varient ces attitudes dans la population. Le premier facteur est bien ce que l'on cherchait : un repère permettant la mesure du degré d'opposition au travail féminin. C'est le seul qui soit, sans ambiguïté, spécifique du thème étudié. La signification des deux autres relève du domaine de la forme, bien au delà du contenu des mots.

La présentation s'appuiera sur l'annexe 13 et sur trois graphiques :

- le graphique 7 donne la position relative des 60 réponses dans le premier plan d'inertie.
- le graphique 8 de même présentation concerne les 1757 observations (personnes) et non plus les questions.
- le graphique 9 donne la position relative des 60 réponses dans le plan des facteurs 2 et 3.

2-2.1 Premier facteur

La disposition des réponses prend la forme générale d'un croissant - reproduit en schéma ci-contre - dont les deux bouts ont les abscisses les plus extrêmes sur le premier axe. A gauche on trouve les attitudes exprimant la plus vive opposition au travail féminin, à droite la plus grande faveur. Avec 8 % de l'inertie totale de l'information le premier facteur représente une source de variations deux fois plus grande que chacun des deux suivants. C'est celui qui répond à l'objectif que l'on s'assignait au départ : hiérarchiser les attitudes des plus hostiles aux plus favorables au travail féminin. Les deux autres sont révélateurs d'un point de vue tout autre : la mise en condition que représente l'enquête pour la personne interrogée.



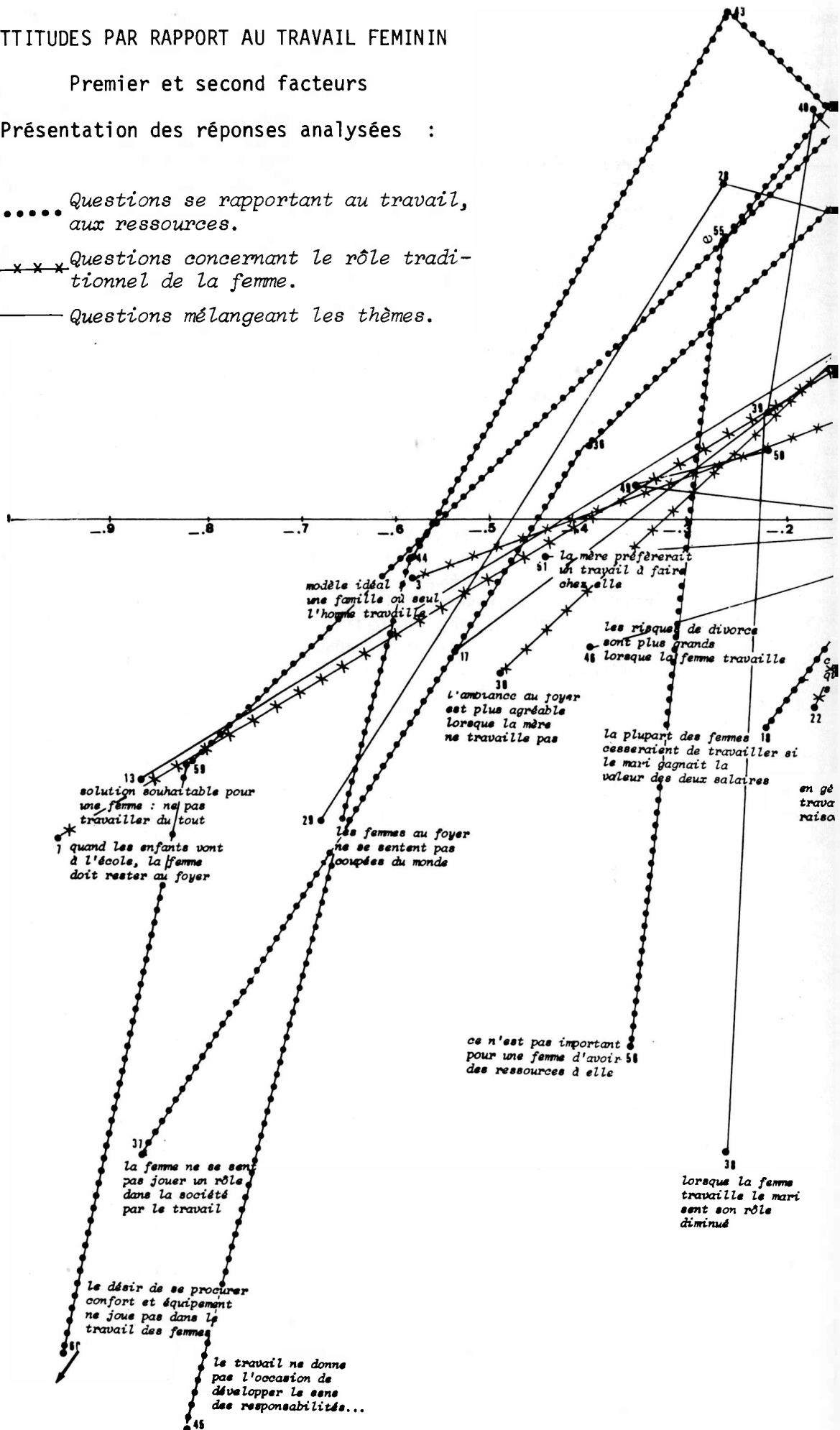
Graphique 7

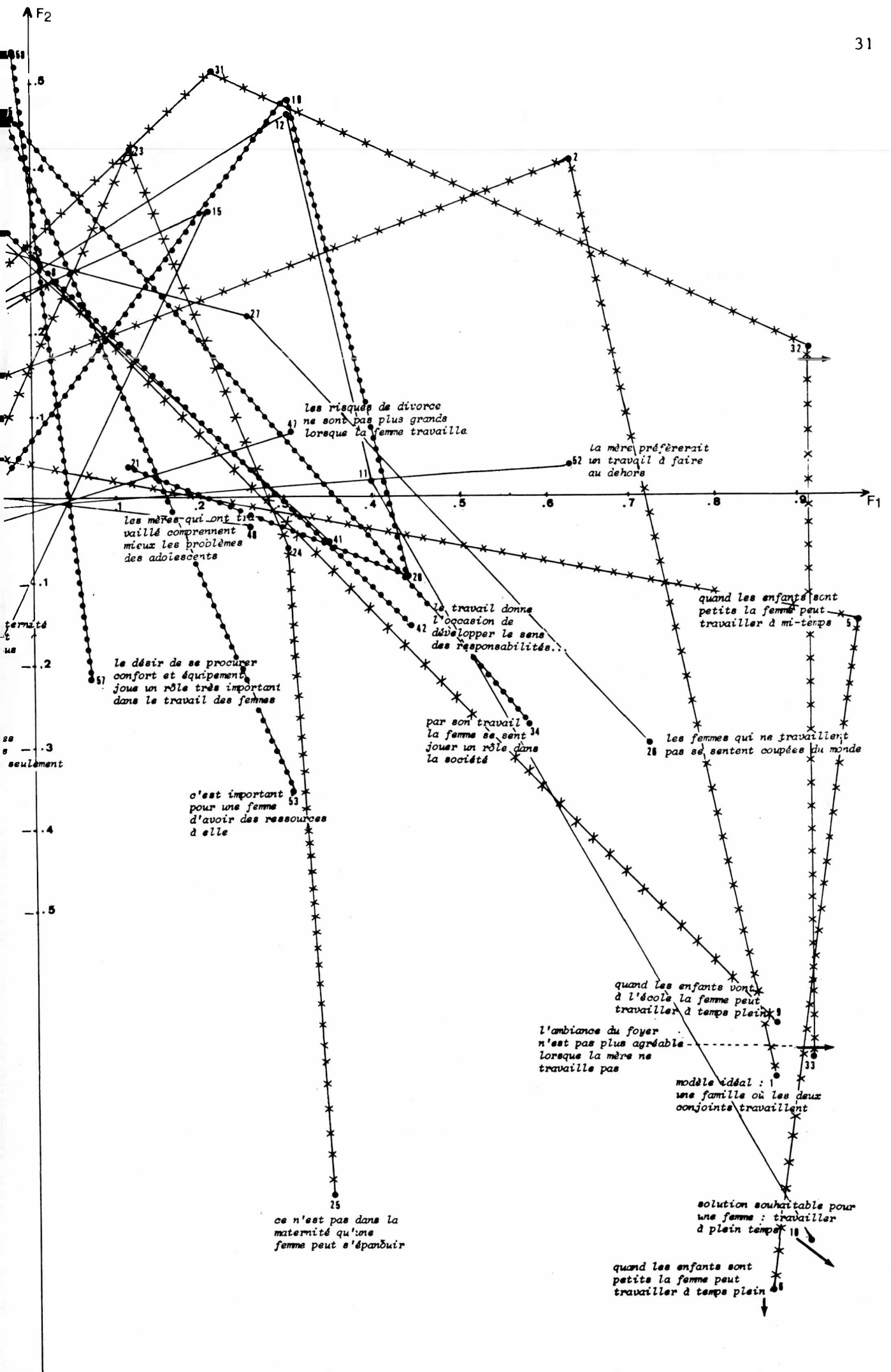
ATTITUDES PAR RAPPORT AU TRAVAIL FEMININ

Premier et second facteurs

Présentation des réponses analysées :

- Questions se rapportant au travail, aux ressources.
- * * * * * Questions concernant le rôle traditionnel de la femme.
- Questions mélangeant les thèmes.





Les risques de divorce ne sont pas plus grands lorsque la femme travaille

La mère préférerait un travail à faire au dehors

Les mères qui ont travaillé comprennent mieux les problèmes des adolescents

Le désir de se procurer confort et équipement joue un rôle très important dans le travail des femmes

c'est important pour une femme d'avoir des ressources à elle

ce n'est pas dans la maternité qu'une femme peut s'épanouir

par son travail la femme se sent jouer un rôle dans la société

le travail donne l'occasion de développer le sens des responsabilités...

Les femmes qui ne travaillent pas se sentent coupées du monde

quand les enfants sont petits la femme peut travailler à mi-temps

quand les enfants vont à l'école la femme peut travailler à temps plein

l'ambiance du foyer n'est pas plus agréable lorsque la mère ne travaille pas

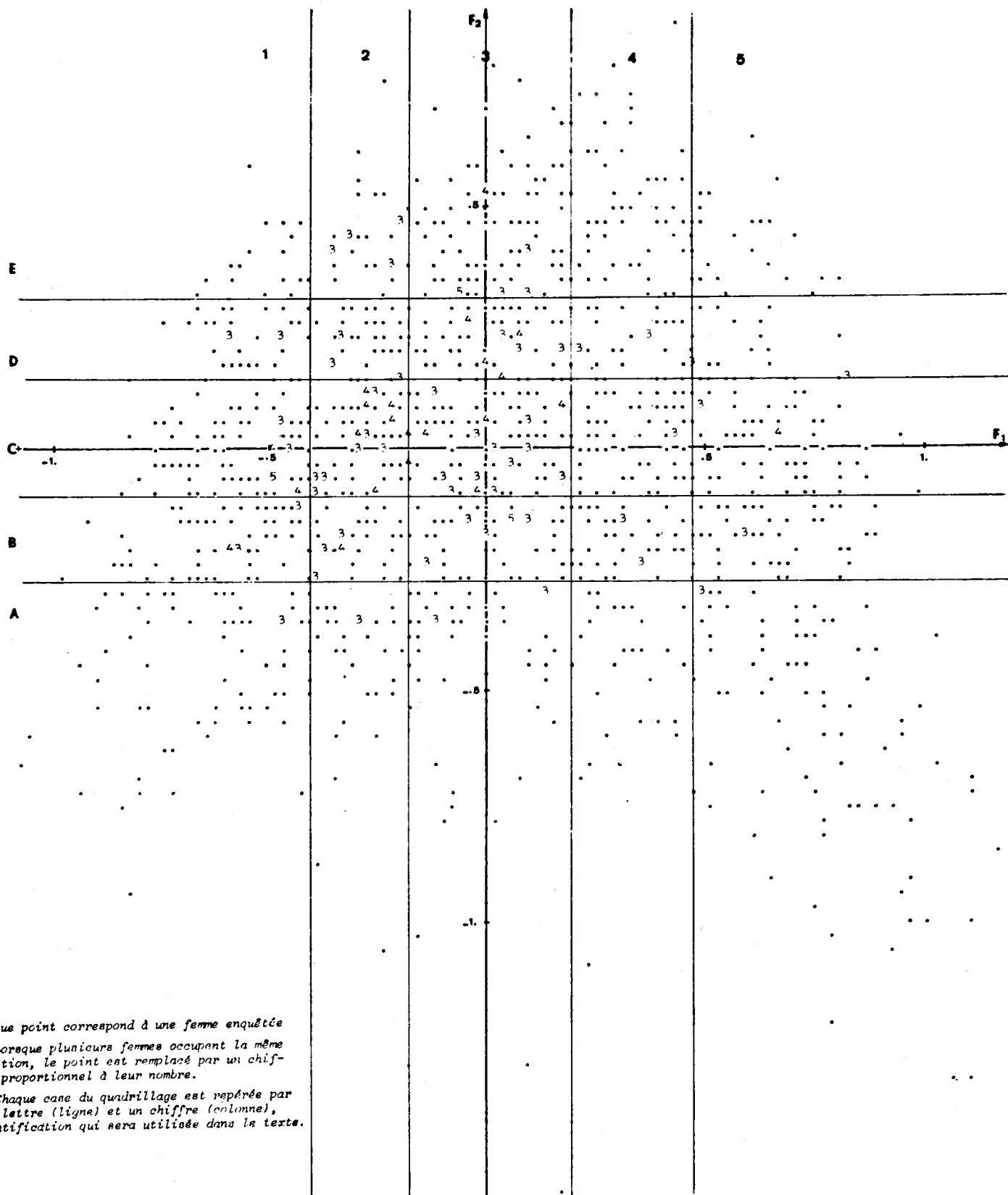
modèle idéal : une famille où les deux conjoints travaillent

solution souhaitable pour une femme : travailler à plein temps

quand les enfants sont petits la femme peut travailler à temps plein

Graphique 8
ATTITUDES PAR RAPPORT AU TRAVAIL FEMININ

Premier et second facteurs
Présentation des observations
(personnes interrogées)



Chaque point correspond à une femme enquêtée

Lorsque plusieurs femmes occupent la même position, le point est remplacé par un chiffre proportionnel à leur nombre.

Chaque case du quadrillage est repérée par une lettre (ligne) et un chiffre (colonne), identification qui sera utilisée dans le texte.

ATTITUDES PAR RAPPORT AU TRAVAIL FEMININ

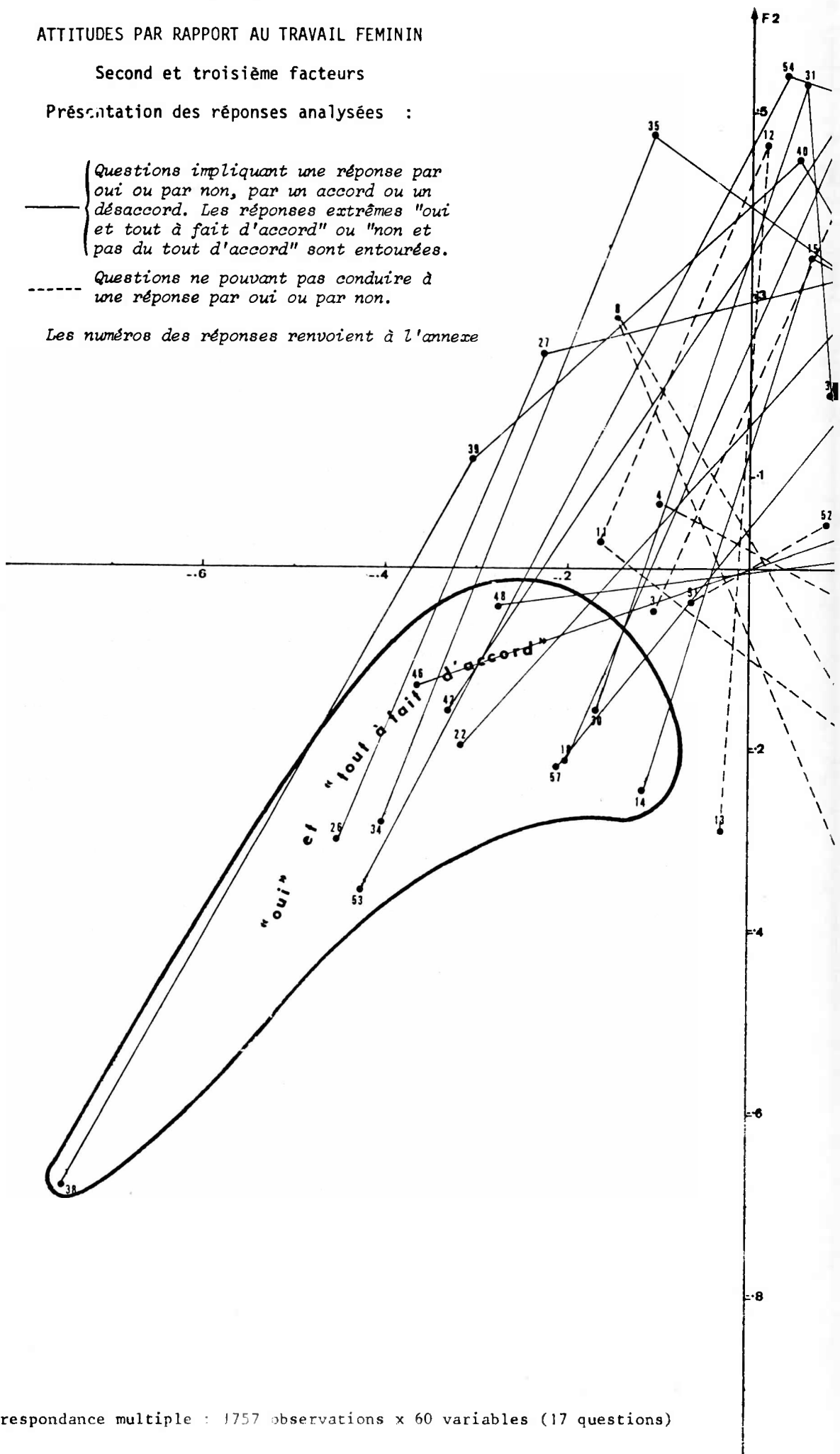
Second et troisième facteurs

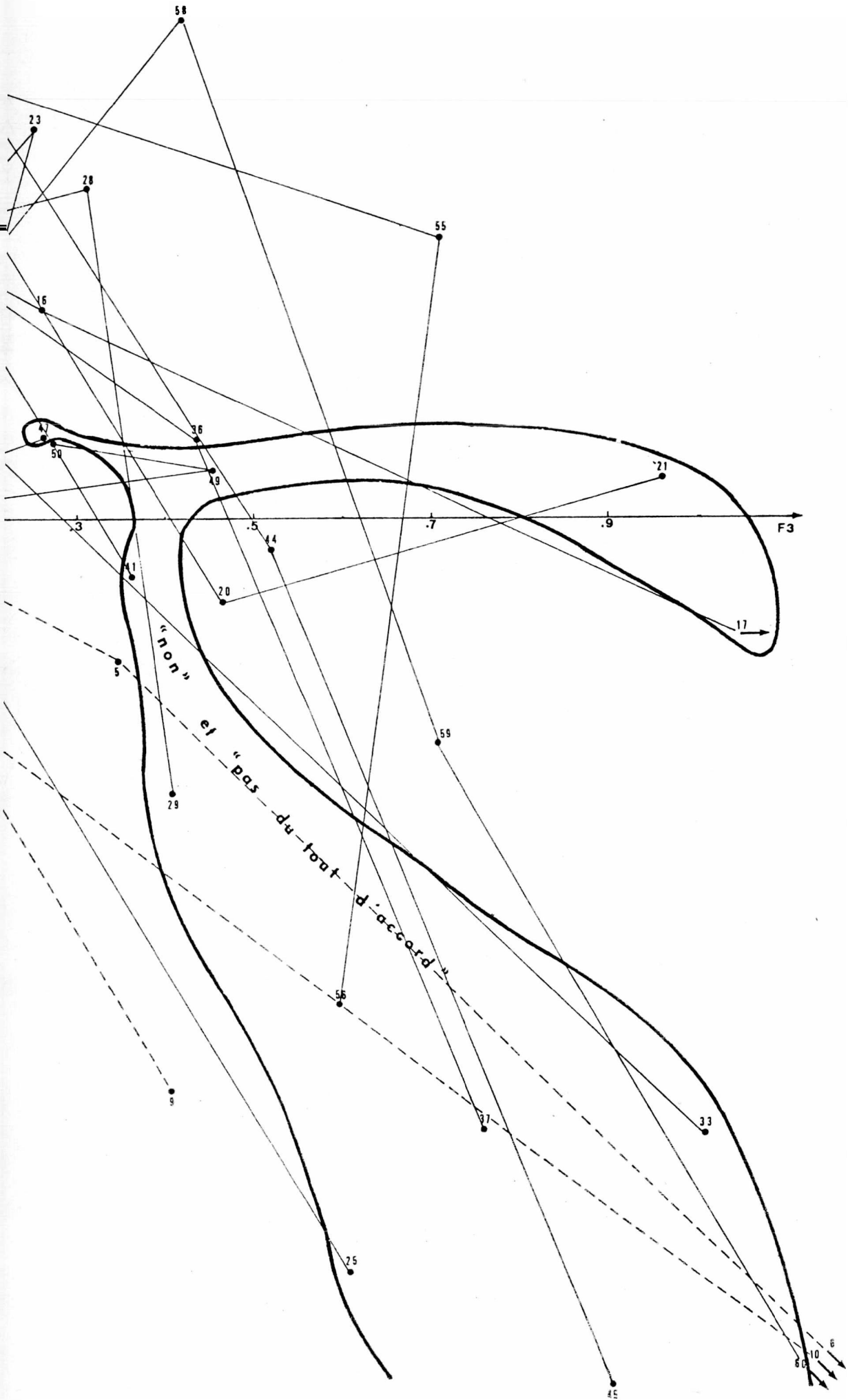
Présentation des réponses analysées :

— Questions impliquant une réponse par oui ou par non, par un accord ou un désaccord. Les réponses extrêmes "oui et tout à fait d'accord" ou "non et pas du tout d'accord" sont entourées.

- - - - - Questions ne pouvant pas conduire à une réponse par oui ou par non.

Les numéros des réponses renvoient à l'annexe





Un examen attentif du graphique 7 fait apparaître deux arcs symétriques reproduits schématiquement ci-dessus. Leurs extrémités qui correspondent toutes les quatre à des attitudes extrêmes ("tout à fait d'accord" ou "pas du tout d'accord", si l'on se réfère à l'annexe 13 pour l'intitulé exact des réponses) ont des abscisses négatives sur le second axe, mais pas au même niveau : apparemment les réponses "pas du tout d'accord" situées le plus en bas sont plus extrêmes que les réponses "tout à fait d'accord" situées un peu plus haut.

Le long de l'arc I on trouve les réponses aux questions impliquant le travail, avantages matériels ou valorisation personnelle. Le long de l'arc II se disposent les réponses aux questions touchant au rôle traditionnel de la femme : maternité, rôle affectif dans le foyer.

Les attitudes les plus opposées au travail féminin s'expriment par les réponses situées à l'extrémité gauche de l'arc I qui concernent le travail et non la femme au foyer. A l'inverse les attitudes les plus favorables au travail des femmes s'expriment par les réponses situées à l'extrémité droite de l'arc II qui, elles, marquent une opposition au rôle féminin traditionnel.

Autrement dit l'opposition la plus radicale au travail féminin se manifeste moins par une valorisation du rôle traditionnel de la femme que par une dénégation des avantages du travail professionnel :

"Le travail ne donne pas l'occasion de développer le sens des responsabilités..."

"Par son travail la femme ne se sent pas jouer un rôle dans la société..."

"Ce n'est pas important pour une femme d'avoir des ressources à elle..."

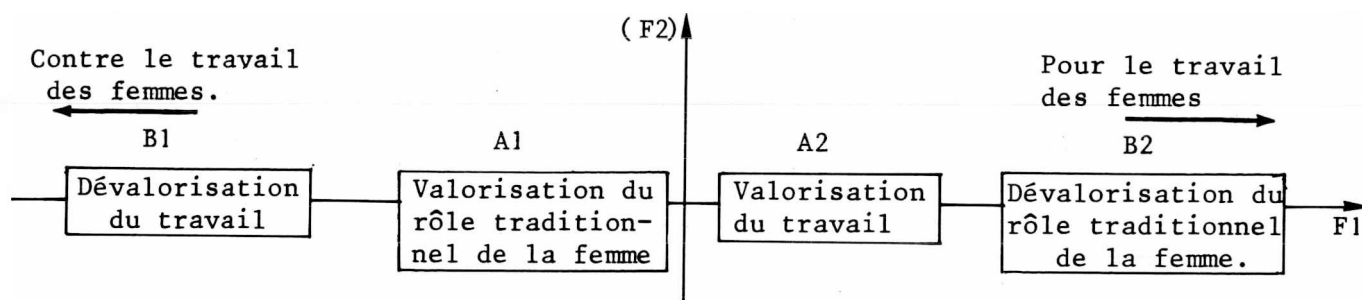
Et à l'inverse les plus farouches partisans du travail féminin s'opposent à la vision traditionnelle du rôle de la femme plus qu'elles ne valorisent le travail en soi :

"Ce n'est pas dans la maternité qu'une femme peut s'épanouir le plus..."

"L'ambiance du foyer n'est pas plus agréable lorsque la femme ne travaille pas..."

"La famille idéale est celle où les deux conjoints ont un métier qui les absorbe autant l'un que l'autre et où les tâches ménagères et les soins donnés aux enfants sont partagés entre les deux..."

Des deux côtés, les attitudes extrêmes s'expriment par un refus, plus que par une adhésion. En ne considérant que les projections sur le premier facteur, on a le schéma ci dessous.



Pour une large part de l'échantillon, celle qui correspond à la partie centrale, l'opposition (A1) aussi bien que l'adhésion (A2) au travail féminin ne dépasse pas d'étroites limites, compatibles avec une certaine conformité aux idées reçues les "B" au contraire se caractérisent par un refus de ces valeurs (1).

- Proportions des "pour" et des "contre".

Le premier axe fournit un ordre mais son centre ne partage pas l'échantillon en partisans (dans la partie droite de F1) et opposés à gauche. Les deux portions représentent tout simplement chacune la moitié de l'échantillon. Les partisans du travail féminin sont certainement minoritaires. Autrement dit à hauteur de l'abscisse +0.1 on n'est pas encore très "pour", à hauteur de l'abscisse -0.1 on est déjà assez "contre". Ceci d'après les fréquences marginales des réponses à différentes questions, voir annexes 12-a, 12-b et 13.

1) - Remarques :

- Réponses ayant une position inattendue :

A la question : "Pensez-vous que le désir de se procurer confort et équipement, d'améliorer leur intérieur, incite les femmes à travailler", on aurait pu penser que les partisans du travail répondraient plutôt non, les opposantes plutôt oui. En réalité presque tout le monde répond oui et cette réponse est indépendante d'une attitude "pour" ou "contre" (leur abscisse sur le graphique 7 est presque nulle). Quelques unes répondent "non rarement" (7 cas) ou "non jamais" (11 cas) et ce sont des femmes opposées au travail féminin. Elles ont peut être voulu exprimer par là que ce n'est pas le genre de motivation qui les amènerait à travailler.

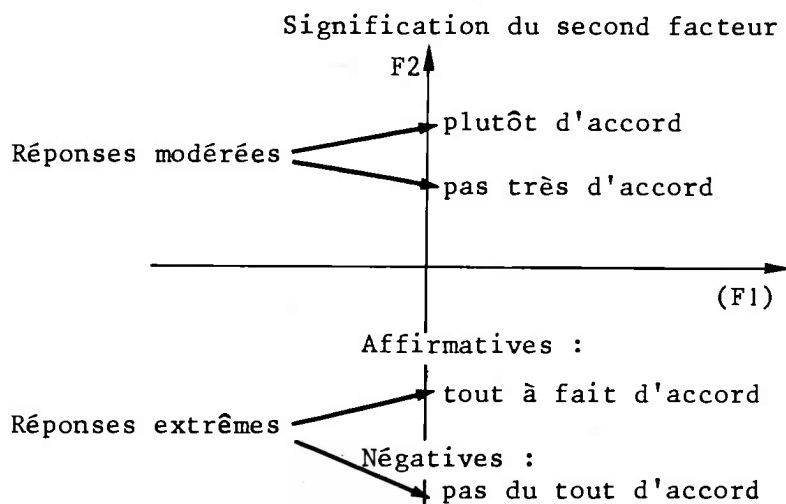
On retrouve du même côté (côté de l'opposition au travail féminin) les deux réponses contraires, à la question : "A votre avis lorsque les femmes travaillent est-ce en général, pour des raisons matérielles ?". La réponse "oui toujours" très massive est (un peu) à gauche sur le premier axe ; la réponse "non jamais" (7 cas) est très à gauche sur cet axe.

Une autre réponse occupe une position étonnante : à la question "Les femmes qui travaillent et que vous connaissez cesseraient-elles de travailler si leur mari gagnait la valeur de leurs deux salaires ?", la réponse "non aucune" (variable 21), exprimée par 43 femmes, se situe à peu près au centre.

2-2.2 Deuxième facteur

Il oppose les réponses modérées aux réponses extrêmes. On peut vérifier cette affirmation du seul point de vue technique : 11 questions proposent 4 réponses impliquant une graduation ; sauf rares exceptions, les réponses intermédiaires se projettent du côté positif de l'axe F2, les réponses extrêmes du côté négatif. Certaines questions proposent trois choix, gradués ; celui du milieu est aussi dans la partie positive de F2 (lire le graphique 7 à l'aide de l'annexe 13). Un examen plus attentif fait découvrir un ordre intérieur à chacun des deux ensembles modérés et extrêmes ; on a la figure

ci-contre et la règle suivante : la réponse de forme affirmative est toujours située au-dessus de la réponse négative, du côté des valeurs positives de F2 c'est-à-dire du côté modéré (1).



Le sens des questions semble n'avoir aucune importance. Seule compte la forme. Ce qui signifie, du point de vue du fond, des contradictions systématiques. Lorsqu'il s'agit de réponses modérées les contradictions peuvent faire figure d'accommodements ou de compromis plutôt que de contradictions véritables. Lorsqu'il s'agit de réponses extrêmes, il y a bien contradiction : l'enquêtée oppose une dénégation très ferme à des questions de significations contraires. C'est finalement une attitude radicale et significative, mais aussi assez rare. La forme de l'espace-observation dans le plan des deux premiers facteurs (graphique 8) en témoigne. Si les attitudes de compromis sont fréquentes, elles composent la masse arrondie de la partie supérieure, les attitudes extrêmes le sont moins et surtout elles se répartissent davantage de chaque côté de l'axe F2 plutôt que sur F2 ; les contradictions n'empêchent pas la position pour ou contre le travail féminin d'être claire.

1) - Exceptions aux règles précédentes :

- La variable 5 qui est une réponse "du milieu" a cependant une abscisse négative sur F2. Se reporter à l'annexe 13. Techniquement cette position est liée à sa faible fréquence (224/1737), puisque le centre de gravité de toutes les réponses à une question est le centre du plan. Mais cette fréquence faible signifie aussi que cette réponse a un caractère extrême. En clair, estimer que la mère peut travailler, à mi-temps lorsque les enfants sont petits est une réponse très extrême dans l'échantillon, 1491 femmes sur 1737 estiment que dans ce cas la mère doit rester au foyer.
- La variable 40 qui est une réponse à formulation négative "pas très d'accord" est cependant au-dessus de la variable 39 "plutôt d'accord" en se reportant à l'annexe 13 on constate que dans ce cas la négation est majoritaire (variables 38 à 41).

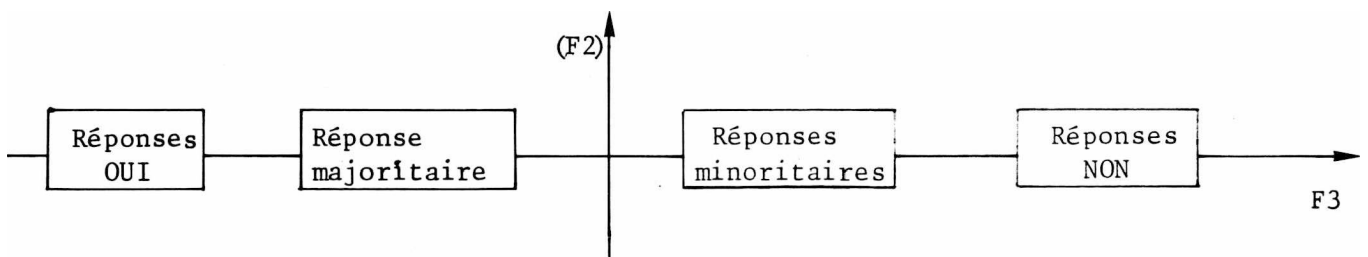
2-2.3 Troisième facteur

Il oppose les réponses "oui" aux réponses "non" quelle que soit la question posée. La traduction en clair n'est pas portée sur le graphique 9, mais c'est inutile : toutes les réponses "oui" et "tout à fait d'accord", sans exception, sont situées à l'intérieur du domaine délimité dans la partie gauche, F3 négatif. Et à l'inverse toutes les réponses "non" et "pas du tout d'accord" sont situées dans le domaine entouré dans la partie droite, F3 positif. Le contenu des questions lui ne joue pas.

Les réponses aux questions auxquelles on ne pouvait répondre par oui ou par non, sont reliées par des tirets, ce qui permet de constater qu'elles se projettent en général vers le centre. Mais pas de façon quelconque ; une régularité est significative : la majorité est du côté du oui. Il n'y a pas d'exception à cette règle, toujours à l'aide de l'annexe 13 on vérifiera que les réponses majoritaires aux cinq questions concernées se projettent à gauche :

- 1ère question : variables 1 à 3, la réponse majoritaire est la variable 3 "La famille idéale est celle où l'homme seul exerce une profession", 921 réponses sur 1745 exprimées.
- 2ème question : variables 4 à 6, la réponse majoritaire est la variable 4 "Lorsque les enfants sont petits il convient que la mère reste au foyer", 1491 réponses sur 1737 exprimées.
- 3ème question : variables 7 à 9, la réponse majoritaire est la variable 8 "Lorsque les enfants vont à l'école la mère peut travailler à mi-temps", 1129 réponses sur 1676 exprimées.
- 4ème question : variables 10 à 13, la réponse majoritaire est la variable 11, "La meilleure solution est de travailler à temps plein avec une interruption de quelques années pour s'occuper des enfants lorsqu'ils sont petits", 648 réponses sur 1745 exprimées. On remarquera que la réponse "travail à temps plein en ne prenant que les congés légaux", variable 10, extrêmement rare, se projette à l'extrême droite avec les "non".
- 15ème question : variables 51 et 52, la réponse majoritaire est la variable 51 "Choisirait un travail à faire chez elle", 994 réponses sur 1742 exprimées.

Ainsi l'on a la disposition suivante :



3 - QUI EST POUR ? QUI EST CONTRE LE TRAVAIL FEMININ ?

Chacune des femmes interrogées occupe une certaine position dans le plan des deux premiers facteurs (graphique 8), en fonction de ses réponses aux 17 questions analysées. Il n'est pas intéressant de considérer chaque personne individuellement. Par contre on pourra repérer un groupe social, par exemple le groupe des femmes exerçant actuellement une profession, comme centre de gravité de toutes les femmes ayant cette caractéristique et voir comment se placent les unes par rapport aux autres ces différentes catégories.

On a vu comment évoluaient les attitudes dans la figure 7. On cherche maintenant de qui elles émanent.

3-1. Variation des attitudes selon l'activité de la mère

On n'est pas surpris de trouver, à gauche du graphique 10, du côté correspondant aux attitudes hostiles au travail féminin, les femmes n'ayant jamais travaillé, ou celles ayant cessé définitivement, et à l'opposé celles qui ont cessé momentanément et encore plus à droite celles qui exercent actuellement une activité professionnelle. Il est plutôt réconfortant de constater qu'en moyenne celles qui travaillent sont "pour", celles qui ne travaillent pas sont "contre". Cette adéquation entre pratique et attitude disparaît lorsqu'on prend en compte la profession exercée par les femmes qui travaillent ou ont cessé momentanément : les ouvrières sont du côté de l'opposition au travail féminin. Les attitudes sont de plus en plus favorables lorsqu'on s'élève dans la hiérarchie socio-professionnelle. Les femmes cadres supérieurs se situent à l'extrême droite, les femmes qui ont cessé définitivement de travailler sont, en moyenne, du même côté, du côté de l'opposition, même celles qui étaient cadres - ces dernières se situant un peu plus haut du côté des "modérées", attachées aux images traditionnelles du rôle de la femme (schéma page 35).

On peut déjà déduire de ces positions respectives que plus on s'élève dans la hiérarchie socio-professionnelle, plus il y a adéquation entre la réalité et les attitudes : les cadres sont aux deux extrêmes selon qu'elles exercent ou non, tandis que les ouvrières sont toutes du côté de l'opposition au travail féminin, qu'elles travaillent ou aient cessé (momentanément ou définitivement).

Les plus généralement hostiles au travail féminin sont les femmes qui ont travaillé et ont cessé définitivement. Elles y sont hostiles quelle que soit leur situation ou celle de leur mari. Alors que l'hostilité de celles qui n'ont jamais travaillé est inégale, en général de plus en plus forte lorsque le niveau de vie ou le statut professionnel diminue.

Le graphique 10 montre comment évoluent les attitudes lorsqu'on monte dans la hiérarchie professionnelle. Il ne permet pas de caractériser les personnes qui affichent les positions extrêmes. Qui sont les femmes occupant la partie A5 du graphique 8 par exemple ? Elles sont les plus farouches partisans du travail (1) et les plus hostiles à l'image traditionnelle des rôles féminins

1) - Etant donné la forme parabolique de l'espace des observations (graphique 8), l'abscisse sur F1 diminue quand on remonte la colonne 5 de A5 à E5. C'est un des défauts de la méthode de quadrillage adoptée.

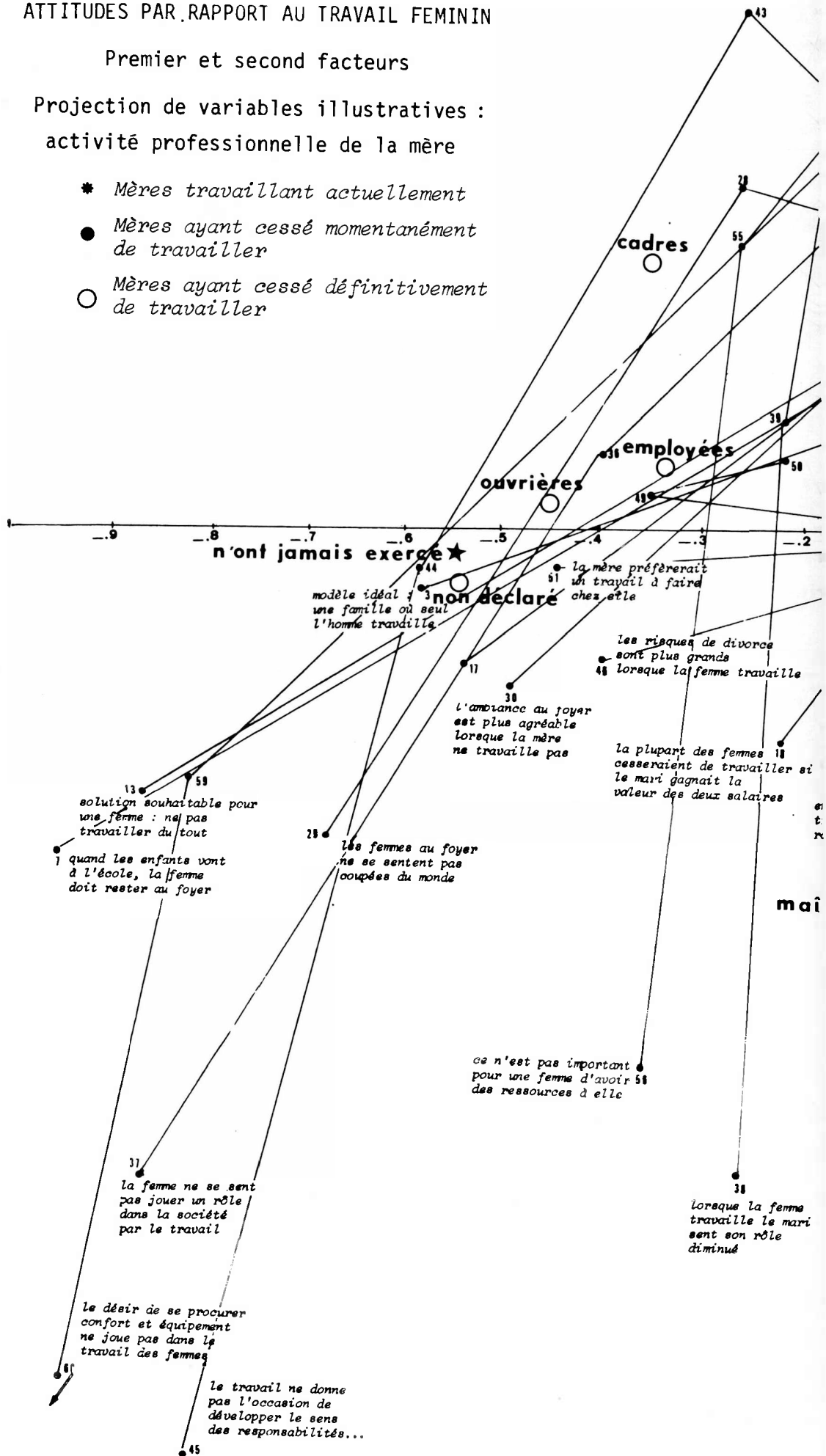
Graphique 10

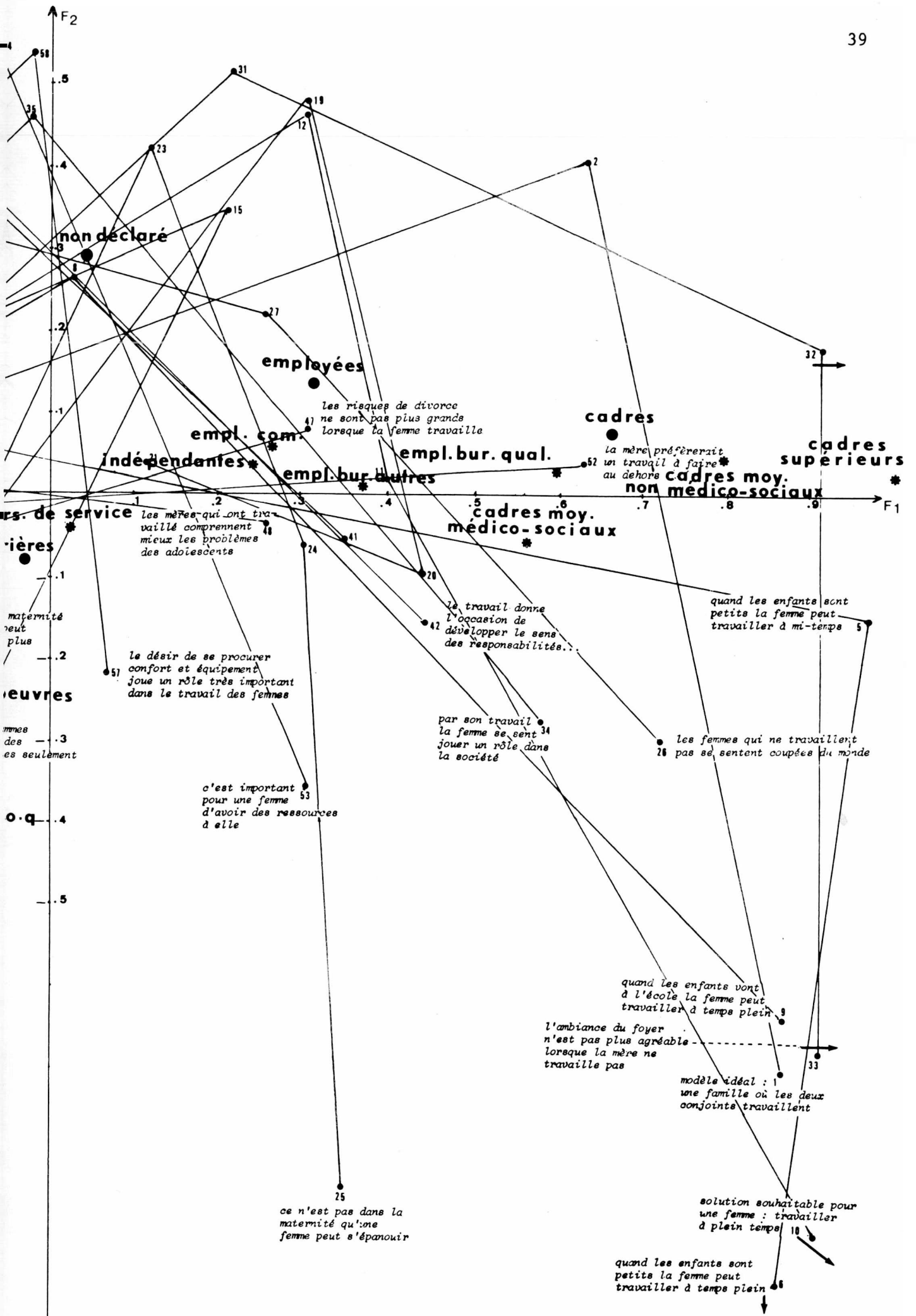
ATTITUDES PAR RAPPORT AU TRAVAIL FEMININ

Premier et second facteurs

Projection de variables illustratives :
activité professionnelle de la mère

- * Mères travaillant actuellement
- Mères ayant cessé momentanément de travailler
- Mères ayant cessé définitivement de travailler





Pourcentage de femmes cadres supérieurs (1)

			↑ F2			
E	0	0	3	12	28	
D	0	0	8	7	16	
C	0	0	6	2	17	← F1
B	0	0	4	3	15	
A	4	0	0	0	13	
	1	2	3	4	5	

Pourcentage d'ouvrières et personnel de service (1)

			↑ F2			
E	0	30	28	20	3	
D	39	48	31	19	0	
C	44	38	33	20	17	← F1
B	72	32	44	21	13	
A	44	50	50	27	26	
	1	2	3	4	5	

Pourcentage de femmes d'O.S. - manoeuvres (1)

			↑ F2			
E	11	13	15	9	3	
D	10	24	6	7	7	
C	24	31	29	17	25	← F1
B	33	12	19	26	20	
A	30	56	36	17	43	
	1	2	3	4	5	

Nombre moyen d'enfants :

			↑ F2			
E	3.6	3.3	3.4	3.2	3.1	
D	3.7	3.3	3.3	3.2	3.4	
C	3.6	3.5	3.7	3.2	3.2	← F1
B	3.6	3.6	3.4	3.5	3.4	
A	3.8	3.7	3.8	3.3	3.5	
	1	2	3	4	5	

Le caractère relativement excessif de leur attitude n'est peut-être pas indépendant d'un désir de justifier les conditions de vie très tendues que leur impose leur double choix : travail et famille nombreuse. Mais la cohérence des pratiques et des attitudes révèle un objectif et une volonté d'y atteindre. Deux autres attitudes semblent préciser la

- 1) - Elles ont moins que les autres la possibilité d'être aidée à la maison ou d'y faire garder leurs enfants. En revanche c'est là qu'on trouve le taux de possession de lave-vaisselle le plus élevé.
- 2) - Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de femmes actives de chaque case.

Ces adeptes résolues n'ont pas des situations très rémunératrices ni très valorisantes ; elles sont plus souvent ouvrières : 26% des femmes actives sont ouvrières en A5, contre 3% en E5 et réciproquement le pourcentage de femmes cadres supérieurs diminue de haut en bas dans la colonne 5 (chiffres ci-contre). Elles n'ont d'ailleurs pas un niveau d'instruction très élevé : en A5, 18% des femmes ont leur baccalauréat contre 34% et 38% respectivement en D5 et en E5. Par contre elles ont un salaire aussi élevé (le salaire est approximativement le même dans les 5 cases de la colonne 5. Autrement dit le pourcentage de femmes travaillant à temps partiel diminue de haut en bas : de 24% en E5 il descend jusqu'à 1,5% en A5. Si elles défendent le travail féminin, elles vivent en accord avec leur principe en dépit des contraintes qui pèsent sur elles beaucoup plus que sur les autres. De milieu plus modeste : 43% des femmes qui travaillent sont femmes d'O.S.-manoeuvres en A5 contre 3% en E5, elles ont davantage d'enfants (1).

position des "A5" : elles optent plus fréquemment pour une augmentation des salaires plutôt que pour une diminution de la durée du travail et elles sont opposées à la sélectivité des prestations familiales.

3-2. Niveau de salaire et attitude par rapport au travail féminin

L'intérêt pour le travail, lorsqu'on monte dans l'échelle socio-professionnelle, est-il une question de salaire ?

Il ne semble pas : les variations d'attitude en fonction du salaire dans une catégorie socio-professionnelle donnée - chez les femmes ayant une qualification de cadre par exemple - sont très faibles ; il n'apparaît donc pas que, dans une catégorie, les femmes qui retirent le plus d'avantages matériels de leur travail soient plus favorables au travail féminin que les autres.

Au contraire, lorsqu'on passe d'un niveau de qualification au niveau supérieur, le décalage des attitudes est très important.

Ces résultats sont très clairement exprimés dans les graphiques 11, 12 et les annexes 14 et 15 dont on n'examinera pour l'instant que la partie supérieure. Ils concernent les femmes qui travaillent actuellement et permettent de comparer la variation des attitudes liées à leur niveau de salaire et celle qui provient de leur appartenance à des catégories différentes. Ces catégories sont toutes des composantes de statut :

- graphique 11 - la profession de la mère
- graphique 12 - le niveau d'instruction de la mère
- annexe 14 - la profession du père
- annexe 15 - l'appartenance à des associations (1).

(1) - Notes sur les graphiques commentés dans ce paragraphe, graphiques 11 à 13, annexes 14 à 16 :

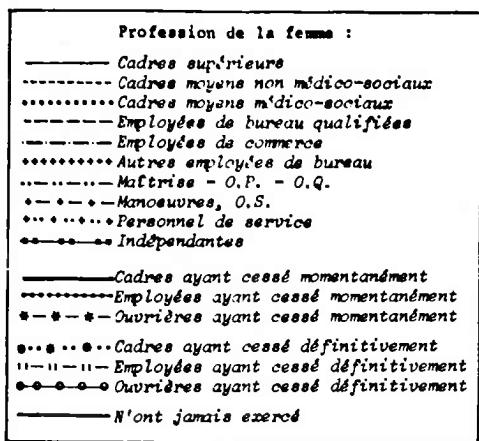
Les deux variables mises en relation sont :

- le degré d'opposition (ou d'adhésion) au travail féminin mesuré au niveau individuel i par l'abscisse sur F_1 , y_i
- le salaire annuel de la mère x_i

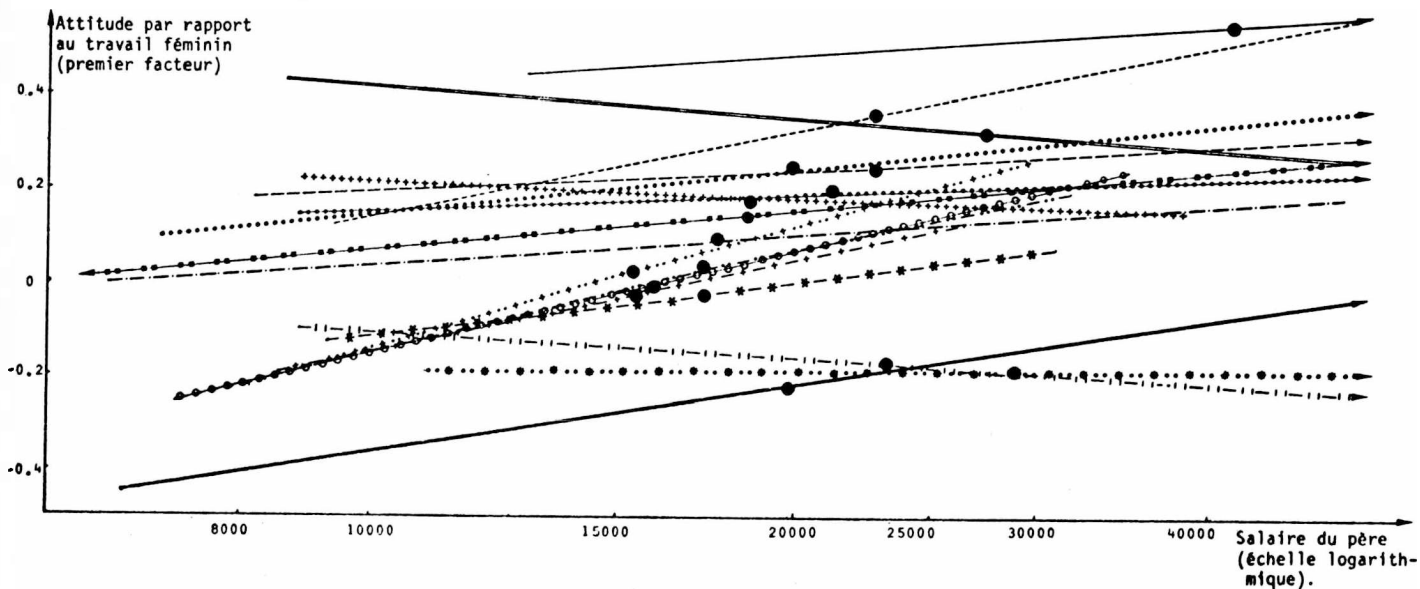
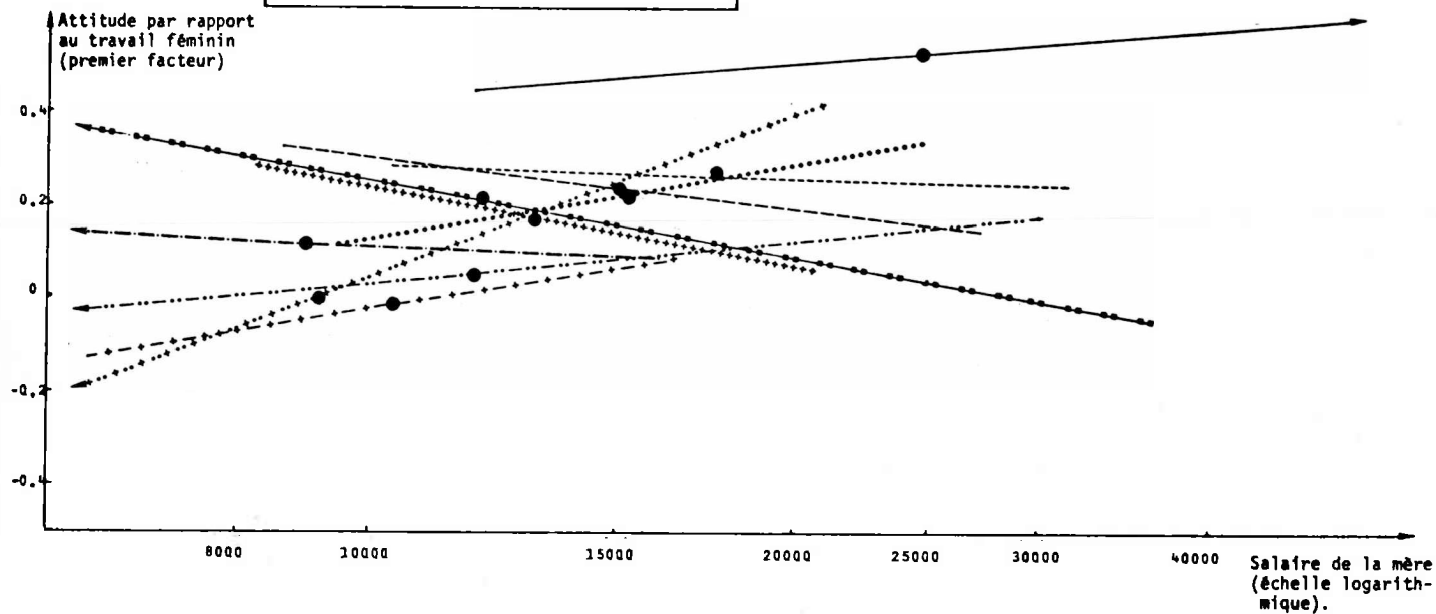
Après différents essais, on a retenu l'ajustement suivant $y_i = a \log x_i + b$.

Le calcul a été fait séparément pour toutes les catégories retenues ; les résultats présentés aux graphiques sont les droites ajustées relatives à chacune d'elles.

Un point indique le centre de gravité de chaque catégorie. La longueur des segments est fonction de la dispersion des salariés dans chaque catégorie (2 écarts-types de part et d'autre de la moyenne).

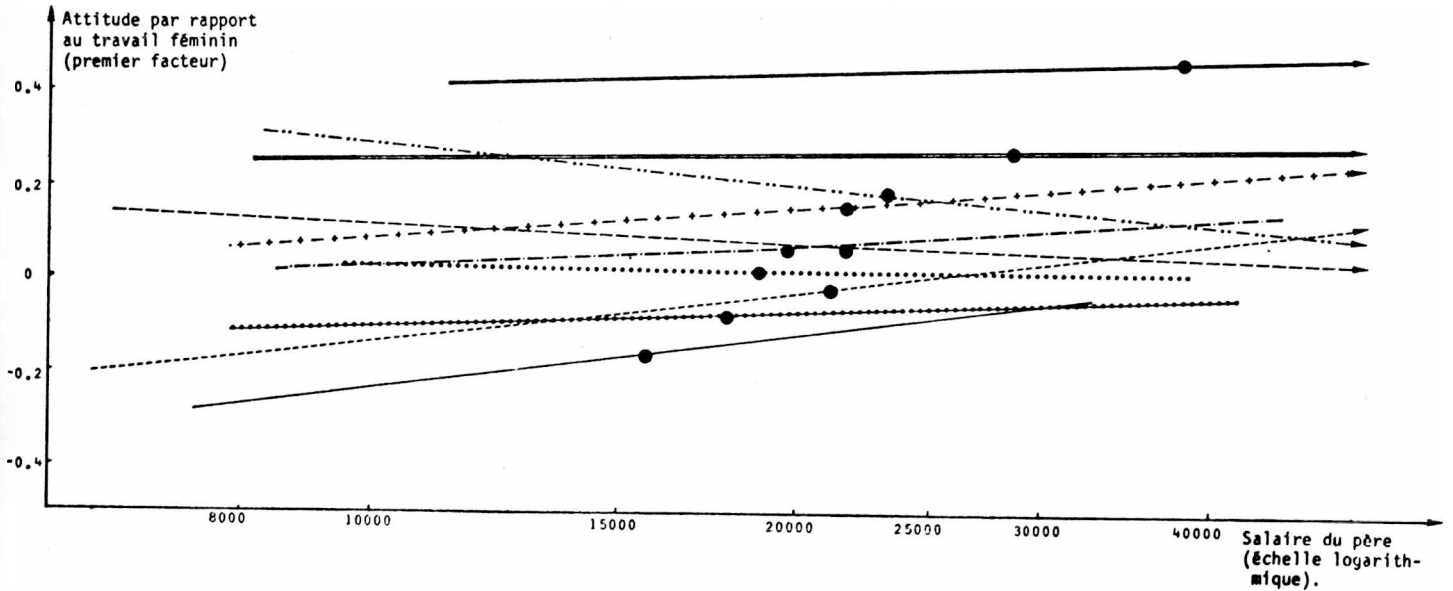
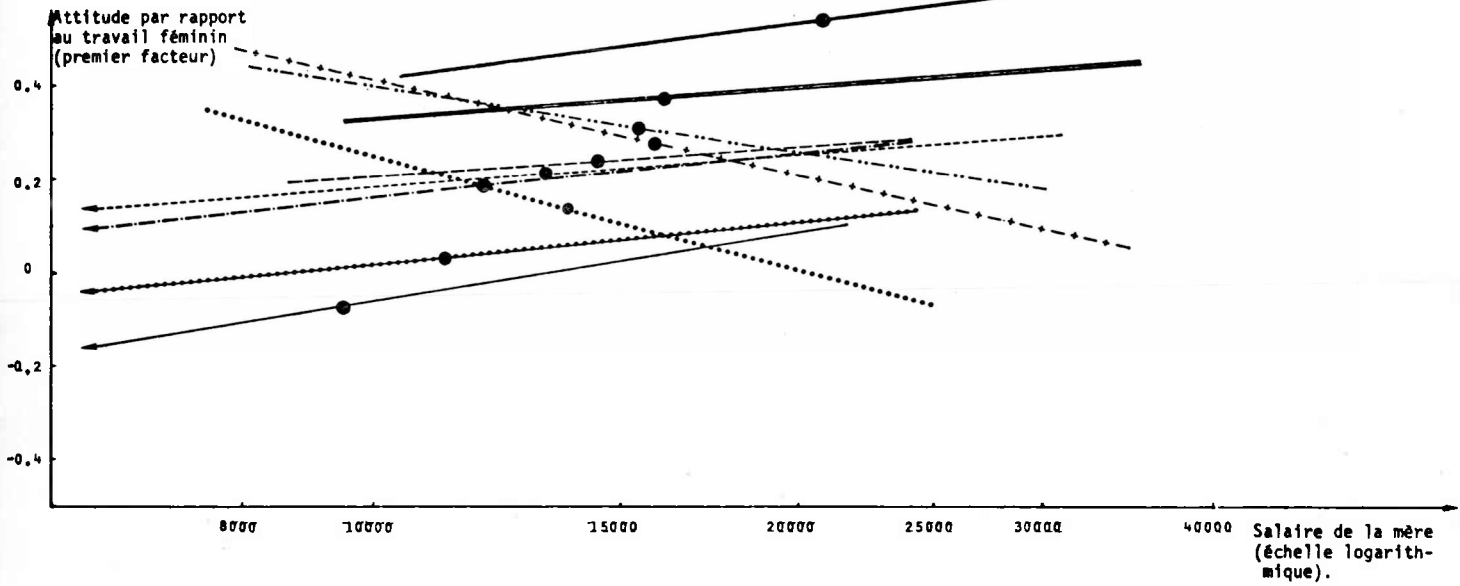


Graphique 11
RELATION ENTRE LES ATTITUDES
PAR RAPPORT AU TRAVAIL
DES FEMMES ET LE SALAIRE
SELON LA PROFESSION DE LA FEMME.



Graphique 12
 RELATION ENTRE LES ATTITUDES
 PAR RAPPORT AU TRAVAIL
 DES FEMMES ET LE SALAIRE
 SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA MÈRE

- Pas de diplôme, scolarité terminée avant 15 ans
- - - Pas de diplôme, scolarité terminée après 14 ans
- C.A.P. seul
- C.E.P. seul
- B.E.P.C. seul
- - - C.E.P. + C.A.P.
- ◊-◊-◊ B.E.C. ou E.N.P. ou F.P.A.
- · - · - B.E.P.C. + technique
- B.A.C.
- Universités ou grandes écoles



Examinons par exemple la partie supérieure du graphique 11. Les points moyens relatifs à chaque catégorie se disposent dans le sens croissant à la fois de F1 et du salaire - mais en revanche à l'intérieur de chaque catégorie les droites qui résument la relation entre l'attitude F1 et le niveau de salaire sont presque horizontales (quelquefois même F1 semble diminuer lorsque le salaire augmente : employées, indépendantes). Ainsi à l'intérieur d'une profession les variations sont faibles alors que pour un même niveau de salaire, par exemple si l'on considère les personnes gagnant 15000 francs par an, les attitudes varient fortement ; elles sont de plus en plus favorables vers les statuts élevés.

On observe les mêmes résultats en ce qui concerne le niveau d'instruction. Les décalages lorsqu'on passe d'un niveau à l'autre sont très importants ; les femmes sans diplôme sont en moyenne les plus opposées au travail féminin (graphique 12) tandis qu'à l'autre extrême les femmes ayant fait des études supérieures sont les plus favorables. Comme les salaires croissent évidemment des unes aux autres les points moyens s'alignent avec une pente forte. Par contre à chaque niveau d'instruction, la pente des droites est faible, les variations en fonction du salaire peu importantes. Là encore les variations d'attitudes, à salaire égal, entre les différents niveaux d'instruction sont beaucoup plus considérables que les variations entre niveaux de salaires à instruction égale.

Lorsqu'on considère la profession du père et non plus celle de la mère (annexe 14) la relation entre l'attitude et le salaire apparaît un peu moins ténue. Il y a tout lieu de penser que les variations apparemment dues au salaire à l'intérieur d'une catégorie, chez les cadres par exemple, tiennent tout simplement à l'augmentation concomitante de la proportion de femmes de qualification élevée.

Le contenu des graphiques concernant le salaire du mari (partie inférieure des graphiques précédents) est différent. Ils concernent l'ensemble de l'échantillon et non plus seulement les femmes qui travaillent. Or on sait que, si en milieu ouvrier les femmes sont peu favorables au travail, dans les classes aisées les positions sont divergentes. Le décalage d'attitude entre les femmes qui travaillent et celles qui ne travaillent pas est net sur le graphique 11.

Dans les milieux modestes l'influence du salaire du mari n'est pas négligeable : on est plus favorable au travail féminin lorsque le salaire augmente. La pente des droites correspondant aux ouvriers est plus forte (graphique 11), de même celle correspondant aux ouvriers spécialisés et manoeuvres (annexe 14). Néanmoins les variations entre catégories sont beaucoup plus importantes que les variations à l'intérieur des catégories(1)

Toutes ces présentations vont dans le même sens : la diffusion des idées en faveur du travail féminin se fait par les catégories de statut élevé ; les variations suivant le niveau de vie n'en sont qu'une conséquence.

1) - Les rapports de la variance entre strates sur la variance à l'intérieur des strates sont :

Profession de la mère	: avec le salaire de la mère	32	avec le salaire du père	50
Instruction de la mère	: avec le salaire de la mère	64	avec le salaire du père	168
Profession du père	: avec le salaire de la mère	21	avec le salaire du père	25
Associations	: avec le salaire de la mère	7	avec le salaire du père	15

3-3. Les variations selon l'âge de la femme

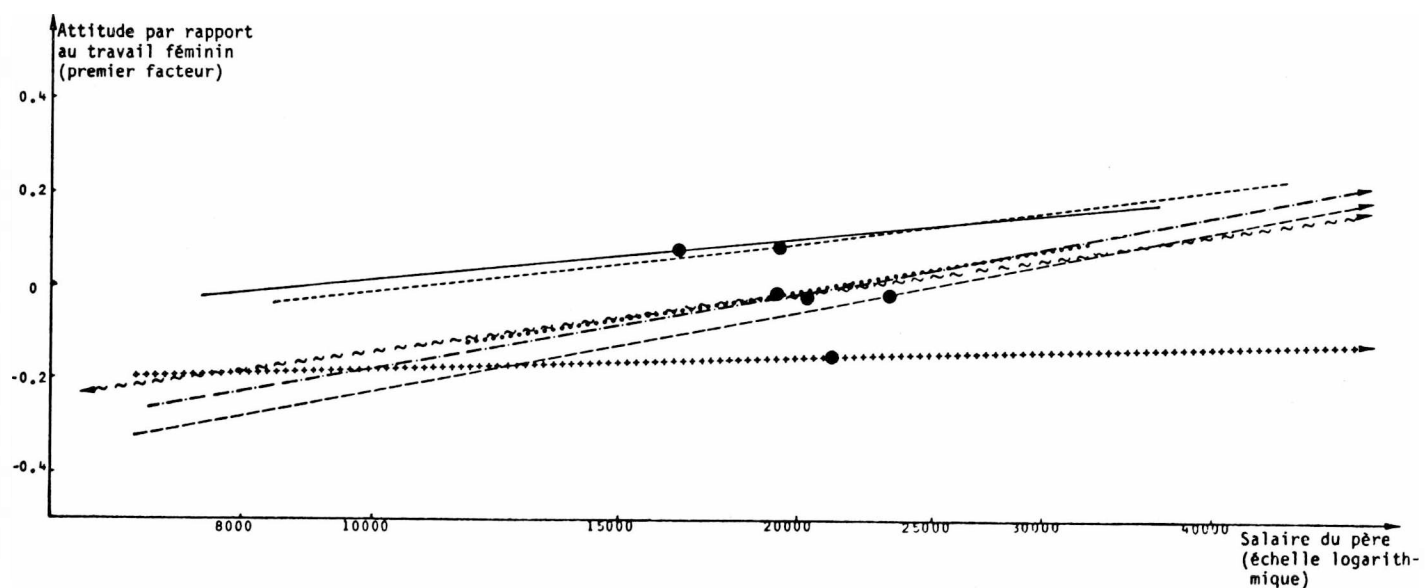
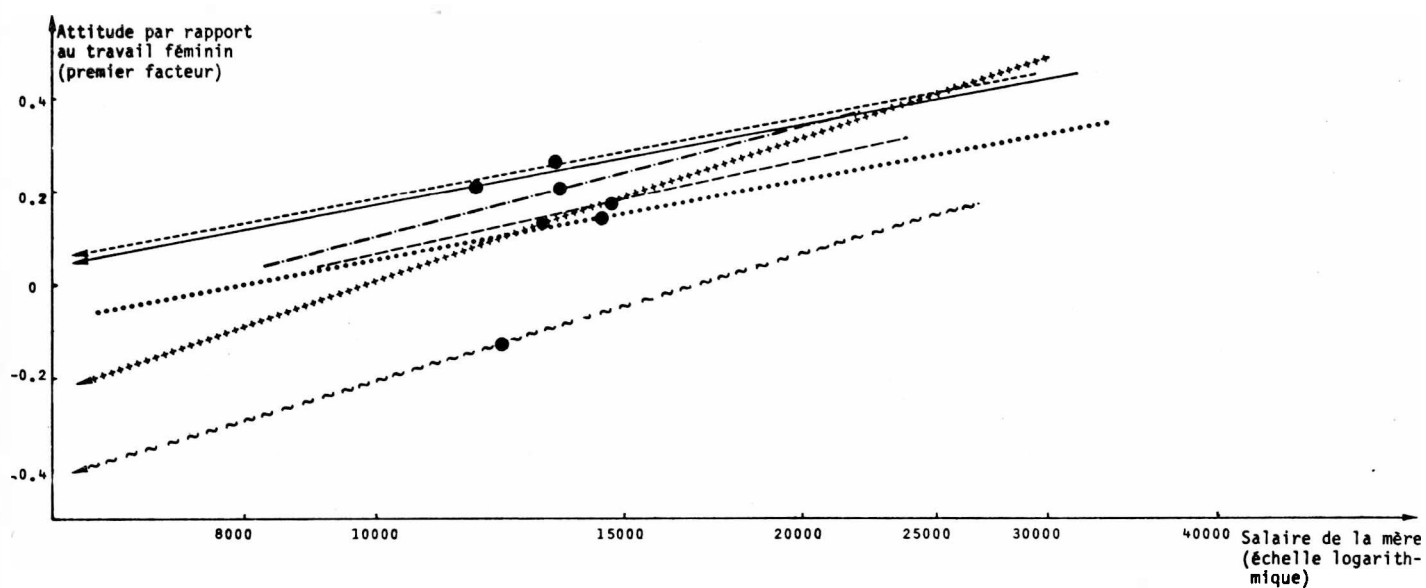
Une présentation analogue aux précédentes a été adoptée pour mettre en évidence l'influence de facteurs démographiques : le nombre d'enfants d'une part et l'âge de la femme d'autre part. Ce dernier est nettement plus significatif. L'hostilité au travail féminin n'est pas plus marquée dans les familles nombreuses en ce qui concerne les femmes qui travaillent (annexe 16). Elle l'est davantage quand on considère l'ensemble de l'échantillon encore que les variations ne soient pas régulières : le décalage n'est visible qu'entre les familles de 3 enfants ou moins, et celles de 4 enfants ou plus (1).

Les variations selon l'âge par contre sont très systématiques (graphique 13) : les plus favorables au travail féminin sont les plus jeunes, surtout les moins de 30 ans, (ce sont aussi celles qui ont le salaire le moins élevé de sorte que les moyennes des sous-groupes varient en fonction inverse du salaire). Les femmes actives qui ont plus de 50 ans occupent une position extrême, nettement hostile au travail. Ce sont en réalité des ouvrières peu qualifiées et des personnes de service. Leur attitude n'est donc pas une question d'âge.

(1) - Les familles allocataires ayant 1 seul enfant sont prises en compte dans l'annexe 16. Or dans ce cas la mère ne travaillé pas. Ceci peut expliquer la position un peu plus hostile de ce sous-groupe.

Age de la mère :	
—	Moins de 25 ans
- - - - -	25 à 29 ans
.....	30 à 34 ans
- · - · -	35 à 39 ans
- - - - -	40 à 44 ans
.....	45 à 49 ans
~ ~ ~ ~ ~	50 ans et plus

Graphique 13
 RELATION ENTRE LES ATTITUDES
 PAR RAPPORT AU TRAVAIL
 DES FEMMES ET LE SALAIRE
 SELON L'AGE DE LA MERE



4 - LE FOND ET LA FORME

La condition que l'on s'était imposée du choix d'un corpus homogène devait nécessairement permettre de résumer l'information avec peu de facteurs. On ne s'attendait cependant pas à ce que les plus grandes variations systématiques des réponses (la première exceptée) expriment de façon explicite les réactions de la personne enquêtée au système-enquête indépendamment du contenu de l'interview, réactions sans doute peu conscientes produites par tout mode de consultation caractérisé par la non-réciprocité.

L'analyse des réactions systématiques à l'enquête était un des objectifs initial du programme de recherches dont fait partie ce travail ; on pensait l'aborder par le biais des non-réponses ayant remarqué que les non-réponses étaient plus fréquemment corrélées avec le non qu'avec le oui ; autrement dit qu'elles avaient en moyenne la signification d'une opposition inavouée (1).

Les résultats de la présente analyse changent notre orientation ; les réactions formelles (indépendamment du contenu) ne semblent plus le fait d'un petit nombre d'individus. Elles sont une composante inhérente de la signification de l'entretien, pouvant à la limite la constituer entièrement.

Cette para-analyse de questionnaire sera reprise pour elle-même par la suite. En particulier on cherche à dissocier les réactions propres au thème du travail féminin, de celles tenant à l'enquête en général. On ne donnera ici que des indications sommaires sur les différences entre les modérés et les extrêmes, les oui et les non.

L'opposition des extrémistes aux modérés est assez ambiguë : elle comporte une dimension constante, indépendante de la signification des questions. Mais en même temps elle ajoute quelque chose au premier facteur, sur les réactions à l'égard du travail féminin : les contradictions qu'impliqueraient une hostilité systématique sont suffisamment rares et dissymétriques pour qu'en définitive il n'y ait pas trop de confusion entre les "extrémistes pour" et les "extrémistes contre" le travail féminin - forme parabolique du plan F1 F2 (2). Le second axe distingue d'une majorité indécise, celles qui ont une attitude résolue. De ce point de vue la lecture des deux premiers facteurs doit être simultanée ; les "extrêmes-pour" le travail féminin ne sont pas le prolongement de l'opinion majoritaire : par exemple le statut augmente le long du premier axe et cependant les femmes les plus favorables au travail féminin (opinion extrêmes, les "A5") ne sont pas fréquemment des cadres supérieurs (page 40). A l'autre extrême les femmes les plus hostiles au travail féminin semblent se distinguer de la majorité hostile par un isolement social extrême qui s'ajoute à la pauvreté. Dans l'ensemble les variations de statut selon le second facteur sont nettes (page 40) : les attitudes extrêmes émanent des statuts les plus bas,

 (1) - Une forme de cette observation figure dans, L. LEBART et N. TABARD, Recherches sur la description automatique des données socio-économiques, Mars 1973 - Convention de recherche CORDES n° 13/1971, page 186.

(2) - La forme parabolique serait compatible avec l'existence d'un seul facteur. L'évolution systématique des réponses sur le second facteur (cf. schéma de la page 36) démontre sa spécificité.

les attitudes modérées, des statuts les plus élevés. La modération se renforce encore à l'intérieur des sous-ensembles de même statut lorsqu'on prend en compte d'autres indices d'intégration culturelle : instruction et participation à des groupements divers. La participation à des associations confessionnelles (graphique 14) en donne une bonne illustration : à statut égal les femmes appartenant à des groupes religieux se situent plus haut (F2) que les autres - du moins dans 11 cas sur 13, pour les deux autres la différence n'est pas significative (1) ;

La présentation simultanée des second et troisième facteurs oriente plus radicalement vers des questions de forme (page 32bis et 33). Les attitudes pour ou contre le travail féminin sont confondues sur le graphique 9 où il ne reste plus apparemment que modération ou excès, oui ou non.

Ce plan n'est pas symétrique :

- le non est une position beaucoup plus extrême que le oui : sa distance au centre du graphique est beaucoup plus grande ; les réponses de la partie inférieure s'éloignent davantage du centre dans la partie droite que dans la partie gauche. Mais distance et masse varient en sens inverse et en corollaire de l'observation précédente le poids des non-extrêmes est plus faible.
- la réciproque vaut pour le oui. C'est une position plus modérée que le non mais son poids (celui des oui-modérés) est un peu plus faible que celui des non-modérés (2).

L'espace des variables (réponses aux questions) exhibe des significations basées sur des relations entre les réponses. Tandis que l'espace des observations (personnes enquêtées) donne la représentation dans la population des significations précédentes ; les attitudes extrêmes sont plus nombreuses dans leur partie tempérée, celle des oui - tout à fait d'accord ; les attitudes modérées sont plus nombreuses dans leur partie extrême, celle des non. La masse des observations s'étale le long de la diagonale comme l'indique le schéma ci-après : les ouvrières sont plus souvent du côté des oui mais aussi du côté des attitudes extrêmes, les cadres du côté des non mais modérés. L'âge augmente assez régulièrement du non au oui. Les femmes plus âgées qui ont cessé défini-

-
- (1) - La participation syndicale a dans les classes moyennes et aisées l'effet inverse : les cadres et les employées appartenant à un syndicat (ou dont le mari est syndiqué) sont presque toujours situées plus bas que les autres sur F2 - c'est-à-dire du côté des attitudes extrêmes. La présentation de ce résultat est reportée à l'annexe 17. Le croisement de l'activité professionnelle et de l'activité syndicale conduit à 17 couples ou segments : pour 13 d'entre eux l'extrémité correspondant à l'activité syndicale "S" est celle d'abscisse inférieure. C'est l'inverse pour les ouvrières qui travaillent actuellement ou ont cessé momentanément et les employées de commerce.
- (2) - La projection dans le plan F2, F3 de l'espace-observation est renvoyée à l'annexe 18.

Graphique 14

ATTITUDES PAR RAPPORT AU TRAVAIL FEMININ

Premier et second facteurs

Projection des variables illustratives

Profession de la mère et appartenance aux associations confessionnelles.

C Le père ou la mère fait partie d'une association confessionnelle

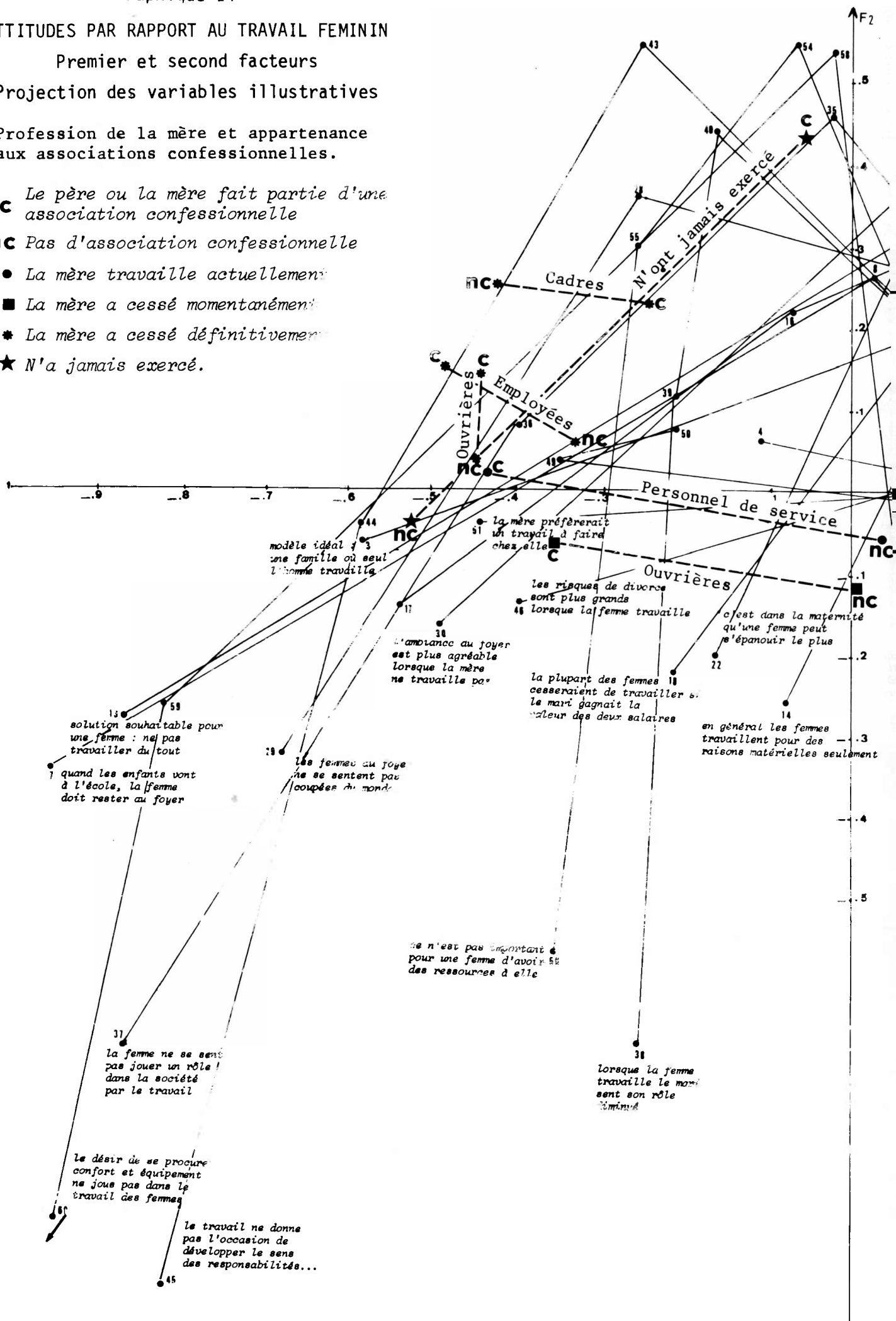
nc Pas d'association confessionnelle

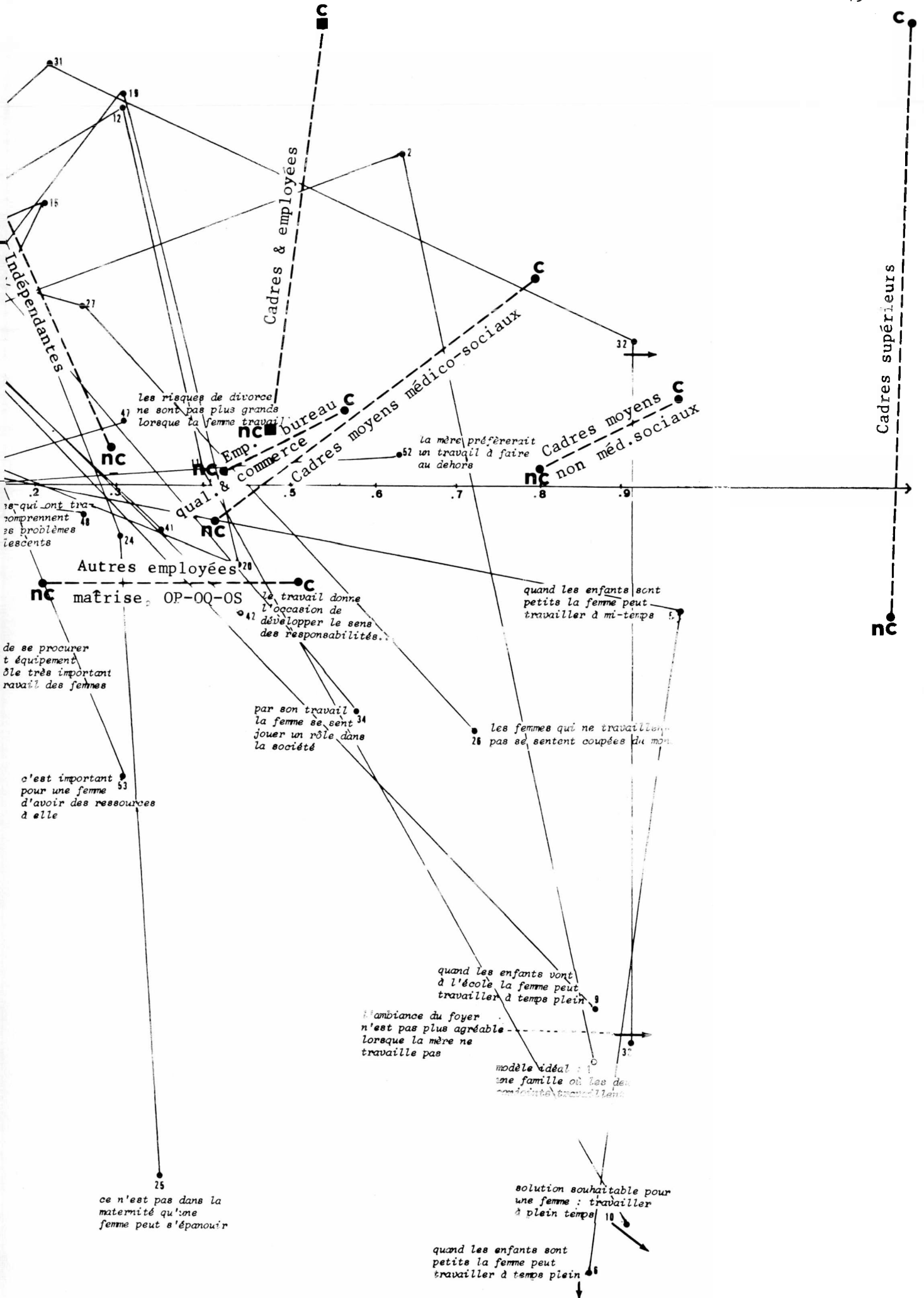
● La mère travaille actuellement

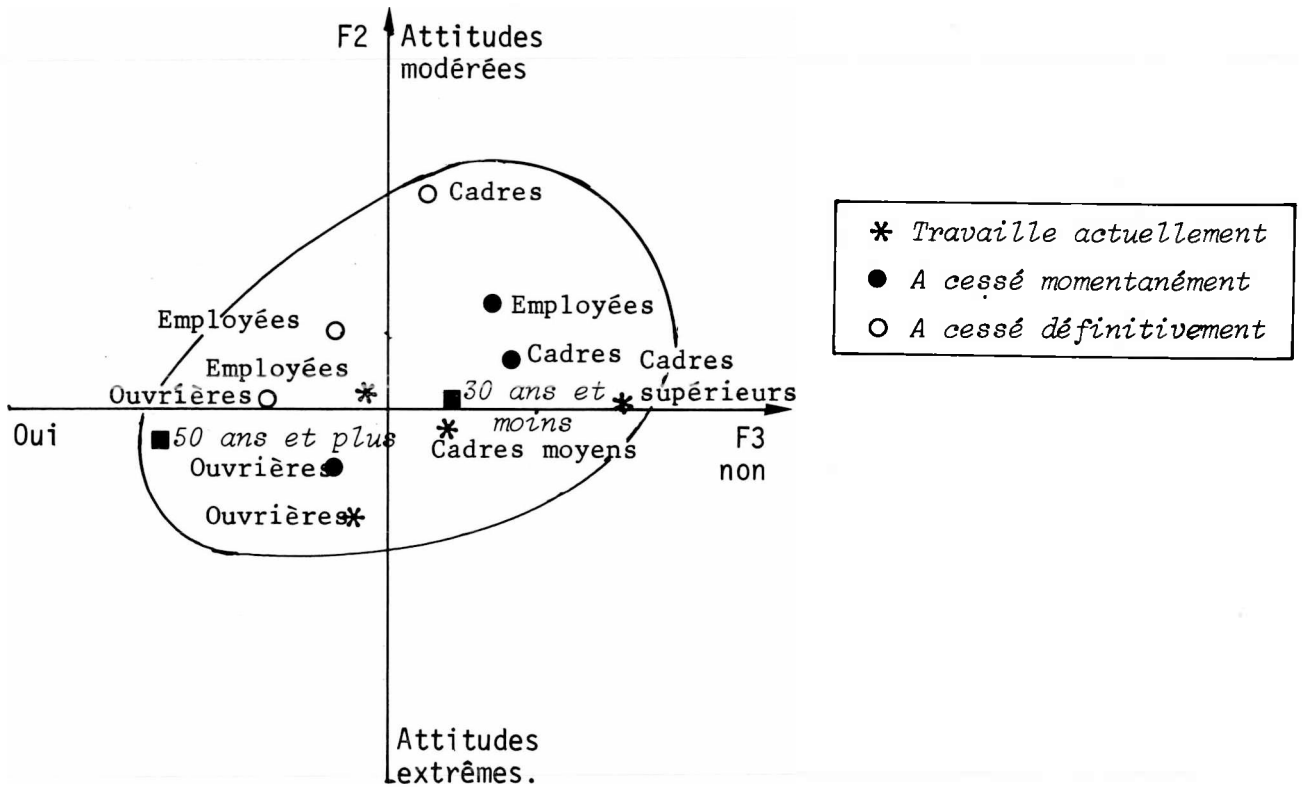
■ La mère a cessé momentanément

* La mère a cessé définitivement

★ N'a jamais exercé.







tivement de travailler et ont beaucoup d'enfants occupent l'un des deux quadrants moins dense, celui des oui-modérés. Dans l'autre celui des non-extrêmes on trouve un peu plus souvent de jeunes ouvrières.

Ce schéma est-il une constante, l'image à laquelle aboutit toute consultation de "l'opinion publique" ? On serait tenté d'accepter cette hypothèse au moins pour les "oui". Mais les non sont-ils des refus systématiques ? Ou traduisent-ils une exaspération à l'égard des valeurs contradictoires autour des rôles féminins ? Une protestation contre les images "d'épanouissement" ou de "libération" associées au travail dans les catégories privilégiées ? Une résistance aux pressions valorisant la réussite matérielle....

ANNEXES

Annexe 1

TAUX D'ACTIVITE DES MERES DE FAMILLE T,
ET TRAVAIL A TEMPS PLEIN P, SELON LA PROFESSION
DU PERE ET LE NOMBRE D'ENFANTS

Catégorie socio-professionnelle du père de famille	2 enfants		3 enfants		4 enfants		5 enfants ou plus.		Ensemble des familles allocataires ayant au moins 2 enfants.	
	T	P	T	P	T	P	T	P	T	P
Cadres supérieurs, professions libérales	25	86	36	69	9	77	8	43	24	78
Cadres moyens, maîtrise	38	79	22	78	14	33	17	80	28	75
Employés	30	76	20	95	12	65	17	65	23	79
Ouvriers professionnels et qualifiés	29	86	28	84	20	57	11	62	24	80
Ouvriers spécialisés, manoeuvres et personnel de service	31	72	11	76	18	62	11	60	19	71
Ensemble (1)	32	80	23	76	18	62	16	67	26	76

(1) - Y compris indépendants et professions non déclarées

T = Pourcentage de femmes travaillant actuellement

P = Pourcentage de femmes travaillant à temps plein, parmi celles qui travaillent actuellement.

Annexe 2

AIDE MENAGERE

selon les charges familiales, l'activité de la femme et la profession du mari.

Nombre actuel d'enfants	Le mari est cadre ou agent de maîtrise.				Le mari est employé, ouvrier ou manoeuvre.			
	Age du dernier-né				Age du dernier-né			
	0 à 2 ans		3 ans ou plus		0 à 2 ans		3 ans ou plus	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
	<i>Pourcentage de femmes employant une femme de ménage</i>							
2, 3	13	30	19	24	1	13	1	11
4 ou plus	27	34	13	20	1	10	1	4
	<i>Pourcentage de femmes employant une personne à demeure ou une jeune fille au pair.</i>							
2, 3	2	16	3	2	1	6	0	3
4 ou plus	10	32	8	11	0	1	1	4
	<i>Pourcentage de femmes aidées par leur mère au moins une fois par jour.</i>							
2, 3	0	6	3	7	0	15	4	5
4 ou plus	4	0	2	1	3	1	2	4
	<i>Pourcentage de femmes aidées par leur belle-mère au moins une fois par jour.</i>							
2, 3	0	3	1	4	3	6	1	2
4 ou plus	7	0	1	1	1	1	0	3
	<i>Pourcentage de femmes aidées par une parente au moins une fois par jour.</i>							
2, 3	0	5	3	1	1	11	2	3
4 ou plus	3	13	6	7	2	10	1	9

1 : La mère est au foyer

2 : La mère travaille

Plusieurs des formes d'aide ci-dessus peuvent être utilisées simultanément dans la même famille.

Annexe 3
REPARTITION DES FAMILLES SELON L'ACTIVITE DE LA MERE
ET LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU PERE.

Activité professionnelle de la mère de famille	Profession du père		Cadres supérieurs Professions libérales		Cadres moyens maîtrise		Employés		Ouvriers professionnel et qualifiés		Ouvriers spécialisés manoeuvres		Indépendants autres non-déclarés		Ensemble des familles allocataires ayant au moins deux enfants	
Exercent actuellement																
1. Cadres supérieurs, professions libérales	7.3	66.5	1.1	20.1	0.1	1.0	-	-	-	-	1.4	12.4	1.2	100	60	
2. Cadres moyens non médico-sociaux	6.6	23.5	5.6	41.6	3.8	15.8	1.1	7.0	0.5	2.3	2.8	9.8	3.1	100	97	
3. Cadres moyens médico-sociaux	2.0	13.3	1.5	20.1	0.9	7.4	1.7	20.3	2.1	26.6	1.9	12.3	1.7	100	68	
4. Employées de bureau qualifiées	5.0	13.4	5.4	29.2	1.9	5.9	2.9	13.9	2.6	13.1	9.6	24.5	4.2	100	95	
5. Employées de commerce	0.4	2.8	1.7	26.6	2.6	23.7	1.1	16.3	1.1	16.0	1.9	14.6	1.4	100	53	
6. Autres employées de bureau	2.2	6.0	5.8	33.4	4.6	14.8	3.6	18.2	2.0	10.4	6.4	17.2	4.1	100	97	
7. Maîtrise, O.P. O.Q.	-	-	0.2	7.5	0.1	1.8	1.9	58.9	0.5	15.7	1.0	16.1	0.7	100	27	
8. Manoeuvres, O.S.	ε	ε	0.9	8.3	0.7	3.6	4.5	35.3	4.3	35.3	4.2	17.5	2.6	100	86	
9. Personnel de service	-	-	2.9	14.7	7.1	21.3	6.1	28.3	5.9	29.2	2.6	6.5	4.4	100	128	
10. Indépendantes	0.6	4.4	1.6	22.8	1.3	10.9	1.3	16.2	0.2	2.1	6.5	43.6	1.6	100	48	
11. Non déclaré	ε	0.7	1.6	71.4	ε	ε	ε	ε	0.2	12.1	0.7	15.8	0.5	100	10	
Cadres (1 à 3)	15.9	29.4	8.2	31.2	4.8	10.5	2.8	9.3	2.4	8.6	6.1	11.0	6.0	100	225	
Employées (4 à 6)	7.6	8.7	12.9	30.5	9.1	12.3	7.6	16.1	5.7	12.4	17.9	20.0	9.7	100	245	
Ouvrières (7 à 9)	-	-	4.0	11.9	7.9	13.6	12.5	33.3	10.7	30.1	7.8	11.1	7.7	100	241	
Autres, n-d. (10,11)	0.6	3.5	3.2	34.5	1.3	8.3	1.3	12.3	0.4	4.5	7.2	38.9	2.1	100	58	
Ensemble	24.1	10.5	28.3	25.4	23.2	11.9	24.2	19.4	19.2	16.2	39.0	16.6	25.5	100	769	
Ont cessé momentanément																
12. Cadres	7.7	30.5	3.2	26.2	1.3	6.0	0.1	0.6	0.9	6.9	7.7	29.9	2.8	100	41	
13. Employées	2.5	4.8	6.9	26.5	8.1	18.2	5.2	18.2	4.9	18.0	7.8	14.3	5.9	100	72	
14. Ouvrières	-	-	4.0	15.0	8.0	17.2	8.2	27.5	8.8	30.9	5.3	9.4	6.1	100	87	
15. Autres, n-d.	1.1	4.6	3.9	33.8	3.4	16.5	1.7	13.1	3.0	23.8	2.0	8.2	2.7	100	29	
Ensemble	11.3	7.2	18.0	23.6	20.8	15.6	15.2	17.8	17.6	21.6	22.8	14.2	17.5	100	229	
Ont cessé définitivement																
16. Cadres	10.7	42.8	2.7	22.3	1.8	8.3	3.4	24.6	0.2	1.4	0.1	0.6	2.8	100	39	
17. Employées	19.6	16.1	21.6	36.2	16.3	15.8	10.1	15.1	7.8	12.2	5.8	4.6	13.6	100	159	
18. Ouvrières	3.8	3.0	10.1	15.7	10.0	8.9	18.9	26.2	27.8	40.5	7.8	5.7	14.9	100	196	
19. Autres, n-d.	17.3	19.5	7.0	16.5	9.3	12.5	9.6	20.2	8.7	19.1	10.9	12.2	9.7	100	113	
Ensemble	51.4	14.0	41.4	23.2	37.4	12.0	42.0	21.0	44.5	23.3	24.6	6.5	41.0	100	507	
20. N'ont jamais exercé	13.2	9.2	12.3	17.5	18.6	15.3	18.6	23.7	18.7	25.1	13.6	9.2	16.0	100	188	
21. Non-réponses	-	-	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	-	-	7	
Ensemble	100 196	11.1	100 36.0	22.9	100 24.8	13.1	100 34.3	20.6	100 37.8	21.5	100 17.5	10.8	100	100	1700	

Annexe 4

AGE MOYEN DES MERES DE FAMILLES
SELON LA PROFESSION DU PERE ET LE NOMBRE D'ENFANTS

Catégorie socio-professionnelle du père de famille	2 enfants		3 enfants		4 enfants		5 enfants et plus		Ensemble		
	La mère est au foyer	La mère travaille actuellem	La mère est au foyer	La mère travaille actuellem	La mère est au foyer	La mère travaille actuellem	La mère est au foyer	La mère travaille actuellem	La mère est au foyer	La mère travaille actuellem	Ensemble
Cadres supérieurs, professions libérales	35.3	36.3	38.5	36.8	41.5	39.1	45.0	42.9	38.0	36.8	37.7
Cadres moyens, maîtrise	32.7	33.3	37.2	37.2	38.8	38.8	42.1	44.5	35.9	35.0	35.6
Employés	31.6	34.4	33.3	35.0	35.7	33.7	38.2	43.0	33.3	35.0	33.7
Ouvriers professionnels et ouvriers qualifiés	30.7	32.4	33.3	33.4	36.1	36.1	39.4	42.3	33.8	33.8	33.8
Ouvriers spécialisés, manoeuvres et personnel de service	32.4	32.9	32.1	35.2	34.3	42.2	39.7	39.5	33.7	34.9	33.9
Ensemble	32.5	33.6	34.3	35.5	37.0	39.0	40.3	42.3	34.7	35.2	34.8

REPARTITION DES FAMILLES SELON L'ACTIVITE DE LA MERE
DANS CHAQUE TYPE DE FAMILLE (Nombre d'enfants)

Activité professionnelle de la mère de famille	Nombre total d'enfants						5 enfants et plus		Ensemble des familles al-locataires ayant au moins 2 enf.	
	2 enfants	(1)	3 enfants	(1)	4 enfants	(1)	(1)	(1)		
Exercent actuellement										
1. Cadres supérieurs, professions libérales	1.1	9	1.9	22	0.6	11	1.0	18	1.2	60
2. Cadres moyens non médico-sociaux	4.8	33	2.3	33	0.6	18	1.0	13	3.1	97
3. Cadres moyens médico-sociaux	1.9	12	1.7	17	0.6	17	2.2	22	1.7	68
4. Employées de bureau qualifiées	6.3	42	3.3	33	2.5	16	0.2	4	4.2	95
5. Employées de commerce	2.0	13	1.1	12	1.0	12	0.6	16	1.4	53
6. Autres employées de bureau	5.9	33	3.1	32	1.2	15	2.6	17	4.1	97
7. Maîtrise, O.P. O.Q.	0.7	4	0.4	7	1.1	9	0.5	7	0.7	27
8. Manœuvres, O.S.	2.0	18	2.6	22	5.0	23	1.1	23	2.5	86
9. Personnel de service	4.5	23	5.0	31	2.6	32	4.7	42	4.4	128
10. Indépendantes	1.8	14	2.0	10	0.3	9	1.5	15	1.6	48
11. Non déclaré	0.4	2	0.1	1	1.6	2	0.6	5	0.5	10
Cadres (1 à 3)	7.8	54	5.9	72	1.8	46	4.2	53	6.0	225
Employées (4 à 6)	14.2	88	7.5	77	4.7	43	3.4	37	9.7	245
Ouvrières (7 à 9)	7.2	45	8.0	60	8.7	64	6.3	72	7.6	241
Autres, n-d. (10,11)	2.2	16	2.1	11	1.9	11	2.1	20	2.1	58
Ensemble	31.4	203	23.5	220	17.1	164	16.0	182	25.4	769
Ont cessé momentanément										
12. Cadres	4.2	11	1.7	10	1.6	10	1.5	10	2.8	41
13. Employées	8.4	27	4.8	21	3.8	13	1.2	11	5.9	72
14. Ouvrières	6.7	24	6.5	24	5.5	18	3.3	21	6.1	87
15. Autres, n-d.	2.7	8	3.1	8	2.2	6	1.7	7	2.7	29
Ensemble	22.0	70	16.1	63	13.1	47	7.7	49	17.5	229
Ont cessé définitivement										
16. Cadres	2.7	8	1.9	8	4.7	9	3.1	14	2.8	39
17. Employées	12.8	41	15.3	45	15.6	39	10.5	34	13.7	159
18. Ouvrières	8.5	29	18.4	52	18.6	45	26.2	70	14.8	196
19. Autres, n-d.	9.2	24	10.2	28	9.7	25	11.3	36	9.7	113
Ensemble	33.2	102	45.8	133	48.6	118	51.1	154	41.0	507
20. N'ont jamais exercé	13.4	39	14.6	36	21.2	47	24.5	66	16.1	188
21. non-réponses	-	-	ε	3	ε	1	0.7	3	ε	7
Ensemble	100	414	100	455	100	377	100	454	100	1700

Annexe 6

REPARTITION DES FAMILLES SELON LA PROFESSION ACTUELLE DE LA MERE
DANS CHAQUE TYPE DE FAMILLE (Nombre d'enfants)

Activité professionnelle de la mère de famille	Nombre total d'enfants		2 enfants		3 enfants		4 enfants		5 enfants et +		Ensemble des familles allocataires ayant au moins 2 enf.
Exercent actuellement											
1. Cadres supérieurs, professions libérales	3.5	9	8.0	22	3.5	11	6.8	18	4.9	60	
2. Cadres moyens non médico-sociaux	15.7	33	9.8	33	4.1	18	6.3	13	12.5	97	
3. Cadres moyens médico-sociaux	6.2	12	7.1	17	3.9	17	14.3	22	6.8	68	
4. Employées de bureau qualifiées	20.3	42	14.2	33	15.8	16	1.0	4	16.9	95	
5. Employées de commerce	6.3	13	4.7	12	6.7	12	4.2	16	5.8	53	
6. Autres employées de bureau	19.0	33	13.4	32	7.8	15	17.2	17	16.4	97	
7. Maîtrise, O.P. O.Q.	2.3	4	1.8	7	7.0	9	3.0	7	2.7	27	
8. Manoeuvres, O.S.	6.3	18	10.9	22	32.2	23	7.2	23	9.9	86	
9. Personnel de service	14.6	23	21.4	31	16.8	32	30.4	42	17.6	128	
10. Indépendantes	5.8	14	8.7	10	2.2	9	9.6	15	6.5	48	
Ensemble	100	201	100	219	100	162	100	177	100	759	

Annexe 7
SALAIRES DES DEUX CONJOINTS SELON LA PROFESSION
DE LA MERE ET SA DUREE DE TRAVAIL

58

a - Femme travaillant à temps plein

Activité professionnelle de la mère de famille	% des femmes travaillant : a) à temps plein	Salaire de la mère et coefficient de variation (1)		Salaire annuel du père et coefficient de variation (1)			
		(1)	(2)	(1)	(2)		
Exercent actuellement							
1. Cadres supérieurs, professions libérales	88.3	22.100	.43	42	48.200	.57	42
2. Cadres moyens non médico-sociaux	94.7	18.900	.26	84	23.000	.45	73
3. Cadres moyens médico-sociaux	85.3	15.900	.46	54	23.100	.62	54
4. Employées de bureau qualifiées	88.4	16.100	.28	82	27.100	.61	71
5. Employées de commerce	67.0	10.100	.29	36	17.500	.40	33
6. Autres employées de bureau	82.6	13.700	.25	85	23.100	.34	77
7. Maîtrise, O.P. O.Q.	94.4	13.300	.21	23	21.600	.34	22
8. Manoeuvres, O.S.	83.7	11.000	.24	72	15.800	.27	63
9. Personnel de service	54.8	10.100	.31	85	17.700	.28	74
10. Indépendantes	57.9	14.200	.38	13	24.800	.63	29
11. Non déclaré	11.9	10.100	1.36	5	26.000	.22	4
Ensemble	76.6	14.600	.39	581	23.300	.61	542

b - Femme travaillant à temps partiel

Exercent actuellement	b) à temps partiel	Salaire de la mère et coefficient de variation (1)		Salaire annuel du père et coefficient de variation (1)			
		(1)	(2)	(1)	(2)		
1. Cadres supérieurs, professions libérales	11.7	25.900	.56	8	71.400	.41	10
2. Cadres moyens non médico-sociaux	5.3	10.900	.47	10	54.000	.56	8
3. Cadres moyens médico-sociaux	14.7	8.900	.17	9	31.400	.37	9
4. Employées de bureau qualifiées	11.6	10.200	.35	10	39.600	.35	9
5. Employées de commerce	33.0	14.800	.12	14	29.900	.35	13
6. Autres employées de bureau	17.4	5.900	.60	10	34.400	.36	10
7. Maîtrise, O.P. O.Q.	5.6	4.200	1.06	4	16.700	.21	4
8. Manoeuvres, O.S.	16.3	4.200	.63	10	15.200	.38	10
9. Personnel de service	45.2	3.900	.76	37	15.000	.34	36
10. Indépendantes	42.1	8.300	.45	4	27.900	.37	10
11. Non déclaré	88.1	1.600	.22	4	22.500	.31	5
Ensemble	23.4	6.800	1.21	120	25.300	.66	124

(1) Rapport de l'écart type à la moyenne du salaire

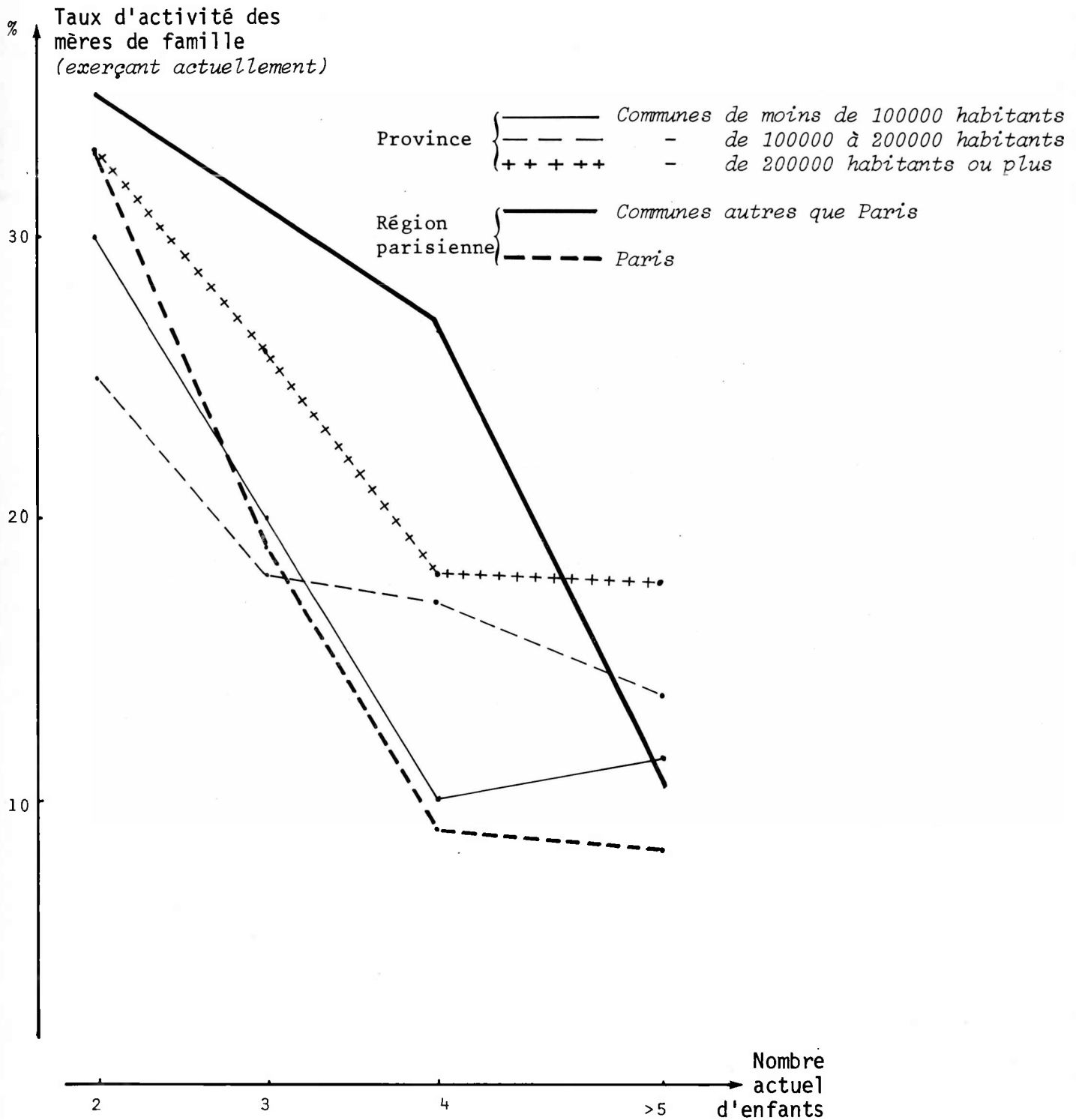
(2) Nombre de réponses obtenues.

REPARTITION DES FAMILLES SELON LE SALAIRE DE LA MERE
DANS CHAQUE CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Classe de salaire Activité professionnelle de la mère de famille francs/an	moins de 4.800		4.800 à 8.399		8.400 à 11.999		12.000 à 17.999		18.000 et plus		Ensemble de familles allocat. ayant au moins 2 enfants(1)	
Exercent actuellement												
1. Cadres supérieurs, professions libérales	-	-	1.1	3	15.7	3	32.4	10	50.8	35	100	51
2. Cadres moyens non médico-sociaux	1.2	2	2.4	2	5.7	7	38.0	32	52.7	52	100	95
3. Cadres moyens médico-sociaux	10.9	2	3.9	4	14.2	13	29.4	22	41.6	22	100	63
4. Employées de bureau qualifiées	1.0	2	2.5	2	18.5	19	58.4	48	19.6	21	100	92
5. Employées de commerce	10.5	5	28.1	16	49.2	25	1.8	2	10.4	2	100	50
6. Autres employées de bureau	5.8	4	8.3	6	28.5	24	48.8	54	8.6	8	100	96
7. Maîtrise, O.P. O.Q.	4.3	2	1.1	2	36.3	13	56.7	9	1.6	1	100	27
8. Manoeuvres, O.S.	11.4	5	19.9	18	46.0	36	21.0	23	1.7	2	100	84
9. Personnel de service	37.3	30	11.8	19	42.7	57	5.9	17	2.3	1	100	124
10. Indépendantes	2.5	1	14.7	3	33.1	5	23.1	4	26.6	4	100	17
11. Non déclaré	86.8	4	11.6	2	-	-	0.9	2	0.7	1	100	9
Cadres (1 à 3)	3.8	4	2.6	9	10.0	23	34.5	64	49.1	109	100	209
Employées (4 à 6)	4.4	11	8.8	24	27.3	68	45.9	104	13.6	31	100	238
Ouvrières (7 à 9)	25.5	37	13.6	39	43.2	106	15.6	49	2.1	4	100	235
Autres, n-d. (10,11)	45.8	5	13.1	5	16.1	5	11.7	6	13.3	5	100	26
Ensemble	12.6	57	9.0	77	27.7	202	32.2	223	18.5	149	100	708

(1) Nombre de déclarations obtenues.

Annexe 9



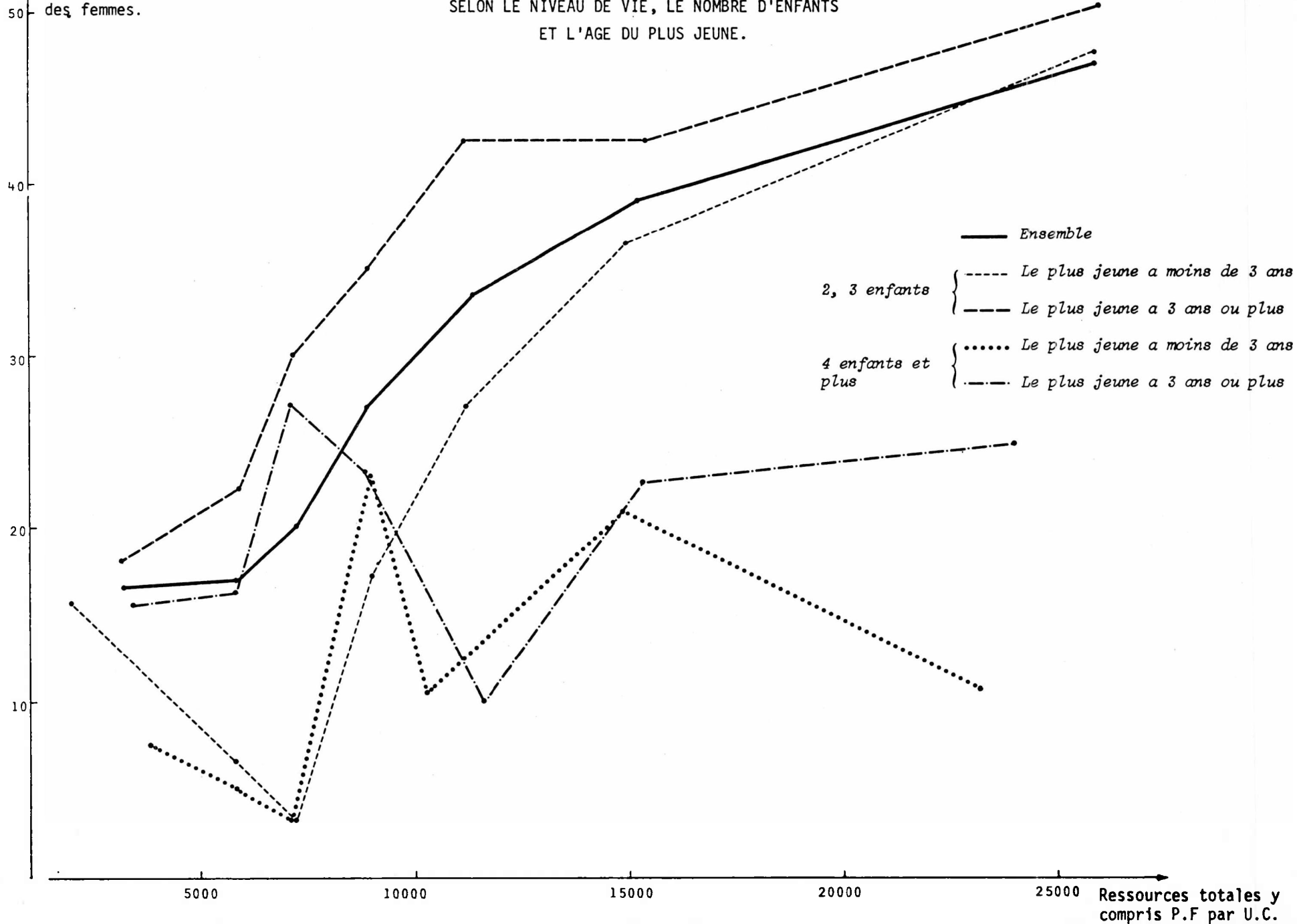
TAUX D'ACTIVITE DES MERES DE FAMILLE
 SELON LE NOMBRE D'ENFANTS
 ET LA CATEGORIE DE COMMUNE DE RESIDENCE

Annexe 10
REPARTITION DES FAMILLES SELON L'ACTIVITE DE LA MERE
DANS CHAQUE CATEGORIE DE COMMUNE

Catégorie de Activité Commune professionnelle de la mère de famille	P R O V I N C E								R E G I O N P A R I S I E N N E					
	Moins de 100.000 habitants		de 100.000 à 200.000 habitants		200.000 habitants et plus		Ensemble province		Communes autres que Paris		Paris		Ensemble de la région parisienne	
Exercent actuellement														
1. Cadres supérieurs, professions libérales	0.4	5	0.8	15	1.0	19	0.7	39	2.6	14	2.0	7	2.4	21
2. Cadres moyens non médico-sociaux	2.7	18	3.1	29	3.6	26	3.2	73	2.8	19	3.2	5	2.9	24
3. Cadres moyens médico-sociaux	0.9	13	1.8	17	1.9	20	1.5	50	2.0	17	2.2	1	2.0	18
4. Employées de bureau qualifiées	2.9	17	2.6	17	5.9	35	3.9	69	4.5	19	6.0	7	4.8	26
5. Employées de commerce	1.8	13	1.7	13	1.2	12	1.5	38	1.2	12	0.8	3	1.1	15
6. Autres employées de bureau	2.0	19	1.4	17	3.5	26	2.4	62	8.9	31	5.8	4	8.3	35
7. Maîtrise, O.P. O.Q.	0.8	9	0.2	3	0.6	7	0.5	19	1.1	7	0.1	1	0.9	8
8. Manœuvres, O.S.	4.0	29	3.3	25	2.4	19	3.2	73	1.5	11	0.1	2	1.2	13
9. Personnel de service	4.4	26	3.3	33	5.0	36	4.3	95	4.5	28	5.2	5	4.6	33
10. Indépendantes	1.2	11	1.3	13	2.4	15	1.7	39	1.6	7	0.8	2	1.5	9
11. Non déclaré	0.3	2	0.1	2	0.3	3	0.2	7	1.5	3	-	-	1.2	3
Cadres (1 à 3)	4.0	36	5.7	61	6.5	65	5.4	162	7.4	50	7.4	13	7.3	63
Employées (4 à 6)	6.7	49	5.7	47	10.6	73	7.8	169	14.6	62	12.6	14	14.2	76
Ouvrières (7 à 9)	9.2	64	6.8	61	8.0	62	8.0	187	7.1	46	5.4	8	6.7	54
Autres, n-d. (10,11)	1.5	13	1.4	15	2.7	18	1.9	46	3.1	10	0.8	2	2.7	12
Ensemble	21.4	162	19.6	184	27.8	218	23.1	564	32.2	168	26.2	37	30.9	205
Ont cessé momentanément														
12. Cadres	2.6	7	2.2	8	1.0	10	1.9	25	5.6	13	3.3	3	5.2	16
13. Employées	6.1	16	2.7	9	5.0	22	4.6	47	10.1	21	5.3	4	9.1	25
14. Ouvrières	7.3	19	5.8	23	6.0	30	6.4	72	6.2	14	1.9	1	5.3	15
15. Autres, n-d.	1.4	4	1.0	4	2.5	6	1.7	14	5.6	14	3.3	1	5.1	15
Ensemble	17.4	46	11.7	44	14.5	68	14.6	158	27.5	62	13.8	9	24.7	71
Ont cessé définitivement														
16. Cadres	1.4	3	5.6	13	1.7	11	2.8	27	2.5	8	3.5	4	2.7	12
17. Employées	9.4	28	21.0	55	10.8	38	13.5	121	12.9	27	17.7	11	13.9	37
18. Ouvrières	24.7	75	17.3	45	12.4	52	17.9	172	6.6	18	8.6	6	7.0	24
19. Autres, n-d.	8.9	24	7.7	24	10.0	27	8.9	75	11.5	30	12.8	8	11.8	38
Ensemble	44.4	130	51.6	137	34.9	128	43.1	395	33.5	83	42.6	29	35.4	111
20. N'ont jamais exercé	16.6	38	16.6	46	22.6	63	18.9	147	6.6	27	17.4	14	8.8	41
21. Non-réponses	0.2	2	0.5	1	0.2	1	0.3	4	0.2	3	-	-	0.2	3
Ensemble	100	378	100	412	100	478	100	1268	100	343	100	89	100	431

POURCENTAGE DES FAMILLES OU LA MERE TRAVAILLE
 SELON LE NIVEAU DE VIE, LE NOMBRE D'ENFANTS
 ET L'AGE DU PLUS JEUNE.

Taux d'activité
 des femmes.



ATTITUDES DES MÈRES DE FAMILLE
PAR RAPPORT AU TRAVAIL, SELON LEUR ACTIVITÉ*

Activité professionnelle de la mère de famille	Choix entre 4 solutions pour la mère				A rémunération égale, choisirait un travail à faire :	
	Travailler à temps plein		Travail à temps partiel	Ne pas travailler du tout	Chez elle	Au dehors
	sans congé spécial	avec interruption qq's années				
Exercent actuellement						
1. Cadres supérieurs, professions libérales	8.1	28.6	61.2	2.1	24.7	75.3
2. Cadres moyens non médico-sociaux	3.1	57.8	19.8	19.3	27.9	72.1
3. Cadres moyens médico-sociaux	5.2	48.9	27.9	18.0	42.5	57.5
4. Employées de bureau qualifiées	7.2	48.5	25.9	18.4	47.4	52.6
5. Employées de commerce	0.1	45.9	24.0	30.0	44.0	56.0
6. Autres employées de bureau	1.4	34.4	38.4	25.8	34.8	65.2
7. Maîtrise, O.P. O.Q.	11.6	60.4	8.4	19.6	59.0	41.0
8. Manœuvres, O.S.	2.7	46.9	7.0	43.4	62.9	37.1
9. Personnel de service	4.8	35.8	28.3	31.1	46.7	53.3
10. Indépendantes	ε	60.2	20.8	19.0	55.0	45.0
11. Non déclaré	0.6	0.7	93.8	4.9	86.6	13.4
Cadres (1 à 3)	4.7	49.6	30.2	15.5	31.4	68.6
Employées (4 à 6)	3.7	42.3	30.8	23.2	41.5	58.5
Ouvrières (7 à 9)	4.6	41.8	19.3	34.3	53.3	46.7
Autres, n-d. (10,11)	0.2	46.0	38.2	15.6	62.6	37.4
Ensemble	3.9	44.1	27.9	24.1	44.5	55.5
Ont cessé momentanément						
12. Cadres	6.8	47.1	39.3	6.8	30.1	69.9
13. Employées	2.8	41.0	46.1	10.1	39.1	60.9
14. Ouvrières	0.3	41.3	28.7	29.7	53.5	46.5
15. Autres, n-d.	-	46.6	37.3	16.1	38.8	61.2
Ensemble	2.1	43.0	37.6	17.3	42.6	57.4
Ont cessé définitivement						
16. Cadres	-	14.4	32.8	52.8	58.5	41.5
17. Employées	-	21.0	39.6	39.4	58.6	41.4
18. Ouvrières	1.1	36.8	25.7	36.4	71.1	28.9
19. Autres, n-d.	0.4	26.9	29.3	43.4	73.4	26.6
Ensemble	0.5	27.7	31.7	40.1	66.7	33.3
20. N'ont jamais exercé	1.0	25.9	35.3	37.8	76.5	23.5

* Répartition des réponses en pourcentage par catégorie d'activité.

ATTITUDES DES MERES DE FAMILLE
PAR RAPPORT AU TRAVAIL, SELON LEUR ACTIVITE**

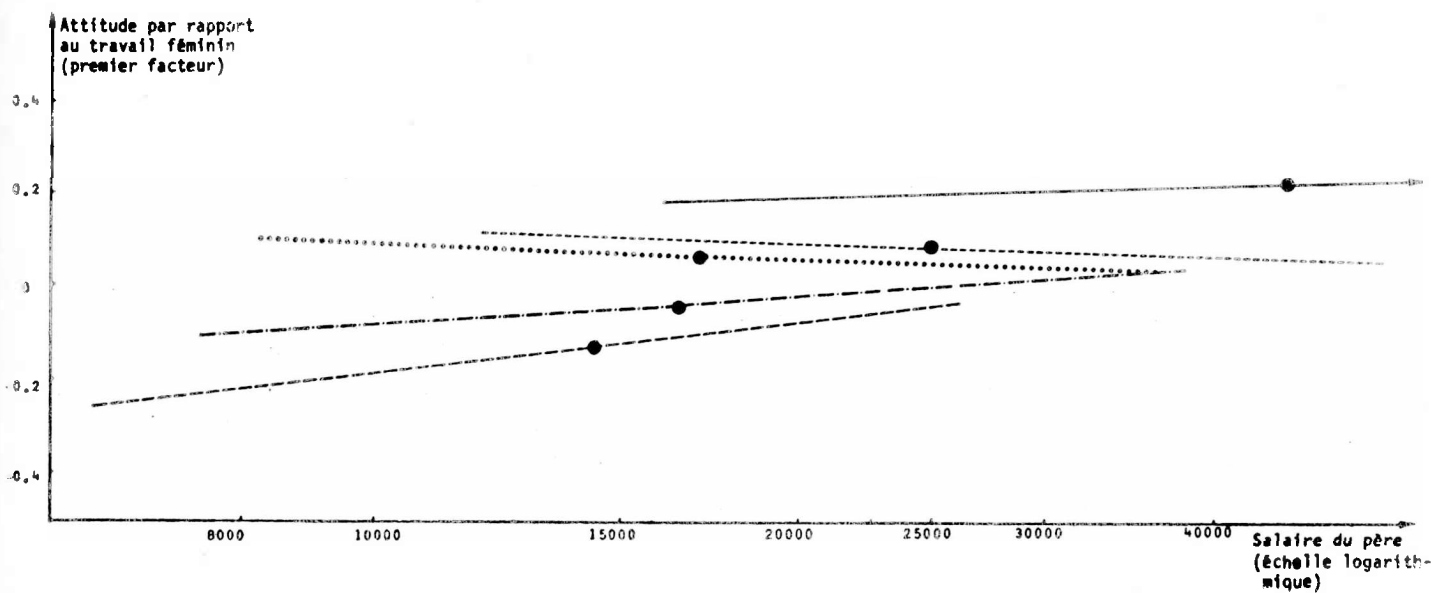
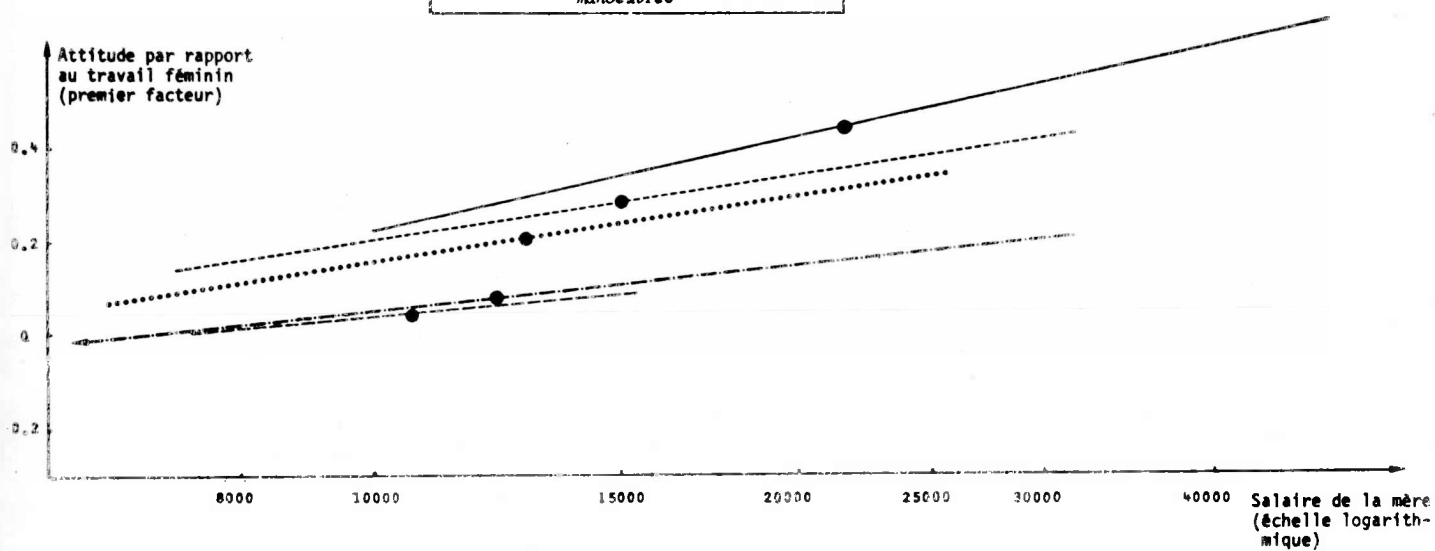
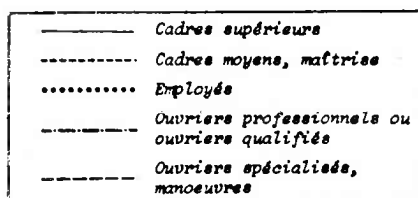
Activité professionnelle de la mère de famille	Activité préférable pour la mère quand les enfants vont à l'école			Modèle idéal :		
	au foyer	Travail à mi-temps	Travail à plein temps	Père et mère travaillent également	Profession de la mère moins astreignante	Seul le père travaille
Exercent actuellement						
1. Cadres supérieurs, professions libérales	10.3	71.4	18.3	20.6	42.2	37.2
2. Cadres moyens non médico-sociaux	8.6	57.6	33.8	20.5	49.5	30.0
3. Cadres moyens médico-sociaux	0.5	53.1	46.4	15.5	43.5	41.0
4. Employées de bureau qualifiées	6.7	60.4	32.9	26.6	41.2	32.2
5. Employées de commerce	14.3	60.1	25.6	10.9	45.3	43.8
6. Autres employées de bureau	8.1	62.2	29.7	10.1	43.6	46.3
7. Maîtrise, O.P. O.Q.	8.8	73.7	17.5	18.6	42.5	38.9
8. Manoeuvres, O.S.	9.8	63.3	26.9	11.1	18.6	70.3
9. Personnel de service	18.0	56.6	25.4	11.1	34.7	54.2
10. Indépendantes	10.0	84.9	5.1	17.9	21.0	61.1
11. Non déclaré	4.9	93.8	1.3	0.7	36.7	62.6
Cadres (1 à 3)	6.7	59.1	34.2	19.1	46.3	34.6
Employées (4 à 6)	8.4	61.1	30.5	17.5	42.8	39.7
Ouvrières (7 à 9)	14.4	60.4	25.2	11.8	29.9	58.3
Autres, n-d. (10,11)	8.8	87.0	4.2	13.8	24.7	61.5
Ensemble	9.8	62.6	27.6	15.8	38.2	46.0
Ont cessé momentanément						
12. Cadres	7.3	62.6	30.1	12.1	69.0	18.9
13. Employées	6.1	73.7	20.2	13.8	42.7	43.5
14. Ouvrières	11.1	77.5	11.4	19.8	31.8	48.4
15. Autres, n-d.	15.3	84.7	-	15.6	39.7	44.7
Ensemble	9.4	74.8	15.8	15.9	42.7	41.4
Ont cessé définitivement						
16. Cadres	30.4	69.6	-	0.7	24.6	74.7
17. Employées	22.0	71.6	6.4	6.9	19.4	73.7
18. Ouvrières	25.0	69.4	5.6	13.3	16.7	70.0
19. Autres, n-d.	38.6	56.2	5.2	6.2	22.9	70.9
Ensemble	27.6	67.0	5.4	8.6	19.6	71.8
20. N'ont jamais exercé	24.4	64.1	11.5	8.3	31.9	59.8

**Répartition en pourcentage par catégorie d'activité.

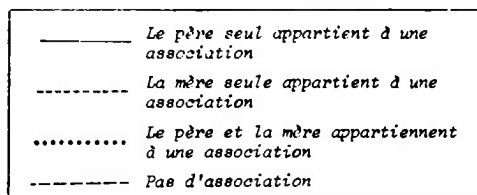
Parmi les trois modèles suivants, quel est celui qui se rapproche le plus de l'image idéale que vous vous faites d'une famille ?	
1 - une famille où les deux conjoints ont un métier qui les absorbe autant l'un que l'autre et où les tâches ménagères et les soins donnés aux enfants sont partagés entre les deux	264
2 - une famille où la femme a une profession moins absorbante que celle de l'homme et où elle assume une plus grande part des tâches ménagères et des soins des enfants	560
3 - une famille où l'homme seul exerce une profession et où la femme reste au foyer	921
non-réponses	(12)
Quel est selon vous le type d'activité qui convient le mieux à une mère de famille lorsque les enfants sont petits ?	
4 - au foyer	1491
5 - travail extérieur à mi-temps	224
6 - travail extérieur à plein temps	22
non-réponses	(20)
Quel est selon vous le type d'activité qui convient le mieux à une mère de famille lorsque les enfants vont à l'école ?	
7 - au foyer	228
8 - travail extérieur à mi-temps	1129
9 - travail extérieur à plein temps	319
non-réponse	(21)
Parmi les 4 solutions laquelle trouvez-vous la plus souhaitable pour une femme ?	
10 - travailler à temps plein en ne prenant que les congés légaux	59
11 - travailler à temps plein mais interrompre quelques années pour s'occuper des enfants lorsqu'ils sont petits	648
12 - travailler à temps partiel	536
13 - ne pas travailler du tout	502
non-réponses	(12)
A votre avis lorsque les femmes travaillent, est-ce en général pour des raisons matérielles ?	
14 - oui presque toujours	967
15 - oui souvent	549
16 - non pas toujours	217
17 - non jamais	7
non-réponses	(17)
Les femmes qui travaillent et que vous connaissez, cesseraient-elles de travailler si leur mari gagnait une somme à peu près égale à celle qu'ils gagnent actuellement tous les deux ?	
18 - oui la plupart	990
19 - oui certaines	464
20 - en général, non	229
21 - non aucune	43
non-réponses	(31)
Que pensez-vous des opinions suivantes : "C'est dans la maternité qu'une femme s'épanouit le plus"	
22 - tout à fait d'accord	766
23 - plutôt d'accord	562
24 - pas très d'accord	323
25 - pas du tout d'accord	96
non-réponses	(10)
Les femmes qui ne travaillent pas se sentent coupées du monde	
26 - tout à fait d'accord	431
27 - plutôt d'accord	480
28 - pas très d'accord	400
29 - pas du tout d'accord	435
non-réponses	(11)

L'ambiance du foyer est plus agréable lorsque la femme ne travaille pas à l'extérieur	
30 - tout à fait d'accord	990
31 - plutôt d'accord	353
32 - pas très d'accord	276
33 - pas du tout d'accord	128
non-réponses	(10)
Par son travail la femme se sent jouer un rôle dans la société	
34 - tout à fait d'accord	616
35 - plutôt d'accord	543
36 - pas très d'accord	257
37 - pas du tout d'accord	162
non-réponses	(33)
Lorsque la femme travaille le mari sent son rôle diminué	
38 - tout à fait d'accord	250
39 - plutôt d'accord	333
40 - pas très d'accord	403
41 - pas du tout d'accord	754
non-réponses	(17)
Le travail fournit l'occasion de développer le sens des responsabilités, de l'efficacité... les facultés en général...	
42 - tout à fait d'accord	896
43 - plutôt d'accord	509
44 - pas très d'accord	201
45 - pas du tout d'accord	131
non-réponses	(20)
Pensez-vous que les risques de divorce soient plus grands dans un ménage lorsque la femme travaille	
46 - oui	714
47 - non	1015
non-réponses	(28)
Certains estiment qu'il est plus facile aux mères qui ont travaillé de comprendre les problèmes des enfants lorsqu'ils grandissent ; êtes-vous de cet avis ?	
48 - oui	1045
49 - non	537
50 - n'a pas d'opinion sur ce sujet	170
non-réponses	(5)
De ces deux solutions, laquelle choisiriez-vous en admettant que la rémunération soit la même dans les deux cas ?	
51 - un travail que vous pourriez faire chez vous	994
52 - un travail à faire au dehors	748
non-réponses	(15)
Que pensez-vous de l'opinion suivante : "c'est important pour une femme de disposer de ressources à elle"	
53 - tout à fait d'accord	774
54 - plutôt d'accord	502
55 - pas très d'accord	296
56 - pas du tout d'accord	170
non-réponses	(15)
Pensez-vous que le désir de se procurer confort et équipement, d'améliorer leur intérieur, incite les femmes à travailler ?	
57 - cela joue un rôle important	1197
58 - cela joue dans certains cas	516
59 - cela joue rarement	27
60 - cela ne joue jamais	11
non-réponses	(8)

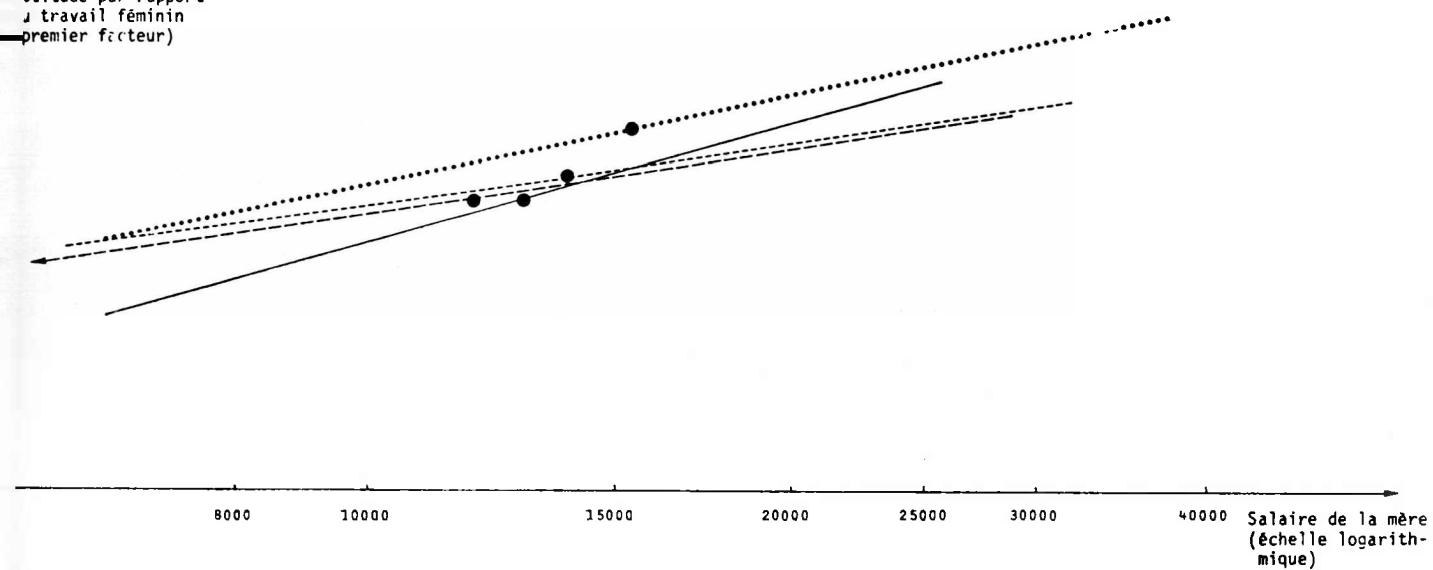
Annexe 14
 RELATION ENTRE LES ATTITUDES
 PAR RAPPORT AU TRAVAIL
 DES FEMMES ET LE SALAIRE
 SELON LA PROFESSION DU PERE.



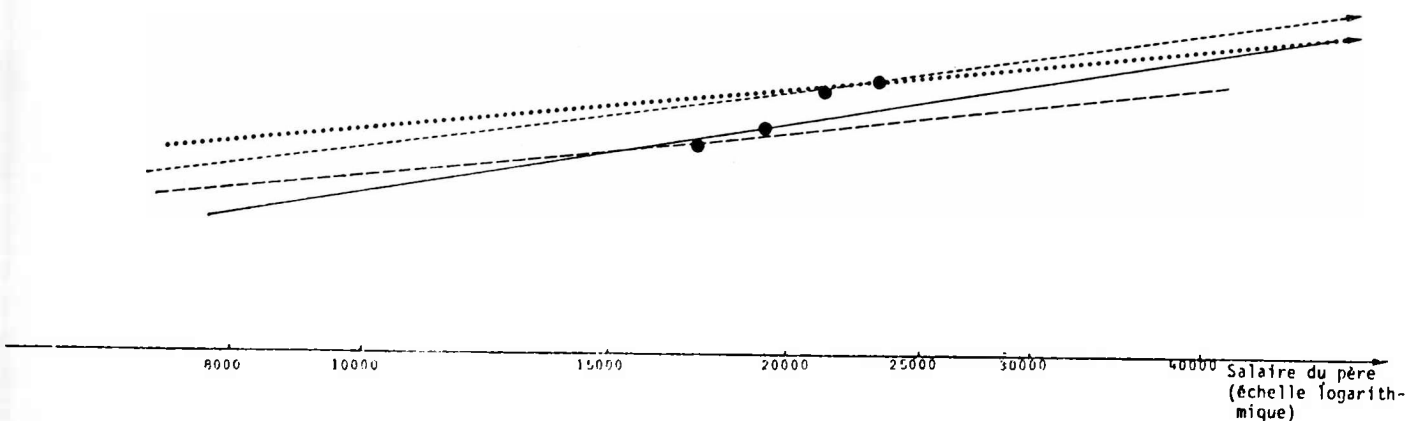
Annexe 15
 RELATION ENTRE LES ATTITUDES
 PAR RAPPORT AU TRAVAIL
 DES FEMMES ET LE SALAIRE
 SELON L'APPARTENANCE A DES ASSOCIATIONS



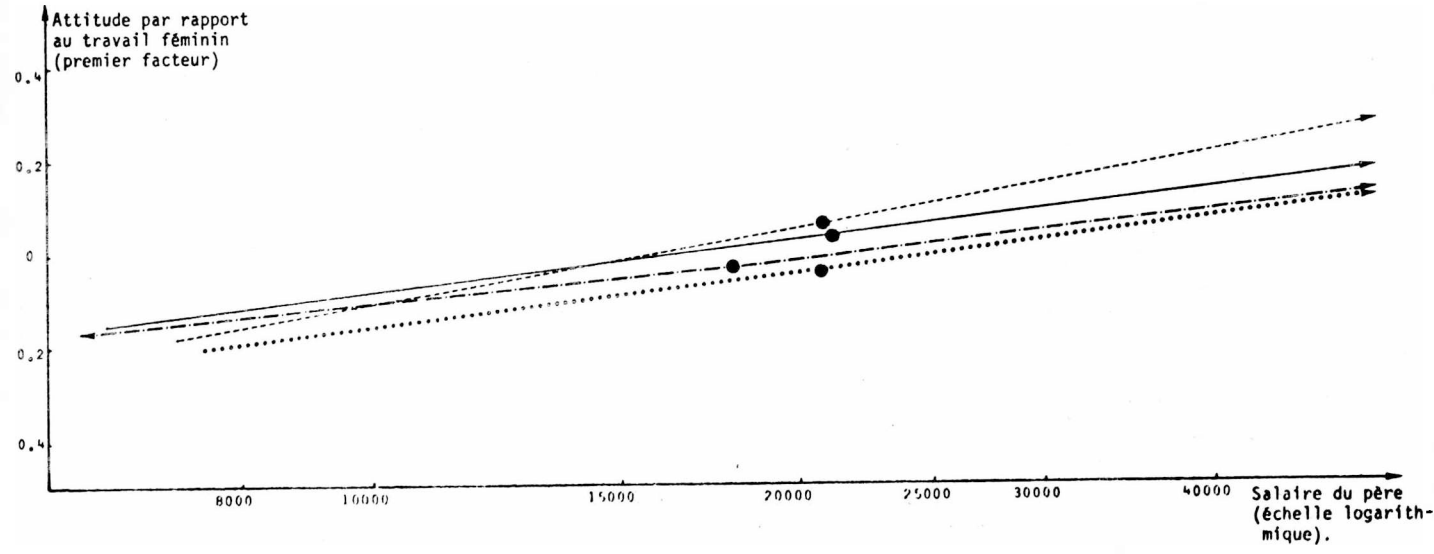
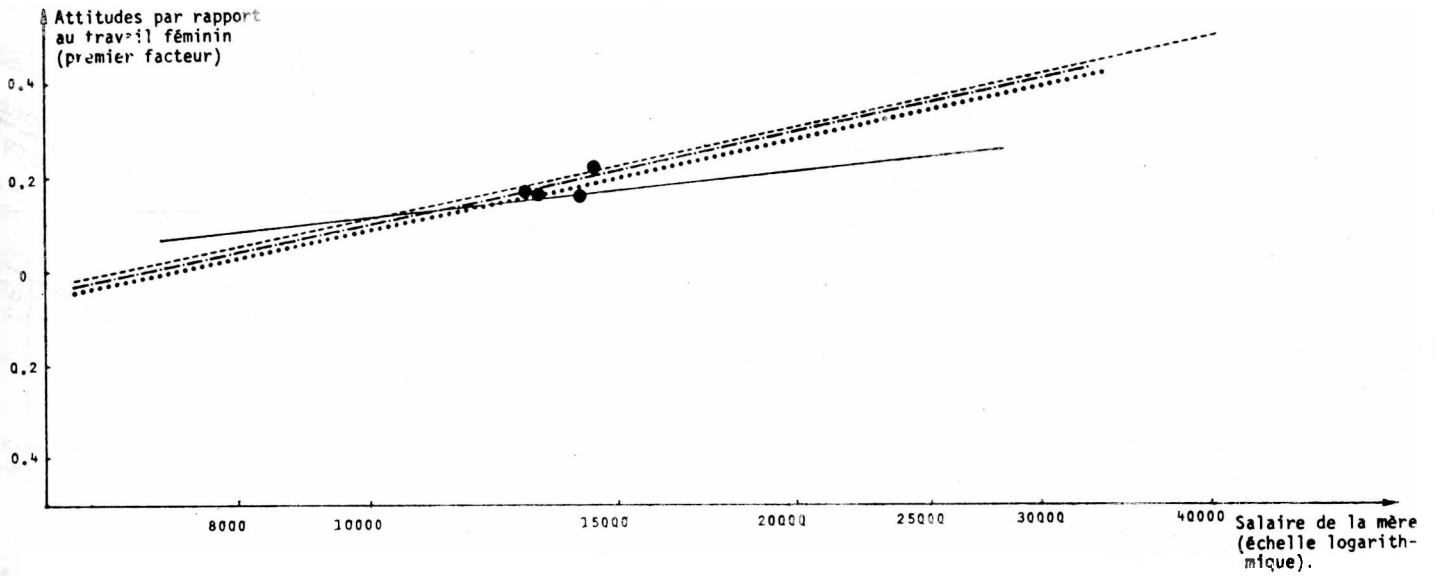
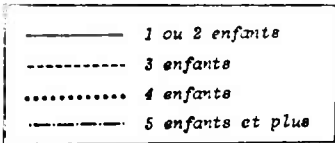
Attitude par rapport
 au travail féminin
 (premier facteur)



Attitude par rapport
 au travail féminin
 (premier facteur)



Annexe 16
 RELATION ENTRE LES ATTITUDES
 PAR RAPPORT AU TRAVAIL
 DES FEMMES ET LE SALAIRE
 SELON LE NOMBRE D'ENFANTS.



ATTITUDES PAR RAPPORT AU TRAVAIL FEMININ

Premier et second facteurs

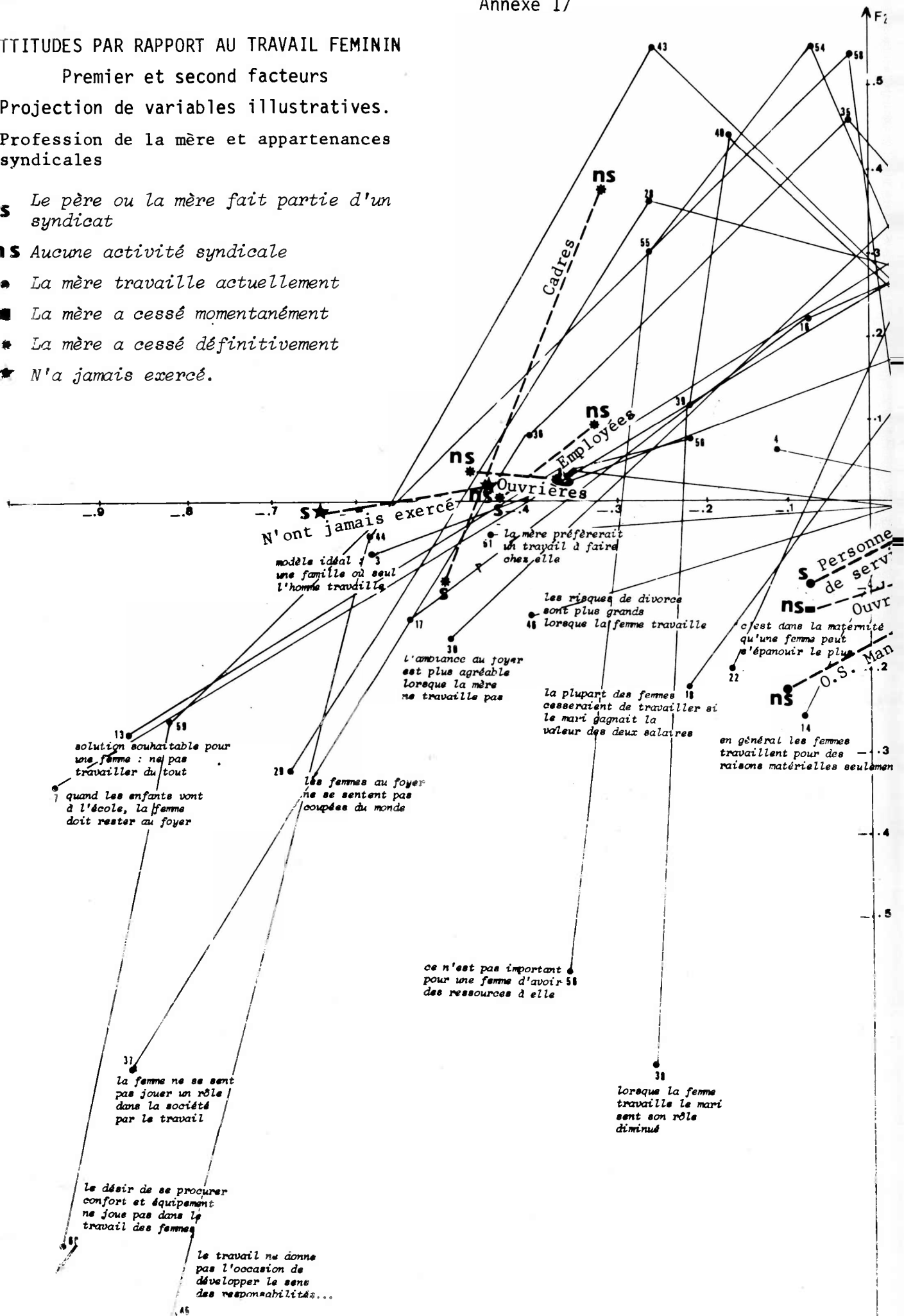
Projection de variables illustratives.

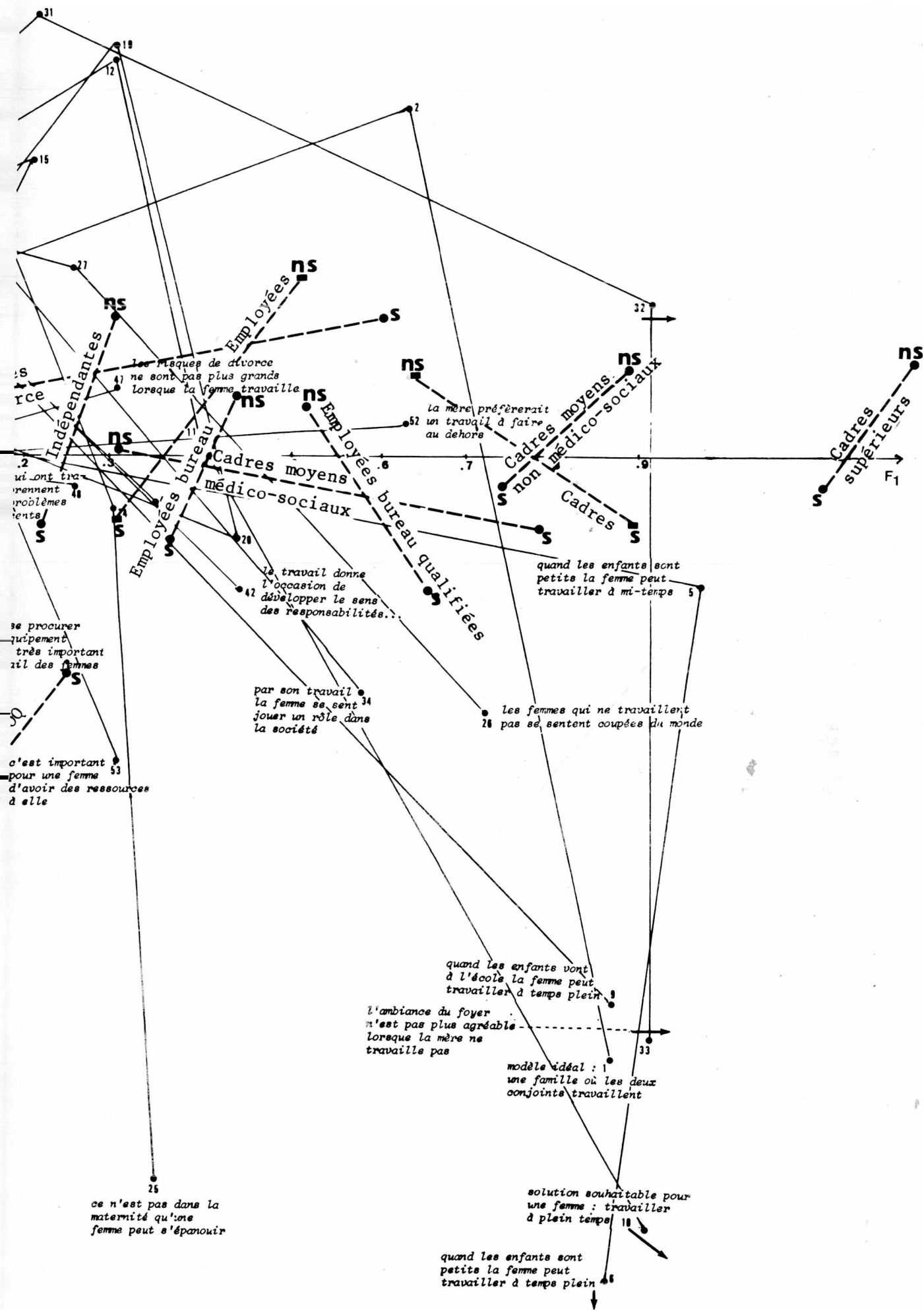
Profession de la mère et appartenances syndicales

S Le père ou la mère fait partie d'un syndicat

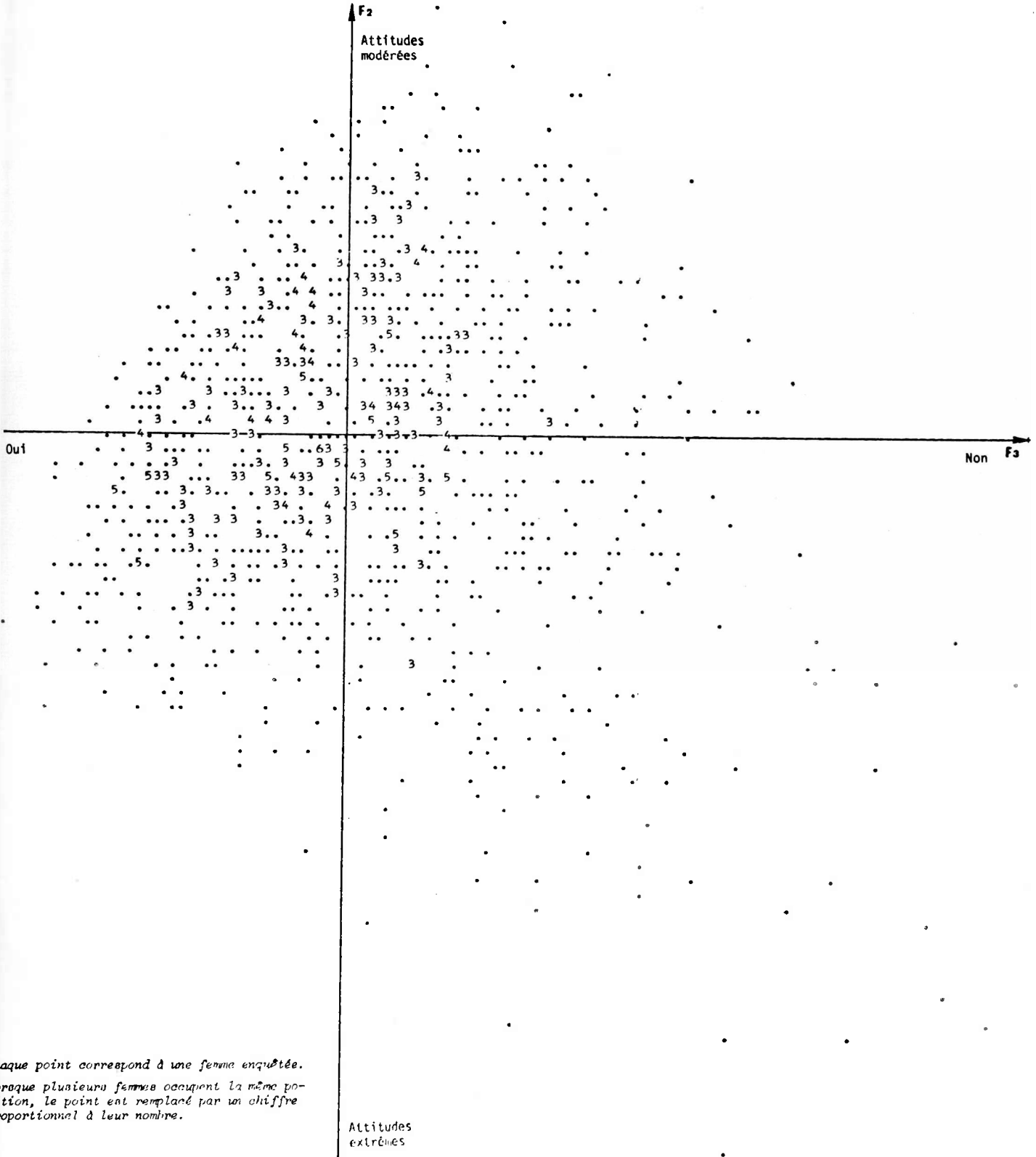
ns Aucune activité syndicale

- La mère travaille actuellement
- La mère a cessé momentanément
- ✱ La mère a cessé définitivement
- ★ N'a jamais exercé.





Annexe 18
 ATTITUDES PAR RAPPORT AU TRAVAIL FEMININ
 Second et troisième facteurs
 Présentation des observations
 (personnes interrogées)



Chaque point correspond à une femme enquêtée.
 Lorsque plusieurs femmes occupent la même position, le point est remplacé par un chiffre proportionnel à leur nombre.

Attitudes extrêmes

24 NOV. 1975

Acce - n° 1

